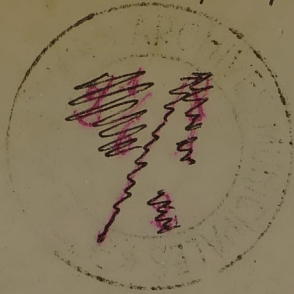


ND 6/272

Procès Verbaux



272/90

Commission de l'Instruction Publique et des Beaux Arts.

mandat Gaisie 1947 / 1953.

COMMISSION de l'INSTRUCTION PUBLIQUE
& des BEAUX ARTS

REUNION du 20 OCTOBRE 1952

-oOo-



Les membres de la Commission de l'Instruction publique et des Beaux Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le lundi 20 octobre 1952 à 16 heures, sous la présidence de Me MARTINACHE, Adjoint au Maire.

Etaient présents :

Me MARTINACHE, Adjoint au Maire,
M. le Dr DUTERNE, Adjoint au Maire,

s'étaient excusés :

Mme DEFLINE, Adjoint au Maire,
M. le professeur PAGET, Adjoint au Maire,
Me LUBREZ, Adjoint au Maire,
M. COQUART, Conseiller municipal,
M. le Dr DEFAUX, Conseiller municipal,
M. DOYENNETTE, Conseiller municipal,
M. LANDREA, Conseiller municipal.

Assistaient également à la réunion MM. LALLAU, Chef de la 4ème division et TALLON, Chef de bureau.

-oOo-

Le procès-verbal de la réunion du 16 juillet 1952 est adopté sans observation.

I - Conservatoire National de Musique - Commission de Surveillance et de Patronage - Procès-verbal de la réunion du 18 septembre 1952

sur la proposition de Me MARTINACHE, la Commission, en ce qui concerne :

- a - la restauration de l'orgue, prend acte des informations et souhaite connaître les dernières décisions ministérielles sur cette question,
- b - la classe de tuba, donne un avis favorable en exprimant le désir que tout soit fait pour obtenir un **recrutement** d'élèves plus important,
- c - la classe de trompette, prend acte

d - la classe d'orgue et d'improvisation, émet un avis favorable.

D'autre part, constatant que la classe de chant comporte un nombre d'élèves trop élevé, la Commission estime qu'il faudrait prévoir la création d'un deuxième poste de professeur de chant et, dans ce but, décide que la question sera soumise à M. l'Adjoint au Personnel par les soins du Directeur du Conservatoire.

II - Collège moderne Jean Macé - Proposition de vente de l'immeuble contigu, 48-50, rue Gosselet

M. PECQUEUR, propriétaire de cet immeuble, offre de le vendre à la Ville pour un agrandissement éventuel du Collège moderne Jean Macé.

Considérant que l'augmentation des effectifs scolaires se fera sentir dans les établissements du second degré à partir de 1957, la Commission décide le renvoi de cette question à la Commission des Bâtiments.

III - Application de la loi BARANGE sur l'allocation scolaire - Projet d'achats

Le principe du projet d'équipement des écoles primaires et maternelles publiques présenté par M. l'Inspecteur primaire et Mlle l'Inspectrice départementale des Ecoles maternelles, en application de la loi du 28 septembre 1951 sur l'allocation scolaire, a été adopté avec certaines réserves.

M. le Préfet du Nord nous a fait savoir, le 26 septembre dernier, que le montant total de la subvention susceptible d'être attribuée à notre ville par la Caisse départementale scolaire, pour l'année scolaire 1951-1952, s'élèverait à 32.625.000 francs.

Nous vous donnons ci-dessous, en complet accord avec M. l'Inspecteur primaire de Lille, Inspecteur d'Académie adjoint et Mlle l'Inspectrice départementale des écoles maternelles, l'ensemble, chiffré le plus exactement possible, des acquisitions envisagées :

50 appareils de cinéma parlant 16 m/m, avec tous accessoires indispensables et écrans	19.000.000
22 appareils de projection fixe	373.000
28 séries de 134 films pour projection fixe destinés aux écoles primaires de garçons	669.000
27 séries de 101 films pour projection fixe destinés aux écoles primaires de filles	491.500
68 électrophones	2.856.000
55 séries de 36 disques destinés aux écoles primaires élémentaires	1.308.000

247 disques destinés aux écoles maternelles	146.000
55 aspirateurs, modèle industriel	1.500.000
1 guide-chant transpositeur, 3 octaves	27.000
9 pianos d'occasion	665.000
14 duplicateurs avec fournitures indispensables.	647.800
480 tapis bulgomme 80 x 50 pour éducation physique	309.600
2 porte-cartes murales	17.000
5 matériels d'imprimerie	155.000
7 appareils à pyrograver	19.425
1 machine à écrire reconstruite	80.000
23 abonnements au Bulletin de l'Education Nationale	19.550
1 cage à poules (modèle école maternelle)	35.200

le solde de la subvention étant employé à l'acquisition du mobilier demandé par les chefs d'établissement d'enseignement primaire soit, dans chaque école : obscurcissement d'une salle pour les projections, armoires pour renfermer les appareils de projection, les disques, les films, bancs à dossier, chaises et tables.

La Commission donne un avis favorable au plan des acquisitions proposées.

Poursuivant l'étude de cette question et après avoir examiné toutes les offres des maisons consultées, la Commission décide :

- a - d'ouvrir une adjudication en vue de la fourniture de 50 appareils de cinéma parlant avec accessoires indispensables et écrans, marque DEBRIE,
- b - de passer des marchés de gré à gré avec les firmes ci-dessous désignées :
 - 1 - "Les Editions filmées", 15, rue d'Argenteuil, Paris/1er, pour la fourniture des appareils de projection fixe et les films,
 - 2 - Société "Les Industries Musicales et Electriques Pathé-Marconi" pour la fourniture de 58 électrophones coffret 3351,
 - 3 - la Maison SOLVY, 108 bis, rue de Paris, Lille, pour la fourniture de disques,
 - 4 - la Société des Etablissements DELEBECQUE, 11, rue Malus, Lille, pour la fourniture d'aspirateurs,
 - 5 - M. LIETARD, 25, rue de l'Hôpital militaire, Lille, pour la fourniture de duplicateurs "Copyrex".

Pour le reste du matériel, la Commission décide de s'adresser aux firmes faisant les meilleures conditions, l'importance des achats étant inférieure à 500.000 francs.

-oOo-

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 45.

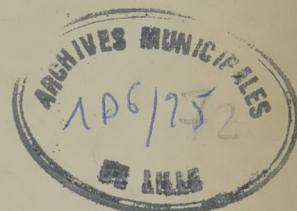
la Présidente,
Me MARTINACHE

le Secrétaire,
R. LALLAU

COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
et des BEAUX ARTS

Réunion du 20 Octobre 1953

PROCES-VERBAL



Les membres de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts se sont réunis à l'Hotel de Ville le Mardi 20 Octobre 1953 à 18 Heures 30, sous la présidence de Madame DEFLINE, Adjoint au Maire, remplaçant Me MARTINACHE, malade.

Etaient présents :

M.Mmes	DEFLINE, Adjoint au Maire		
	CORDONNIER, Conseiller Municipal		
	LEMPEREUR,	"	"
M.M.	BERTRAND,	"	"
	CAMELOOT,	"	"
	Liévin DANEL,	"	"
	Dr DEFAUX	"	"
	FRUCHART,	"	"
	Dr SIMONOT,	"	"

Excusés :

Me MARTINACHE, Adjoint au Maire
M. LAMBIN, Conseiller Municipal

Assistaient également à la réunion, M.M. LALLAU, Chef de Division et TALLON, Chef de Bureau

Le Procès-Verbal de la réunion du 4 Septembre 1953 est adopté sans observation.

LOI BARANGE - ANNEE SCOLAIRE 1952/1953 - Application

L'article 19 de la Loi du 7 Février 1953 apporte des modifications sensibles aux dispositions du 3ème Alinéa de l'article 1er de la Loi du 28 Septembre 1951, dite "Loi BARANGE", relatif à l'utilisation des fonds de la Caisse Départementale Scolaire. Cet article dispose en effet que "dans chaque Commune, les fonds des Caisses Départementales Scolaires devront être affectés, par priorité, à couvrir la part des Communes et des Départements dans la construction des batiments scolaires publics et la réparation des batiments scolaires existants".

M. le Préfet du Nord, par lettre en date du 17 Septembre 1953, ayant fait connaître que le montant de la participation de la Caisse Départementale Scolaire à revenir à la Ville, au titre de l'année scolaire 1952/1953 s'élève à : 41.085.100 Fr il est proposé d'employer les fonds comme suit:

/.....

1° - Agrandissement et amélioration de l'Ecole Maternelle GOUNOD, construction d'un logement pour la Directrice. Projet s'élevant à 22.000.000 de Fr susceptible d'être subventionné dans la proportion de 50 %.	Dépense restant à la charge de la Ville :	11.000.000	
2° - Amélioration de l'Ecole Maternelle Chateaubriand et construction d'un réfectoire pour cette école et pour l'Ecole de Filles Maintenon? Projet s'élevant à 14.000.000 susceptible d'être subventionné dans la proportion de 50 %	Dépense restant à la charge de la Ville :	7.000.000	
3° - Travaux de grosses réparations, d'amélioration, d'aménagement, de modernisation d'écoles primaires.- Evaluation.....		9.750.000	
4° - Travaux de grosses réparations, d'aménagement, de modernisation d'écoles maternelles Evaluation.....		10.250.000	
			38.000.000
			3.085.100

Le reste, soit.....
 étant destiné à l'équipement des écoles suivant les désirs exprimés par Melle l'Inspectrice des écoles maternelles et M. l'Inspecteur Primaire, à savoir:

ECOLEES MATERNELLES

4 Electrophones à 36.750 Fr l'un..... 147.000

ECOLEES PRIMAIRES

1°/ Abonnements à la Cinémathèque Centrale, Année Scolaire 1953/1954 :

1 école à 2 classes.....	4.000	
2 " 3 classes (6.000X2).....	12.000	
5 " 4 classes (8.000X5).....	40.000	
47 " 5 classes et plus (10.000X47)	470.000	526.000

2°/ Abonnements à la Cinémathèque Régionale 2ème semestre 1953

55 $\frac{1}{2}$ cotisations à 300 Fr	16.500	
55 $\frac{1}{2}$ assurances à 500 Fr.....	27.500	44.000

Année 1954

55 cotisations à 600 Fr	33.000	
55 assurances à 1.000 Fr	55.000	
55 licences à 700 Fr	38.500	126.500

à rep .ter..... 696.500 147.000

reports: 696.500 147.000

Droit d'entrée (perçu une seule fois) à raison de 25.000 Fr par école. 9 écoles étant déjà adhérentes à l'O.R.C.E.L.
 il reste 46 écoles, soit: 25.000 X 46 1.150.000 1.846.500

3°/ Obscurcissement des salles de classe à concurrence du solde soit: 1.091.600

3.085.100
=====

La Commission donne un avis favorable.

SITUATION DES EFFECTIFS SCOLAIRES

La Commission prend acte de la situation des effectifs scolaires telle qu'elle apparait dans l'état comparatif ci-dessous

	au 5/10/52	au 18/9/53	en+	en-	%
Ecoles Maternelles Publiques	4.949	5.451	502		10%
Ecoles Primaires Publiques de Filles	5.469	5.718	249		4½%
Ecoles Primaires Publiques de Garçons	6.251	6.393	142		2½%
Total.....	16.669	17.562	893		5½%
Ecoles Primaires Privées de Filles	4.328	4.436	108		2½%
Ecoles Primaires Privées de Garçons	1.998	2.097	99		4½%
Total.....	6.326	6.533	207		3¼%
Total Général.....	22.995	24.095	1100		4,75%

ÉCOLES FOMBELLE ET BOUCHER DE PERTHES

Madame LEMPEREUR attire l'attention de la Commission sur l'état des écoles Fombelle et Boucher de Perthes, situées dans un quartier déshérité, et souhaite qu'avec les crédits normaux rendus disponibles par l'utilisation des fonds de la Caisse Départementale Scolaire pour les travaux d'aménagement des locaux Scolaires, les travaux d'entretien nécessaires soient effectués par priorité, dans les deux établissements précités.

La Commission décide d'attirer l'attention des services municipaux compétents sur la nécessité de faire effectuer, sans tarder, l'entretien de ces deux écoles.

/.....

ECOLE RENAN.-

Madame LEMPEREUR signale que précédemment existaient à l'école Renan, des cours d'enseignement ménager .

Le local est toujours vacant (l'ancienne cuisine de la cantine) mais par suite de la suppression de la cantine; le gaz a été coupé et les cours ne peuvent avoir lieu.

Madame LEMPEREUR pense que les frais de remise en état seraient peu élevés et que la réinstallation de ces cours apparait d'autant plus souhaitable que cette école se trouve, elle aussi, dans un quartier de la Ville particulièrement intéressant.

La Commission se range à cet avis et demande aux services compétents de vouloir bien étudier cette question.

ECOLE DE St. SAUVEUR

Comme les groupes d'H.L.M. du Parc des Expositions commencent à s'édifier, la Commission estime que leur occupation va amener un accroissement sensible de la population scolaire que les écoles du quartier : Carnot, Lydéric, Mme Récamier, et Ruault ne pourront pas absorber.

L'édification d'un groupe scolaire va donc s'imposer.

La Commission exprime le souhait d'être saisie, pour avis, des projets de l'Urbaniste en Chef. Elle souhaite également être consultée sur tous les projets importants relatifs aux locaux scolaires: Constructions nouvelles, aménagements.

ECOLE DE PLEIN AIR DESIRE VERHAEGHE.-

Madame LEMPEREUR rappelle qu'à l'occasion de la réouverture prochaine de l'école de plein air Désiré Verhaeghe, elle a souhaité connaître le caractère qui serait donné à cet établissement. Elle souligne que nous avons à Lille une enfance inadaptée et déficiente qui a été malmenée par la guerre et que ces enfants ne peuvent se remettre suffisamment par le fait que maintenant le chômage sévit dans les familles ouvrières.

Elle demande que soit étudiée, sans tarder, la forme d'utilisation de cet établissement et la Commission se range à cet avis.

Oeuvre PIE WICAR.-

M. BERTRAND rappelle que, dans sa réunion précédente, la Commission avait demandé qu'une enquête sérieuse soit faite, sur place pour sauvegarder les droits de la Ville, au besoin, par une intervention auprès du Ministère des Affaires Etrangères.

Le service du Contentieux doit recevoir incessamment
.....

...../
des informations nouvelles émanant de la Société des Sciences et M. le Docteur DEFAUX signale qu'il a demandé à M. SCHUMANN, Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères, de faire procéder à l'enquête demandée. Il précise, toutefois, que cette affaire est du ressort de l'Ambassade de France auprès du Vatican et non de l'Ambassade de France à Rome.

Cette affaire sera évoquée à nouveau devant la Commission lorsque les renseignements demandés seront arrivés et avec l'audition prévue de M. DESRUMAUX et de Melle VANSTENKISTE, lauréate de 1953.

Avant de se séparer, les membres de la Commission demandent qu'une copie du rapport établi par le service au sujet de l'Oeuvre PIE WICAR leur soit envoyée. Le tirage étant fait, ce document sera envoyé incessamment.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H.45

Le Secrétaire

R. LALLAU

La Présidente

Mme DEFLINE

106/26

COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES
BEAUX ARTS

PROCES - VERBAL



Les membres de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville le Mardi 3 Février 1953 à 16 h.30 sous la présidence de Me MARTINACHE Adjoint au Maire.

Etaient présents :

Me MARTINACHE, Adjoint au Maire
M. le Docteur DUTERNE, Adjoint au Maire

S'étaient excusés :

Mme DEFLINE, Adjoint au Maire
Monsieur le Professeur PAGET, Adjoint au Maire.
Me LUBREZ, Adjoint au Maire
M. COQUART, Conseiller Municipal
M. le Docteur DEFAUX, Conseiller Municipal
M. DOYENNETTE, Conseiller Municipal
M. LANDREA, Conseiller Municipal

Assistaient également à la réunion M.M. LALLAU, Chef de la 4e Division et DUFLLOT, Chef de Bureau.

Les procès-verbaux des réunions des 15 Décembre 1952 et 20 Janvier 1953 sont adoptés sans observation.

I - Institut Denis Diderot - Collège Technique Baggio et Collège Moderne Franklin - Acquisition de bois d'oeuvres de toutes essences - Marché de gré à gré.

Avis favorable.

II - Cours municipaux Professionnels de garçons (sections normales) - Augmentation du nombre d'heures d'enseignement.

Bien que la délibération du Conseil Municipal en date du 18 Octobre 1950 prévoyait un nombre d'heures supérieur à celui existant, la Commission fait remarquer qu'il appartenait à M. le Directeur des Cours Municipaux Professionnels, avant d'ouvrir de nouveaux cours à compter du 1er Janvier 1953, de demander à l'Administration Municipale si la situation financière de la Ville permettait cette augmentation de dépenses.

Si en principe, elle est favorable à la proposition qui lui est faite, la Commission subordonne son avis à celui de M. l'Adjoint aux Finances à qui elle demande de transmettre le dossier.

/.....

III - Cours Municipaux Professionnels industriels et commerciaux.- Propositions d'organisation - Transformations d'heures d'enseignement des sections normales en heure de Promotion du Travail.-

Cette question paraissant être liée à celle de l'augmentation du nombre d'heures d'enseignement proposée par M. le Directeur des Cours Municipaux Professionnels en application de la délibération du Conseil Municipal du 18 Octobre 1950, la Commission, avant d'émettre un avis favorable, décide la transmission du dossier à la Commission des Finances pour examen de la répercussion financière.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 45.

Le Président,

Me MARTINACHE.

Le Secrétaire,

R. LALLAU.

COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET DES BEAUX ARTS

156/26

Réunion du 8 Avril 1953.

PROCES - VERBAL



Les membres de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville le Mercredi 8 Avril 1953. à 16 heures 30 sous la présidence de Me MARTINACHE Adjoint au Maire.

Etaient présents :

Me MARTINACHE, Adjoint au Maire,
M. le Dr DUTERNE, Adjoint au Maire,
M. le Dr DEFAUX, Conseiller Municipal.

Excusés :

Mme DEFLINE, Adjoint au Maire,
M. le Professeur PAGET, Adjoint au Maire
Me LUBREZ, Adjoint au Maire,
M. COQUART, Conseiller Municipal,
M. DOYENNETTE, Conseiller Municipal,
M. LANDREA, Conseiller Municipal.

Assistaient également à la réunion M.M. LALLAU, Chef de la 4e Division, et DUFLLOT, Chef de Bureau.

Le Procès-Verbal de la réunion du 3 Février 1953 est adopté sans observation.

1.- Commission d'Administration et de Surveillance de l'Ecole des Beaux Arts - Procès Verbal de la réunion du 11 Février 1953.

La Commission prend acte des travaux et décide :

- a) Grand Prix de la Ville de Lille : Avis favorable à l'attribution d'un prix dans la section d'Arts décoratifs.
- b) Prix Doutrelon de Try : Avis favorable à l'attribution de ce prix dans la section d'Architecture.
- c) Exposition des Travaux des Elèves : Avis conforme.
- d) Prix Wicar : émet le voeu qu'un mandataire de la Ville soit chargé d'étudier ce problème.

/....

- e) Casa Vélasquez : Me MARTINACHE demandera une subvention de 200.000 Fr sur le budget supplémentaire.
- f) Ordre de Mission pour les professeur : Avis favorable.
- g) Discipline : Avis favorable aux mesures prises.
- h) Bi-Centenaire de l'Ecole en 1955 : acte est pris des travaux.

II.- CENTRES REGIONAUX DU BUREAU UNIVERSITAIRE DE STATISTIQUE - MODIFICATION DE LA COTISATION.

Le montant de la cotisation demandée à chaque établissement était de 10 Fr par élève.

Par circulaire en date du 27/11/51, le Ministre de l'Education Nationale a dû augmenter les tarifs en raison des difficultés financières rencontrées par le B.U.S.

En raison de l'intérêt de cette documentation, la Commission accepte de fixer la cotisation à payer au B.U.S. à :

Collège Moderne Jean Macé.....	7.000 Fr
" " Franklin	14.000 Fr
" Technique V. Labbé.....	14.000 Fr
" " Baggio	21.000 Fr

III.- COMMISSION ADMINISTRATIVE DE LA DOTATION COLBRANT - Réunion du 17 Mars 1953 - Procès Verbal.

Avis favorable à l'attribution de la bourse à M. Serge WALLEZ élève du Conservatoire de Musique.

IV.- COMMISSION LOCALE PROFESSIONNELLE - Réunion du 27 Mars 1953. Procès-Verbal.

La Commission prend acte des travaux de la Commission Locale Professionnelle.

V.- MUSEES DE GEOLOGIE - Demande a) d'un crédit supplémentaire de 100.000 Fr, b) d'un 2e crédit supplémentaire de 200.000 Fr

En raison de l'intérêt des travaux projetés, la Commission donne un avis favorable à l'ouverture a) d'un crédit supplémentaire de 100.000 Fr, b) d'un 2e crédit supplémentaire de 200.000 Fr.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 45.

Le Secrétaire,

R. LALLAU.

Le Président,

Me MARTINACHE.

106/26

COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET
DES BEAUX-ARTS.

Réunion du 20 Janvier 1953

PROCES-VERBAL.



Les Membres de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville le Mardi 20 Janvier 1953 à 16h30 sous la présidence de Me MARTINACHE, adjoint au Maire.

Etaient présents : Me MARTINACHE, adjoint au Maire
M. le Docteur DEFAUX, Conseiller Municipal

Excusés : Mme DEFLINE, adjoint au Maire
M. le Docteur DUFERNE, adjoint au Maire
Me LUBREZ, adjoint au Maire
M. le Professeur PAGET, adjoint au Maire
M. M. COQUART, Conseiller Municipal
DOYENNETTE, Conseiller Municipal
LANDREA, Conseiller Municipal

Assistait également à la réunion, M. LALLAU, Chef de la 4ème Division.

Le Procès-verbal de la réunion du 15 Décembre n'étant pas terminé en raison de son importance sera présenté à l'agrément de la Commission lors de sa prochaine séance.

I - Musée Folklorique de l'Hospice Comtesse - Examen de la situation.

Après examen de la situation actuelle de la question et étude d'un programme et d'un plan d'organisation d'un Musée Régional et de Folklore présentés par M. MAUROIS, la Commission décide :

a) de faire sienne la suggestion d'une intervention du service des travaux de la Ville, appuyée par M. CORBEAU, architecte des Bâtiments de France, qui pourrait avoir d'heureux résultats. En effet, si de gros travaux de réfection de l'immeuble sont encore à faire, le rez-de-chaussée paraît néanmoins pouvoir être terminé assez vite et il pourrait servir pour y installer le Bureau du Conservateur du futur Musée ainsi qu'une salle de réserve dans laquelle seraient groupés les premiers éléments des collections qui doivent être présentées dans les autres ailes de l'édifice.

b) de présenter à M. le Maire un projet d'arrêté désignant les Membres de la Commission du Musée Régional et de Folklore en tenant compte des propositions de M. MAUROIS.

c) de proposer à l'Administration Municipale l'ouverture d'un crédit de 500.000 francs destiné à permettre les achats de documents, plans, cartes, objets, etc... qui peuvent encore se trouver chez quelques marchands et qu'il faudrait saisir de suite, avant que ces pièces ne soient prises par des collectionneurs et amateurs.

II - Musée Lapidaire du Palais Rihour - Examen de la situation.

Dans le rapport présenté, il est fait état de précisions données par M. MAUROIS qui expose son plan d'aménagement du Palais Rihour : à l'étage, la chapelle ou "conclave", la sacristie et l'oratoire, le vestibule d'entrée, l'escalier, et au rez-de-chaussée, la seule salle pouvant être ouverte au public et qui pourrait servir de salle

.../

d'Honneur de la Vie Municipale et être utilisée par l'Administration, en diverses circonstances, pour y recevoir des personnalités en visite à Lille.

Cette ouverture au public pose la question de l'entretien, de la surveillance, du gardiennage et M. Maurois propose l'aménagement, pour les rendre habitables pour le logement du gardien, de quatre petites pièces : deux au rez-de-chaussée, deux à l'étage.

La Commission souhaite qu'une étude soit faite par le service des Bâtiments Communaux, en accord avec M. Corbeau, architecte des Bâtiments de France, pour savoir si cet aménagement du logement du gardien est réalisable.

III.-Musée des Canonnières - Examen de la situation.-

La Direction des Musées de France, après une longue visite de ce Musée, a pensé qu'il serait très souhaitable de proposer à la Société des Canonnières, dont les ressources financières devenues insuffisantes ne permettront jamais une réorganisation scientifique de ce musée, la prise en charge par la Ville, au moins sous la forme d'une subvention annuelle, du bâtiment et des collections qu'il abrite et d'inclure le Musée des Canonnières, actuellement fermé au public, dans le cadre des musées municipaux. Elle offre d'envoyer un de ses inspecteurs pour négocier les bases d'un accord entre la Ville et la Société des Canonnières.

La Commission est d'avis de commencer les pourparlers et retient la proposition faite par la Direction des Musées de France.

IV.- Ecoles- Adjudication pour la fourniture des cahiers, livres fournitures scolaires, matériel d'enseignement-Année scolaire 1953- Cahier des charges .-

Avis favorable .

V.- Commission de Surveillance et de Patronage du Conservatoire de Musique- Réunion du 16 Décembre 1952- Procès-verbal.-

La Commission prend acte des informations contenues dans le dit procès-verbal en ce qui concerne le cas de Melle Blondel Françoise et la situation de la classe de Tuba. Elle donne son accord à l'attribution de la Fondation Doutrelon de Try à M. Claude BOUREZ, de la classe de trombone, et souhaite que M. Lannoy puisse prendre contact rapidement avec M. l'Adjoint Rombaut pour la mise au point de la question de restauration de l'orgue.

VI.-Commission de Surveillance et de Patronage du Conservatoire de Musique.- Réunion du 13 Janvier 1953 - Procès-verbal.-

La Commission fait siennes les propositions qui lui sont soumises :

- a) de confier momentanément l'intérim de la classe d'Histoire de la musique au professeur de la Classe de Harpe, Melle DUPUY, qui est titulaire d'un premier Prix d'Histoire de la Musique du Conservatoire de Paris ,
- b) de charger le Directeur de prendre contact avec des artistes de Paris pour rechercher un candidat susceptible d'assurer la deuxième classe de chant et de déclamation lyrique,

.....

- c) d'attribuer une heure supplémentaire par semaine à compter du 1er Février 1953 à Madame DEPADT, professeur des cours du soir de solfège " débutants " I clé et 2 clés,
- d) de ne pas autoriser les élèves titulaires d'un 1er Prix à suivre les cours d'excellence parallèlement à ceux qu'ils poursuivent au Conservatoire de Paris;
- e) d'autoriser un candidat ayant dépassé l'âge limite à solliciter son admission dans la classe de saxophone.

VII .- Cours municipaux Professionnels de garçons et de filles.-
Rajustement de la rémunération au Personnel enseignant -

L'arrêté interministériel du 20 Décembre 1952 (J.O. du 15 Janvier 1953) a majoré, avec effet du 1er Octobre 1952, la rémunération du personnel des Cours Professionnels :

enseignement théorique : taux ancien: 25.000
taux nouveau: 28.584

enseignement pratique : taux ancien : 12.000
taux nouveau: 14.292

Ces chiffres constituent le taux de 1^{re} heure-année.

La Commission donne un avis favorable de principe.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h15.

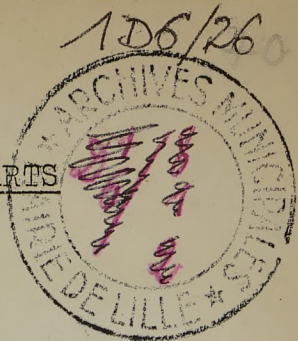
Le Président,
Me MARTINACHE.

Le Secrétaire,
R. LALLAU.

COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE & DES BEAUX-ARTS

Réunion du 15 Décembre 1952

PROCES-VERBAL



Les Membres de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville le lundi 15 Décembre 1952 à 16 heures 30 sous la présidence de M^e MARTINACHE, adjoint au Maire.

Etaient présents: M^e MARTINACHE, adjoint au Maire
Mme DEFLINE, d^e

Excusés : M.M. le Professeur PAGET, adjoint au Maire
le D^r DUTERNE, d^e
M^e LUBREZ, d^e
M.M. COQUART, Conseiller Municipal
le D^r DEFAUX, d^e
DOYENNETTE, d^e
LANDREA, d^e

Assistaient également à la réunion: M.M. LALLAU, Chef de la 4^{ème} Division et TALLON, Chef de Bureau.

Le procès-verbal de la réunion du 20 Octobre 1952 est adopté sans observation.

I.- Collège Technique Baggio. Acquisition de bois d'oeuvre nécessaire aux besoins des ateliers. Marché de gré à gré avec la Société Immobilière et Forestière, de Saint-André.

Avis favorable.

II.- Examen des demandes de subventions pour études et d'allocations pour fournitures scolaires.

Subventions pour Etudes

26.000 Fr à RINGOT Claude - Ecole Centrale de Paris
19.500 Fr à CAUCHETEUX René - Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Paris
26.000 Fr à LESUR Yves d^e d^e
32.500 Fr à BAERT Yolande - Conservatoire National de Musique de Paris
15.000 Fr à DE TOLLENAERE André d^e d^e
19.500 Fr à WALLEZ Jean-Pierre d^e d^e
10.500 Fr à BARBOT Jean - Ecole Normale de Douai
10.500 Fr à BART André d^e
13.000 Fr à COULOUMA Marthe - Ecole des Beaux-Arts de Lille
7.500 Fr à COURCHELLE Alain d^e d^e
9.100 Fr à DEUDON Serge d^e d^e
6.500 Fr à ENGRAND Michel d^e d^e
9.100 Fr à MAGUIN Jacques d^e d^e
6.500 Fr à THERY Yves d^e d^e

6.000 Fr à DUTHOIT Monique - Ecole Normale Supérieure Technique des
Arts Appliqués de Paris

3.900 Fr à DEFIVES Françoise - Conservatoire de Musique de Lille
3.900 Fr à VAN MALDER Thérèse d° d°

6.500 Fr à PEROY Michel - Ecole Régionale d'Optique

19.500 Fr à BLAISE Rodolphe - Institut Industriel du Nord
19.500 Fr à BLOQUIAU Claude d°
19.500 Fr à DUSAUSOY Julien d°
19.500 Fr à POLLET Jacques d°

26.000 Fr à GABERT Paul - Faculté des Lettres de Lille
5.200 Fr à MAMMEZ Léon d°

6.500 Fr à HAMEL Janine - Faculté de Médecine de Lille
4.500 Fr à LEFEBVRE Jean d°
19.500 Fr à POLLET Liliane d°

6.500 Fr à DECOTTIGNIES Daniel - Faculté des Sciences de Lille
26.000 Fr à GABERT Angèle d°
13.000 Fr à OPLINES Jean d°
6.000 Fr à VANDORPE Luc d°

5.200 Fr à HERMANT Francine - Ecole d'Infirmières Rue Inkermann Lille

2.000 Fr à VIGNEAU Brigitte - Ecole d'Educatrices de l'Enfance Lille

26.000 Fr à DEVULDER Joseph - Séminaire de Philosophie du Morbihan

13.000 Fr à DODANTHUN Jean Serge - Ecole Ste Geneviève à Versailles
13.000 Fr à LESUR Daniel d°

2.600 Fr à THERY Marie Thérèse - Rhétorique Sacré Coeur-Rue Royale
Lille

6.500 Fr à PLUZANSKI Alain - Faculté Catholique - Droit
6.000 Fr à VANDORPE Françoise d°

6.500 Fr à BALEDENS Francis - Institut Catholique des Arts et Métiers
1.600 Fr à ROGGE Jean d°
13.000 Fr à THERY Patrick d°

518.100

=====

Allocations pour Fournitures Scolaires

Collège Moderne Franklin

2.200 ALLARD Maurice	2.800 DALLE Michel
1.500 ASTIER Francis	1.500 DE BLAERE Bernard
2.200 BACQUART Marcel	1.500 DE BLAERE Pierre
1.700 BAROIS Alain	2.800 DEBOUDT Jacques
1.500 BASILIEN Michel	2.800 DECAUDAIN Lucien
1.800 BERTHELOOT Etienne	2.800 DENNEQUIN Pierre
2.200 BLYWEERT Paul	3.500 DEPIERRE Edmond
2.200 BUTIN Jean	3.500 DECARPENTRIES Marcel
2.200 CARPENTIER Daniel	3.700 DESMAZIERES Robert
2.600 CASSEZ Yves	3.500 DEVULDER Bernard
1.500 CATTAUX Francis	1.500 DEBOIS Jean Pierre
2.200 CHUFFART Pierre	5.200 DUGRAIN Claude
1.800 DAERDEN Remy	2.200 DUPLOUY Jean Claude

1.500	EVRARD Jean Claude	1.000	PELCENER Gérard
1.500	FLAMENT Robert	2.200	PEZIN Jacques
2.800	FOUCART Lucien	2.800	PLATEL Serge
1.500	GRIMONPON Jean	3.500	PREVOST Paul
3.500	HADOUX Jean Claude	5.200	REGNIER Jacques
2.600	HENDOUX Gilbert	3.900	ROUSSEL Claude
2.800	HENDOUX Jean Louis	5.900	SCHIPPERS Pierre
3.500	HUMBERT Alain	1.800	STEBACK Jean Marie
1.500	JOMIN Michel	3.500	THIBAUT J. M.
2.200	LEGRAIN Jean	2.200	TIRTAINE Michel
2.200	LELONG Jacques	2.200	VANSOETERSTEDE Michel
5.200	LEROY Gilbert	2.200	VERHELST Francis
3.800	MARTIN Jean Marie	2.200	VERHELST Roger
2.800	MEQUIGNON Jean	1.500	VERMESSE Jean
1.500	MERCHIER André	1.500	VERMESSE Michel
4.000	MONCLERC Jean	2.800	VINCHON Théophile
3.900	LOUDART Paul	2.200	WATERLOT Michel
1.500	PATTINIEZ Francis		
		157.800	

Collège Technique Baggio

2.800	ALDERWEIRELDT Henri	2.800	DENIS Marcel
1.500	ALLART Camille	1.500	DERLYN Clovis
2.200	AUTRIQUE Daniel	2.800	DESIETER Roger
1.000	BACQUET Roland	4.600	DESMET Robert
2.800	BAILLON Raymond	2.800	DEVLESSCHAUWER Raymond
1.500	BARBE Gaston	1.500	DEVREESE André
2.800	BEAUZOONE Claude	1.500	DEVREESE Claude
3.900	BEAUZOONE Roland	1.500	DEVOT Emile
2.200	BERNARD Fernand	3.200	DHENNIN André
5.200	BETTVILLER Michel	1.500	D'HONDT Francis
1.500	BRILLON Marcel	1.500	DIVE Serge
2.800	BUSSON Pierre	2.800	DROMMELLE Bertrand
2.200	BUYCK Francis	1.500	DUFOUR Pierre
3.900	BUZIN André	2.200	DUMOULIN Jean
5.200	CAPY Serge	2.800	DUQUESNOY Jean
1.500	CARETTE Georges	1.500	EDME René
1.700	CARPENTIER Jacques	2.800	EMBLANC Bernard
6.500	CHAUSSOY Alain	1.700	EXPEELS Jean
2.800	COISNE Bernard	2.800	FLOCON Jean
2.200	COLPAERT Yves	1.700	FOLIGNE Daniel
1.500	COMPAGNON Jean Claude	1.500	FONTAINE Claude
2.800	COUVELAERE Bernard	2.200	GILBERT Serge
2.200	DEBEER Francis	3.500	GILLON Michel
3.900	DEBELSUNCE Gérard	2.800	GODFROID René
2.800	DEBOEUF Roger	2.200	HABOURDIN Alain
3.500	DE BOECK Jean	2.200	HABOURDIN Guy
1.500	DEBREU Pierre	1.500	HAVEZ Pierre
2.200	DECOEN Robert	4.000	HOUZE Raymond
1.500	DECOSTER Albert	2.800	KERCKHOVE Jean Marie
4.000	DECOURCELLE Noël	2.800	KORNIELI Jean
3.900	DEGROOTE Etienne	3.900	LAINÉ Georges
2.800	DEHOOGHE Bernard	2.200	LAMBERT Robert
2.800	DEKLEERMAKER J.M.	3.900	LEBAHY Robert
1.500	DELEPLACE Guy	3.500	LEFEBVRE Francis
1.500	DELAITRE Gérard	2.200	LEFEBVRE Jacques
2.800	DELPLANQUE Gérard	3.500	LEFEBVRE Henri
2.800	DELPLANQUE Jean L.	2.200	LELEU Claude
2.800	DELSINNE André	3.900	LEPOT Fleury

2.200	LE TALLEC René	1.500	SADOINE Francis
1.500	LEVEL Pierre	1.200	SAINT GEORGES Jean
1.700	LEVEQUE Christian	2.200	SANDRAS Marcel
1.700	LEVEQUE Gérard	1.500	SAPIN Denis
2.200	LOMBART Pierre	2.800	SELLESLAGH Claude
1.800	LOOTEN Daniel	1.500	SENECHAL Michel
2.800	LHORTHIOIR Charles	1.500	SERGEANT Guy
2.800	LUCAT André	2.800	SNIECINSKI Michel
2.800	MARESCHAUX Jean	2.800	TERNYNCK Jean Pierre
2.800	MAST Jean Pierre	2.200	TURBLIN René
1.500	MESSIANT Bernard	2.800	VAN DAELE Michel
2.800	MORTEL Michel	2.200	VANDEN DORPE Julien
1.000	MORTREUX Jean	1.200	VANHULE Raymond
1.500	PACHART Guy	2.200	VAN WETTER Michel
1.500	PANNECKOUCKE Louis	3.500	VENDEVILLE Guy
2.800	PIERRE René	2.800	VER ELST Bernard
1.500	POLIANTE André	2.800	VIMERCATI Claude
1.800	POUILLY Jacques	3.900	WAELES Pierre
2.800	PROCUREUR Marcel	2.800	WAESSEM Ernest
7.200	PROCUREUR Paul	2.200	WALLERAND Michel
2.800	ROCHETTE Michel	1.500	WINOCQ René
5.200	ROSSEEL Gérard		
2.200	ROUSSARD Edgard		

303.600

Collège Moderne Jean Macé

1.200	ALEXANDRE Marie Thérèse	1.800	DUVINAGE Marcelle
2.200	BARBOUL Marie Thérèse	2.800	DYSERIN Simone
2.200	BARON Francine	2.600	EBY Annie
2.800	BERCKMOES Renée	4.500	EGOT Josiane
1.500	BERNARD Chantal	2.200	ESCURE Monique
2.800	BERNARD Michèle	1.500	FARINEAUX Daniëlle
2.200	BOCQUET Evelyne	1.500	FARINEAUX Nicole
3.500	BONTINCK Cécile	1.200	FERRAND Thérèse
1.200	BRUNIN Jeanne	2.200	FICHTEN Madeleine
1.500	CAPY Josiane	2.200	FLANDER Violette
1.800	CATEL Nicole	1.000	FORESTIER Michèle
1.000	CELLIER Monique	1.000	FORESTIER Raphaële
1.500	CLINQUART Annie	1.200	FOUANT Eliane
2.200	COLL Marinette	1.400	GOUSSEAU Mauricette
2.800	COUDENYS Josiane	1.200	GUYOT Josette
1.800	DAERDEN Jeanine	1.200	GUYOT Monique
2.600	DECEUKELAIRE Ariane	2.800	HENDOUX Françoise
2.600	DECEUKELAIRE Arlette	2.800	HOEL Anita
2.600	DECREQUY Thérèse	2.800	HOUEN Jacqueline
1.200	DEHAY Nicole	2.200	KORNIG Jeannine
2.600	DENIS Jacqueline	1.500	LAUSENT Gilberte
2.600	DENIS Jocelyne		
2.600	DENIS Monique	4.000	LEIGNEL Andrée
2.200	DESCAMPS Josiane	2.200	LELEU Mathilde
1.500	DESMARETS Francine	1.500	LESAFFRE Marie France
3.500	DESMAZIERES Brigitte	1.000	LESUR Mauricette
3.500	DESMAZIERES Gilberte	4.500	LIONET Janine
1.500	DETHANDT Thérèse	2.800	LUYTEN Simone
2.200	DEUDON France	2.600	MALET Annie
2.600	DILLY Jacqueline	2.600	MANNIEZ Daniëlle
2.600	DILLY Micheline	2.200	MARFIL Joëlle
1.200	DUBOIS Françoise	2.200	MENU Colette
1.500	DUBOIS Thérèse	1.200	MESSIANT Yvette
2.600	DUBUFFET Nicole	2.600	MEURIN Michèle
1.800	DUGRAIN Paulette	1.000	MOSIO Christiane
2.200	DUREZ Francine	1.000	MOSIO Daniëlle

2.600	NAERT Eliane	2.800	TAURET Jeanine
2.200	OCHME Jeanna	1.500	TERIN Monique
2.200	OFFROY Claude	2.200	TERNYNCK Thérèse
4.500	PENIN Jeanine	1.200	THERBY Josette
1.500	PIERREUSE Francine	2.800	THIBAUT Louise
2.200	POLLET Jeanine	1.200	VAILLANT Françoise
1.500	PORREYE Michèle	1.200	VANBESELAERE Paulette
2.600	PREVOST Micheline	2.800	VANCEULEBROECK Monique
2.800	REMMERY Gertrude	1.200	VANDERMISSEN Andrée
3.800	RICHARD Andrée	2.200	VAN ESPEN Renée
1.000	RICHARD Christiane	2.200	VERVINCK Nicole
1.000	ROSTICCIANI Christian	1.500	VETU Monique
2.800	ROUSSELLE Denise	2.200	VUYSTEKE Michèle
2.200	SELLESLAGH Annie	2.200	WARTEL Nicole

211.000

=====

Lycée Faidherbe

2.500	BEGEL Hubert	3.900	LAINÉ Léon
2.500	BODART Gérard	2.800	LENGLART Pierre
2.200	CATTELIN Pierre	2.800	LESAGE Jean
2.800	COPYANS Jacques	1.500	LORIDANT Roland
2.800	DAMMARETZ Luc	2.500	NOLF Michel
1.500	DEBACKER Gérard	2.800	PARENT Jacques
2.500	DECOTTIGNIES Victor	2.500	ROCCA Jonnie
2.800	D'HALLUIN Christian	2.500	ROCCA Pierre
1.000	D'HOORNE Eric	2.200	SCIETTECATTÉ Jean
1.500	FLORENT Daniel	2.200	STIEVENART Serge
1.200	GOETHALS Claude	2.500	TEMBREMANDE Bernard
2.800	JACQUEMIN Michel		

54.300

=====

Lycée Fénelon

2.800	ADMONT Danièle	2.200	MERCHIER Christiane
1.500	CELLIER Françoise	2.500	PLUZANSKI Edwige
1.500	DELACENSERIE Nicole	2.800	SCHIETTECATTÉ Claudine
2.800	DELFOSSÉ Madeleine	2.200	VALENCELLE Josette
2.800	DELFOSSÉ Thérèse	2.200	VERMEERSCH Annick
2.800	GLANTZEN Noella	2.200	WASTIN Nicole
1.500	HAMEL Annie		
1.500	HAMEL Claudine	33.500	
2.200	HERMANT Marguerite	-----	

33.500

Collège Technique Valentine Labbé

1.200	ALLARD Monique	2.800	CATTEAU Annie
2.200	BARDOEL Blanche	1.500	CONSIL Anne-Marie
2.200	BEAURENAUD Claudine	2.200	COOPMAN Georgette
3.500	BECQUART Jacqueline	2.200	COPIN Michèle
2.800	BIENCOURT Nicole	3.900	DE BOECK Jeanine
2.800	BLONDEL Josiane	2.600	DE BOSSCHERE Jeanine
2.800	BOURCE Jeanine	1.500	DEBREU Renée
2.200	BOUVIER Jocelyne	2.200	DECKMYN Jeanine
1.800	BRUCHET Josiane	2.200	DEFURNE Thérèse
3.500	BUZIN Jeanine	2.200	DELANNOY Thérèse
2.800	CASTELAIN Andrée	5.200	DE LEERS Francine

2.800	DELFOSSÉ Monique	2.800	LIEPPE Marguerite
3.500	DELVALLEZ Viviane	4.000	MALLET Colette
3.500	DECUAND Monique	2.800	MARESCAUX Germaine
2.200	DESCHINKEL Monique	1.500	MASQUELIEZ Michèle
2.200	DESMIDT Aliette	3.500	MAST Jeannine
5.200	DESSAULAS Jacqueline	3.500	PIERENBOOM Michèle
2.800	DEVOS Jeanine	2.200	PETIT Michèle
2.800	DEVOS Michèle	3.500	PICHEREAU Gisèle
2.800	DONNE Monique	2.600	POLFLIET Francine
2.800	DRUGMAN Gisèle	1.500	PRENEEL Michèle
1.500	DUBOIS Annette	2.800	ROSE Christiane
2.200	DUBRULLE Monique	2.800	SENGULEN Josiane
3.500	DUCAÏEZ Nicole	2.200	SMETS Jocelyne
1.500	DUTHOIT Francine	2.200	STICHELBOUT Jacqueline
2.200	EVRRARD Janine	2.200	TELLIER Nicole
2.800	FOUCART Nicole	2.200	TISON Georgette
1.800	FRANCK Arlette	2.800	VANBESELAERE Janine
1.500	GELLYNCK Sylviane	2.800	VAN DEN BOGAERT Monique
1.800	GRUSON Colette	2.200	VANDENPLAS Claire
3.500	GUIGNERY Monique	3.500	VANDENPLAS Odette
2.800	HEIMST Arlette	3.500	VANDENDRIESSCHE Anne Marie
2.800	HOLLEVOET Jeannine	3.500	VANDENDRIESSCHE Rosé Marie
1.500	HUMBERT Claudine	1.500	VANDEPUTTE Nicole
3.500	HUTIN Simone	3.500	VANDERCRUYSSÉ Francine
1.800	HUYBENS Liliane	3.500	VIENNE Janine
2.800	JAQUART Marie	3.900	VIMAL-DUMONTEIL Claude
2.200	LEUFLE Madeleine	3.900	WAELES Paulette
1.500	LHERMINEZ Christiane	2.800	WARIN Nicole
2.800	LEROY Aline		

210.600

2.200 JARDEZ Géraldine - Institut Sévigné à Roubaix
2.200 JARDEZ Xavière " " "

4.400
=====

1.500 BODART Jacques - Lycée de Tourcoing
2.800 REBEYROL André - Collège Colbert à Tourcoing
4.000 PLACE Claude - Ecole d'Agriculture de Wagnonville
5.900 SEGHERS André - " "

9.900
=====

1.500 MEQUIGNON Michel - Ecole Nationale Professionnelle d'Armentières
3.500 THERBY Daniel - Collège d'Armentières
6.500 WAGEBART Lucien "

10.000
=====

3.500 BARROIS Patrick - Centre d'Apprentissage d'Armentières
2.200 BEGEL Evelyne - Lycée Jules Ferry à Haubourdin
2.200 CHAMPION Lucienne Ecole Tillier Lille
2.700 DEROO Monique " "
3.200 RICHARD Marcelle " "

8.100
=====

2.200	BOUVEUR Edith - Ecole Jamet Buffereau
4.000	DUCHATEAU Renée - Ecole Pratte
4.000	MINCKE Annie - " "
2.800	PARIS Claudine - " "

10.800	
=====	
2.200	CREPE Geneviève - Centre d'Apprentissage I34, rue d'Artois
4.500	DUTERTRE Bernadette - " "
2.800	LUYTEN Odette - " "

9.500	
=====	
1.500	GLORIAN Gérard - Centre d'Apprentissage rue de Lannoy
1.500	MUSELET Gérard - " " "
4.500	LUYTEN Louis - Centre d'Apprentissage de Loos
2.800	ANCELLE Jean Marie - Ecole Professionnelle des Industries Lilloises
2.200	BOUVEUR Pierre - " " "
2.600	BUTIN Daniel - " " "
2.800	CARLIER Roger - " " "
4.000	CORNETTE Jacques - " " "
2.200	DELEVILLE Michel - " " "
2.200	LAMONIER Jean Louis - " " "
2.200	PALLARES René - " " "
1.500	PATTIN Jean Claude - " " "
1.800	RIEM Albert - " " "
1.500	ROLAND Guy - " " "

25.800	
=====	
3.900	BRAUT Jacques - Institution Charlemagne de Lille
3.900	BRAUT Pierre - " " "
2.200	CHIELENS Alain - " " "
2.200	CHIELENS Philippe - " " "
2.800	COESNON Pierre - " " "
2.800	COESNON André - " " "
2.200	DEFERNE Christian - " " "
2.800	LEFRANC René - " " "
1.800	LORTHIOIR Yves - " " "
2.800	VANDEBUSSCHE Francis - " " "
2.200	VANDEBUSSCHE Paul - " " "

29.600	
=====	
1.500	BLANQUART Yves - Institution St Pierre - Lille
2.200	BOUVEUR Marc - " " "
2.200	DESWARTE Bernard - " " "
1.800	DUCREUX Jacques - " " "
3.200	GILBERT Philippe - " " "
5.200	LEGRAND Alain - " " "
1.800	ROLAND Michel - " " "
2.800	SACRE Carlos - " " "
2.800	VANHAMME Maurice - " " "
2.800	VANHAMME Robert - " " "

26.300	
=====	

2.800	HOSTELET Bernard	Ecole St.Joseph-Rue Solférino,Lille.	
2.200	LESUR Bernard	d°	d°
3.900	TREFFEL Jean Marie	d°	d°

8.900			
=====			
2.800	DUPONT Gérard	Ecole St.Joseph-R.du Fg.de Roubaix,Lille	
2.800	BONNET Odile	Ecole St.Joseph-289 Rue Nationale, Lille	
2.200	LEFRANC Geneviève	d°	d°

5.000			
=====			
1.800	LEGROS Maryvonne	Ecole St.Bernard , Rue de Canteleu,Lille	
2.200	DERYCKERE Alain	Ecole Ozanam,Rue St. Gabriel , Lille	
2.200	VIHNEAU Joseph	d°	d°

4.400			
=====			
2.800	PARSY Francis	Ecole St.Jean-Baptiste à Etampuis (Belgique)	
4.500	ENGRAND Claude	Institution St.Michel,22 Parvis St.Michel.	
2.200	VANHAMME Thérèse	Institution Sacré-Coeur, Rue Parrayon .	
2.800	SACRE Jacqueline	Ecole La Sagesse , Place aux Bleuets .	
3.500	DUTERTRE Anne Marie	Centre Ménager , Rue St. Gabriel	
1.500	LORTHIOIR Agnès	Ecole Professionnelle,Rue de la Barre	
2.200	REBEYROL Anne-Marie	d°	d°
1.500	ROLAND Geneviève	d°	d°

5.200			
2.800	DEVULDER Henriette	Externat Immaculée Conception	
2.800	MAGNIER Francine	d°	d°
2.800	MAGNIER Monique	d°	d°

8.400			
3.500	SPYSSCHAERT Françoise	Ecole Ste Agnès Rue Ste Catherine, Lille	
1.800	DESCAT Marie-Claire	Ecole Notre Dame de la Treille	
1.500	GILQUIN Francine	d°	d°
1.500	GILQUIN Monique	d°	d°
2.200	GRUSON Catherine	d°	d°
2.200	GRUSON Christine	d°	d°
1.800	VANDORPE Odile	d°	d°

13.000			
2.200	BOSSUT Marie France	Institution N.D.-Boulevard Vauban	
2.200	DESCAT Germaine	d°	d°
2.200	DESCAT Marie-Thérèse	d°	d°
2.200	DESCAT Monique	d°	d°
2.800	GOUART Michelle	d°	d°
2.200	NUYTEN Marie-Claude	d°	d°

13.800			
=====			

I.200	BEGEL François	Institution Jeanne d'Arc - Lille
I.400	CATTEAU Bernard	d ^e
I.400	CATTEAU Jean Pierre	d ^e
2.800	DEVULDER Jacques	d ^e
I.700	JESSU Philippe	d ^e
I.800	VANDORPE Bernard	d ^e
I.800	VANDORPE Denis	d ^e
I.700	VIGNEAU Jean	d ^e

I3.800		
=====		
I.500	DERYCKERE Anne-Marie	Institution Ste Claire - Lille
I.500	DERYCKERE Bernadette	d ^e
I.500	DERYCKERE Brigitte	d ^e
2.200	DESBIENS Michèle	d ^e
I.500	STRAGIER Monique	d ^e
2.800	VANDENBUSSCHE Françoise	d ^e

II.000		
=====		
I.800	DESQUIENS Paulette	Ecole La Ruche - Lille
I.800	HOUZE Gisèle	d ^e

3.600		
=====		
8.000	GARROIS Claudie	Pensionnat Sacré-Coeur - Rue Royale

I.800	BOUCHEZ Thérèse	Institution N/D. D'Annay - Lille
2.200	COMBES Thérèse	d ^e
I.500	DELZENNE Annie	d ^e
2.800	DE RYCKER Danielle	d ^e
I.500	HOSTE Marie-Paule	d ^e
I.500	HOSTE Claudine	d ^e
I.500	LAMONIER Françoise	d ^e

I2.800		
=====		
2.200	BONNET Gérard	Immaculée Conception - Haubourdin
4.000	JACQMIN Serge	

6.200		
=====		
2.200	CATTEAU Françoise	Ecole de la Cessoir - Saint-André
2.200	NUYTEN Brigitte	d ^e

4.400		
=====		
I.500	HUGLO Daniel	Ecole St Jude - Armentières

I.500	COEUGNET François	Immaculée Conception à Bailleul
2.200	ROGGLE Michel	d ^e

3.700		
=====		
2.200	PATTINIEZ Monique	N.D. du Sacré Coeur à Loos

3.900	DESCAT Georges	Ecole Communautaire à Flers
2.800	DESCAT Michel	Institution St Paul à Melles (B).

RECAPITULATION

Subventions pour Etudes

Enseignement Public :	421.400	
" Privé !	96.700	
	<hr/>	518.100

Allocations pour fournitures scolaires

Enseignement public	970.800	
" privé	310.100	
	<hr/>	1.280.900
		<hr/>
Total général		1.799.000
		<hr/> <hr/>

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

Le Président,
Me MARTINACHE

Le Secrétaire,
R. LALLAU

COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES BEAUX-ARTS



Réunion du 20 Janvier 1948

Les Membres de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le mardi 20 Janvier 1948, sous la présidence de M. Martinache, Adjointe déléguée.

Étaient présents: Mlle Martinache, M. Duterne, adjoints;
M. Cloas, Conseiller Municipal;
M. Vandenhende, Chef de la 4ème Division.

Excusés: Mme Defliné, M. Lubrez, adjoints;
M. Coquart, Conseiller Municipal.

Absents: M.M. Paget, adjoint;
Dofaux et Landrea, Conseillers Municipaux.

1°- Subventions pour études et allocations pour fournitures.

a) Subventions pour études.

Avis favorable à l'attribution d'une subvention de :

25.000 frs à DESPAX Gisèle, élève du Conservatoire de Paris
35.000 frs à DEVIENNE André, élève de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Paris
30.000 frs à LEBRUN Jean, élève de l'Ecole d'Architecture de Lille
25.000 frs à MENIL Serge, élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Lille
30.000 frs à MONNERET Jean, élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris.

b) Allocations pour fournitures.

Avis favorable à l'attribution d'une allocation de :

4.000 frs à ANCELET Françoise, élève du Collège Moderne Jean Macé
5.000 frs à BRENET Joanne, élève du Collège Moderne Jean Macé
6.000 frs à DEMARET Rose, élève du Lycée Fanelon
2.000 frs à DOLLE Ginette, élève du Collège Technique V. Labbé
2.000 frs à DOLLE Yvette, élève du Collège Technique V. Labbé
4.000 frs à HERMANT Marguerite, élève du Lycée Fénelon
3.000 frs à LANCKMAN Monique, élève du Collège Moderne Jean Macé
3.000 frs à LEMAIRE Monique, élève du Collège Technique V. Labbé
5.000 frs à MORET Yvette, élève du Collège Moderne Jean Macé
7.000 frs à CAPY Bernard, élève du Collège Moderne Franklin
4.000 frs à DOLLE Pierre, élève du Collège Moderne Franklin
2.000 frs à ORBIE Pierre, élève du Collège Moderne Franklin
2.000 frs à PARENT Michel, élève du Collège Moderne Franklin
4.000 frs à PREVOST Paul, élève du Collège Moderne Franklin
7.000 frs à VAREECKE René, élève du Collège Moderne Franklin

Les bénéficiaires devront adresser en cours de scolarité, à M. le Maire, une appréciation sur la marche de leurs études signée du Directeur de l'établissement qu'ils fréquentent.

2°- Année 1948 - Cahier des charges de l'adjudication de la fourniture des livres classiques, de bibliothèques et de prix.

Avis favorable.

3°- Centre Départemental d'Orientation Professionnelle. Demande de subvention par M. le Préfet du Nord.

La lettre de M. le Préfet du Nord en date du 28 Novembre 1947 porte sur les deux points suivants :

- l'apport du matériel scientifique, estimé à 180.000 francs, devrait être compté comme participation de la ville aux frais de premier établissement et non comme subvention de fonctionnement.
- la subvention en espèces de l'année 1948 devrait être calculée sur la base de 2 frs par habitant.

Nous vous signalons que :

- a) dans notre lettre du 6 avril 1946 adressée à M. le Préfet du Nord, nous avons précisé que la Ville acceptait de transférer le matériel scientifique au Centre départemental, mais à valoir sur le montant des subventions annuelles calculées sur la base du chiffre de la population et proportionnées à l'effort des autres communes.
- b) le chiffre de 188.900 Frs, pour l'année 1948 (ce qui correspond à 1 Fr. par habitant : population de Lille d'après le dernier recensement : 188.900 a été fixé par la Préfecture dans sa lettre du 17 juillet 1947 demandant l'octroi d'une subvention municipale en faveur du Centre départemental d'Orientation Professionnelle.

C'est sur la base de ces éléments et après avis de la Commission de l'Instruction Publique (réunion du 25 septembre 1947) et de la Commission des Finances (réunion du 3 octobre 1947) que la délibération N° 1656 du 10 octobre 1947 a été établie.

La Commission après un nouvel examen maintient les décisions prises antérieurement, estime que l'apport des 180.000 Frs ne doit pas être considéré comme un cadeau, mais comme un acompte à déduire sur la subvention que la ville devrait éventuellement verser comme les autres communes, sur la base de 2 Frs par habitant.

4°- Ecole des Beaux-Arts - Enseignement du moulage et de l'estampage-

Avis favorable à la proposition de la Commission d'Administration et de Surveillance de l'Ecole des Beaux-Arts tendant à charger M. DESCAR-PENTRIES, Professeur de modelage, de l'enseignement du moulage et de l'estampage et à lui confier 4 heures supplémentaires de cours.

5°- Ecole des Beaux-Arts - Bibliothèque, remise en état - Demande de crédit.

Avis favorable.

6°- Projet de médaille de la Ville de Lille.

La Commission ne retient pas le projet et émet l'avis qu'une subvention soit accordée à son auteur.

Séance levée à 20 heures 35.

Le Président,

M. Martinache.

Le Secrétaire :

Vandenhende.



COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES BEAUX-ARTS

Réunion du 20 Janvier 1948

Les Membres de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le mardi 20 Janvier 1948, sous la présidence de M. Martinache, Adjointe déléguée.

Étaient présents: Mlle Martinache, M. Duterne, adjoints;
M. Cloos, Conseiller Municipal;
M. Vandenhende, Chef de la 4ème Division.

Excusés: Mme Defline, M. Lubrez, adjoints;
M. Coquart, Conseiller Municipal.

Absents: M.M. Paget, adjoint;
Defaux et Landrea, Conseillers Municipaux.

1°- Subventions pour études et allocations pour fournitures.

a) Subventions pour études.

Avis favorable à l'attribution d'une subvention de :

25.000 frs à DESPAX Gisèle, élève du Conservatoire de Paris
35.000 frs à DEVIENNE André, élève de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Paris
30.000 frs à LEBRUN Jean, élève de l'Ecole d'Architecture de Lille
25.000 frs à MENIL Serge, élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Lille
30.000 frs à MONNERET Jean, élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris.

b) Allocations pour fournitures.

Avis favorable à l'attribution d'une allocation de :

4.000 frs à ANCELET Françoise, élève du Collège Moderne Jean Macé
5.000 frs à BRENET Joanne, élève du Collège Moderne Jean Macé
6.000 frs à DEMARET Rose, élève du Lycée Fénelon
2.000 frs à DOLLE Ginette, élève du Collège Technique V. Labbé
2.000 frs à DOLLE Yvette, élève du Collège Technique V. Labbé
4.000 frs à HERMANT Marguerite, élève du Lycée Fénelon
3.000 frs à LANCKMAN Monique, élève du Collège Moderne Jean Macé
3.000 frs à LEMAIRE Monique, élève du Collège Technique V. Labbé
5.000 frs à MORET Yvette, élève du Collège Moderne Jean Macé
7.000 frs à CAPY Bernard, élève du Collège Moderne Franklin
4.000 frs à DOLLE Pierre, élève du Collège Moderne Franklin
2.000 frs à ORBIE Pierre, élève du Collège Moderne Franklin
2.000 frs à PARENT Michel, élève du Collège Moderne Franklin
4.000 frs à PREVOST Paul, élève du Collège Moderne Franklin
7.000 frs à VAREECKE René, élève du Collège Moderne Franklin

Les bénéficiaires devront adresser en cours de scolarité, à M. le Maire, une appréciation sur la marche de leurs études signée du Directeur de l'établissement qu'ils fréquentent.

2°- Année 1948 - Cahier des charges de l'adjudication de la fourniture des livres classiques, de bibliothèques et de prix.

Avis favorable.

3°- Centre Départemental d'Orientation Professionnelle. Demande de subvention par M. le Préfet du Nord.

La lettre de M. le Préfet du Nord en date du 28 Novembre 1947 porte sur les deux points suivants :

- l'apport du matériel scientifique, estimé à 180.000 francs, devrait être compté comme participation de la ville aux frais de premier établissement et non comme subvention de fonctionnement.
- la subvention en espèces de l'année 1948 devrait être calculée sur la base de 2 frs par habitant.

Nous vous signalons que :

- a) dans notre lettre du 6 avril 1946 adressée à M. le Préfet du Nord, nous avons précisé que la Ville acceptait de transférer le matériel scientifique au Centre départemental, mais à valoir sur le montant des subventions annuelles calculées sur la base du chiffre de la population et proportionnées à l'effort des autres communes.
- b) le chiffre de 188.900 Frs, pour l'année 1948 (ce qui correspond à 1 Fr. par habitant : population de Lille d'après le dernier recensement : 188.900 a été fixé par la Préfecture dans sa lettre du 17 juillet 1947 demandant l'octroi d'une subvention municipale en faveur du Centre départemental d'Orientation Professionnelle.

C'est sur la base de ces éléments et après avis de la Commission de l'Instruction Publique (réunion du 25 septembre 1947) et de la Commission des Finances (réunion du 3 octobre 1947) que la délibération N° 1656 du 10 octobre 1947 a été établie.

La Commission après un nouvel examen maintient les décisions prises antérieurement, estime que l'apport des 180.000 Frs ne doit pas être considéré comme un cadeau, mais comme un acompte à déduire sur la subvention que la ville devrait éventuellement verser comme les autres communes, sur la base de 2 Frs par habitant.

4°- Ecole des Beaux-Arts - Enseignement du moulage et de l'estampage.

Avis favorable à la proposition de la Commission d'Administration et de Surveillance de l'Ecole des Beaux-Arts tendant à charger M. DESCAR-PENTRIES, Professeur de modelage, de l'enseignement du moulage et de l'estampage et à lui confier 4 heures supplémentaires de cours.

5°- Ecole des Beaux-Arts - Bibliothèque, remise en état - Demande de crédit.

Avis favorable.

6°- Projet de médaille de la Ville de Lille.

La Commission ne retient pas le projet et émet l'avis qu'une subvention soit accordée à son auteur.

Séance levée à 20 heures 35.

Le Président,

M. Martinache.

Le Secrétaire :

Vandenhende.

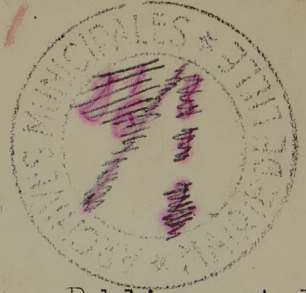
M. de Valenciennes

AD6/262

COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

et des BEAUX-ARTS

Réunion du 9 Mars 1948



Les Membres de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville le mardi 9 Mars 1948 sous la présidence de Me MARTINACHE Adjoint délégué.

Etaient présents : Melle MARTINACHE, adjoint
Mme DEFLINE, adjoint
MM. CIAES, DEFAUX, Conseillers Municipaux.

Excusés : MM. LUBREZ, DUTERNE, Adjoint

Absents : MM. PAGET, Adjoint
COQUART, LANDREA, Conseillers Municipaux.

M. VANDENHENDE, Chef de la 4ème Division assistait à la Réunion.

Aucune observation n'est apportée au P.V. de la dernière réunion.

I.- COMMISSION ADMINISTRATIVE DE LA DOTATION COLBRANT
P.V. DE LA REUNION DU 18 FEVRIER.

La Commission :

1° - fait siennes les propositions qui attribuent :

2.000 Frs à M. Jean PARSY, Esthétique générale
2.000 Frs à M. Robert DEFRETIN, Musicien
600 Frs à M. HENNEBERT, Architecte
500 Frs à M. MACAREZ, Peintre

2° - Considérant la modicité de la somme à allouer - 5.000 -
exprime le vœu qu'une subvention municipale vienne
renforcer la Dotation.

II.- COMMISSION LOCALE PROFESSIONNELLE DE LILLE - P.V. DE LA
REUNION DU 23 FEVRIER

Il est pris acte des travaux de cette commission qui a donné un avis favorable pour l'attribution d'une subvention de l'Etat de :

1° - 1.240.465 Frs : aux Cours Municipaux industriels et
commerciaux de garçons de Lille -
Institut Diderot.

2° - 500.000 Frs : aux Cours Municipaux Professionnels de
jeunes filles Collège Valentine Labbé -
Lille

3° - 50.000 Frs : aux Cours Professionnels de l'Union des
Syndicats libres féminins - 4 rue des
Buisses - Lille.

- 4° - 100.000 Frs: aux Cours Professionnels de Boucherie, 9 rue Thiers
Lille
- 5° - 70.000 Frs: aux Cours Professionnels de l'Union Française de
la Jeunesse - 19 rue des Poissonceaux - Lille
- 6° - 20.000 Frs: aux Cours de perfectionnement de monteurs-électriciens
de la Société Industrielle du Nord, 116 rue de l'Hô-
pital Militaire - Lille
- 7° - 275.000 Frs: à la Société d'enseignement technique de Lille et
environs - Ecole Nationale des Arts et Métiers.
- 8° - 500.000 Frs: aux Cours de perfectionnement de la Métallurgie..
- 9° - 80.000 Frs: aux Conférences pour Ingénieurs-Société d'enseignement
technique.
- III - COMMISSION DE SURVEILLANCE ET D'ADMINISTRATION DE L'ECOLE DES
BEAUX-ARTS - P.V. DE LA REUNION DU 3 MARS.

La Commission prend acte des travaux repris dans ce procès-verbal
et retient particulièrement son attention sur:

- 1° - le projet de modification du règlement du " Grand Prix de la
Ville de Lille ".
- 2° - le projet de modification du règlement du " Prix Doutrelon de Try "
projets qui reçoivent tous deux un avis particulièrement favorable.

IV - INSTITUT DENIS DIDEROT - COLLEGE TECHNIQUE BAGGIO

Acquisition de 20 établis pour l'Atelier de menuiserie. Marché en
régularisation.

Avis favorable.

V - COMMISSION DES BIBLIOTHEQUES POPULAIRES - P.V. DE LA REUNION DU
12 FEVRIER.

Pris acte.

VI - PROJET D'ACHAT D'UN MANUEL A L'USAGE DES MAITRES - " LA DEMOGRAPHIE
A L'ECOLE " DE G. MAUCO et M. GRANDAZZI.

Sur la proposition de Madame DEFLINE, la Commission émet un avis
favorable à l'achat, pour tous les instituteurs et institutrices, par la
ville de Lille, du manuel " La Démographie à l'Ecole " de l'Alliance
Nationale contre la dépopulation afin d'apporter une contribution à la
lutte contre la dénatalité.

Avant de lever la séance, Me MARTINACHE donne lecture d'un projet
d'arrêté de mise au concours du poste de professeur d'Esthétique générale
préparatoire pour remplacer Melle DUBUISSON, professeur retraitée main-
tenue en activité.

Séance levée à 19 h. 30.

Le Secrétaire,

VANDENHENDE.

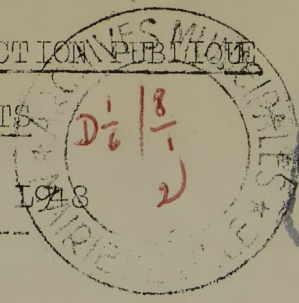
Le Président,

Me MARTINACHE.

121

COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
et des BEAUX-ARTS

Réunion du 9 Mars 1948



Les Membres de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville le mardi 9 Mars 1948 sous la présidence de Me MARTINACHE Adjoint délégué.

Etaient présents : Melle MARTINACHE, adjoint
Mme DEFLINE, adjoint
MM. CLAES, DEFAUX, Conseillers Municipaux.

Excusés : MM. LUBREZ, DUTERNE, Adjoint

Absents : MM. PAGET, Adjoint
COQUART, LANDREA, Conseillers Municipaux.

M. VANDENHENDE, Chef de la 4ème Division assistait à la Réunion.

Aucune observation n'est apportée au P.V. de la dernière réunion.

I.- COMMISSION ADMINISTRATIVE DE LA DOTATION COLBRANT
P.V. DE LA REUNION DU 18 FEVRIER.

La Commission :

1° - fait siennes les propositions qui attribuent :

- 2.000 frs à M. Jean PARSY, Esthétique générale
- 2.000 frs à M. Robert DEFRETIN, Musicien
- 600 frs à M. HENNEBERT, Architecte
- 500 frs à M. MACAREZ, Peintre

2° - Considérant la modicité de la somme à allouer - 5.000 - exprime le vœu qu'une subvention municipale vienne renforcer la Dotation.

II.- COMMISSION LOCALE PROFESSIONNELLE DE LILLE - P.V. DE LA REUNION DU 23 FEVRIER

Il est pris acte des travaux de cette commission qui a donné un avis favorable pour l'attribution d'une subvention de l'Etat de :

- 1° - 1.240.465 frs : aux Cours Municipaux industriels et commerciaux de garçons de Lille - Institut Diderot.
- 2° - 500.000 frs : aux Cours Municipaux Professionnels de jeunes filles Collège Valentine Labbé - Lille
- 3° - 50.000 frs : aux Cours Professionnels de l'Union des Syndicats libres féminins - 4 rue des Buisses - Lille.

L'Administration Municipale retire les propositions de la Commission, sous réserve de ceux qui auraient pu être prises pour le Conseil d'Administration des affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction Réunion du 9 Mars 1948 complémentaire.....

- 4° - 100.000 Frs: aux Cours Professionnels de Boucherie, 9 rue Thiers
Lille
- 5° - 70.000 Frs: aux Cours Professionnels de l'Union Française de
la Jeunesse - 19 rue des Poissonceaux - Lille
- 6° - 20.000 Frs: aux Cours de perfectionnement de monteurs-électriciens
de la Société Industrielle du Nord, 116 rue de l'Hô-
pital Militaire - Lille
- 7° - 275.000 Frs: à la Société d'enseignement technique de Lille et
environs - Ecole Nationale des Arts et Métiers.
- 8° - 500.000 Frs: aux Cours de perfectionnement de la Métallurgie..
- 9° - 80.000 Frs: aux Conférences pour Ingénieurs-Société d'enseignement
technique.
- III - COMMISSION DE SURVEILLANCE ET D'ADMINISTRATION DE L'ECOLE DES
BEAUX-ARTS - P.V. DE LA REUNION DU 3 MARS.

La Commission prend acte des travaux repris dans ce procès-verbal
et retient particulièrement son attention sur:

- 1° - le projet de modification du règlement du " Grand Prix de la
Ville de Lille ".
 - 2° - le projet de modification du règlement du " Prix Doutrelon de Try "
- projets qui reçoivent tous deux un avis particulièrement favorable.

IV - INSTITUT DENIS DIDEROT - COLLEGE TECHNIQUE BAGGIO

Acquisition de 20 établis pour l'Atelier de menuiserie. Marché en
régularisation.

Avis favorable.

V - COMMISSION DES BIBLIOTHEQUES POPULAIRES - P.V. DE LA REUNION DU
12 FEVRIER.

Fris acte.

VI - PROJET D'ACHAT D'UN MANUEL A L'USAGE DES MAITRES - " LA DEMOGRAPHIE
A L'ECOLE " DE G. MAUCO et M. GRANDAZZI.

Sur la proposition de Madame DEFLINE, la Commission émet un avis
favorable à l'achat, pour tous les instituteurs et institutrices, par la
ville de Lille, du manuel " La Démographie à l'Ecole " de l'Alliance
Nationale contre la dépopulation afin d'apporter une contribution à la
lutte contre la dénatalité.

Avant de lever la séance, Me MARTINACHE donne lecture d'un projet
d'arrêté de mise au concours du poste de professeur d'Esthétique générale
préparatoire pour remplacer Melle DUBUISSON, professeur retraitée main-
tenue en activité.

Séance levée à 19 h. 30.

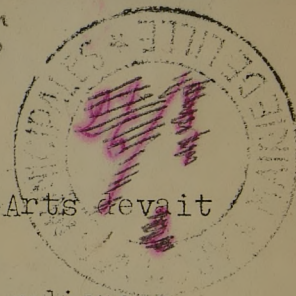
Le Secrétaire,

VANDENHENDE.

Le Président,

Me MARTINACHE.

ADG/26



COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

La Commission de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts devait se réunir le Mercredi 9 Juin, à 18 heures .

Me. MARTINACHE, Adjoint délégué, retenue par plusieurs audiences, avait prévenu le secrétaire de la Commission qu'elle arriverait avec quelques minutes de retard .

A cette réunion s'étaient fait excuser : Me. LUBREZ et M.le Dr. DUTERNE, Adjoints, M.M. COQUART et CLAES, Conseillers Municipaux.

A 18 heures, Monsieur LANDREA, Conseiller Municipal était présent. Me. MARTINACHE, qui avait pu enfin se libérer, est arrivée sitôt le départ de M. LANDREA .

La séance n'a donc pu se tenir et elle fut reportée au 14 Juin .

Réunion du 14 Juin 1948

Les Membres de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le Lundi 14 Juin à 18 H 30, sous la présidence de Me. MARTINACHE, Adjoint délégué .

Etaient présents : Me. MARTINACHE , Adjoint .
M. Landréa , Conseiller Municipal .

Excusés : Me. LUBREZ , Adjoint ,
M.M. CLAES , Dr. DEFAUX, Conseillers Municipaux.

Absents : Mme DEFLINE, M.M. PAGET, Dr. DUTERNE, Adjoints.
M. COQUART, Conseiller Municipal .

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 9 MARS 1948 .

Après lecture d'une lettre de M. COQUART, ce dernier est porté "excusé" au lieu d'absent et, à la suite de cette observation le P.V. de la réunion du 9 Mars est adopté .

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE - COMMISSION DE SURVEILLANCE ET DE PATRONAGE - REUNION DU 5 MAI .

Avis favorable est donné après que Me. MARTINACHE eut formulé quelques explications sur les travaux de la commission notamment en ce qui concerne a) la composition des jurys de concours et, en particulier le relèvement de la vacation des membres du jury venant de Paris; b) les concours à ouvrir pour le remplacement des professeurs : Mme CORNIL, M. LECOCQ, Melle CAMART, M. GUENOT et la revalorisation des traitements; c) la création d'une classe de Déclamation Lyrique, d'une 2ème classe de chant, et la titularisation de Melle Jacqueline ROUSSEL accompagnatrice et de M. Raymond ROBILLARD, professeur de la classe des Choeurs;

.....

- d) la transformation du cours du jour de Mme DURIEZ, professeur de piano, en cours du soir, et la fixation à 12 h. au lieu de 9 de la durée du cours de M. HANNART, professeur de Clarinette;
e) enfin, les perturbations causées aux classes de violon par l'absence fréquente des professeurs Mme CASTELAIN et Melle BIKELAS;
f) la présence des délégués du personnel au sein de la Commission de Surveillance et de Patronage et la remise aux lauréats d'un ouvrage musical lors de la distribution des prix.

INSTITUT DENIS DIDEROT - COLLEGE TECHNIQUE BAGGIO - EQUIPEMENT EN MATERIEL.

Avis favorable aux propositions de M. FONTAINE, Directeur, tendant à l'acquisition de :

a) Matériel d'atelier	4.110.000
b) Mobilier scolaire	1.500.000
c) Matériel pour l'Enseignement Commercial.	500.000
Total	<u>6.110.000</u> =====

PROJET DE MEDAILLE DE LA VILLE DE LILLE.

La Commission, confirmant l'avis qu'elle avait formulé en sa séance du 20 Janvier, ne retient pas le projet, mais souhaite néanmoins que son auteur soit récompensé.

Séance levée à 20 h.

Le Président,
M. MARTINACHE.

Le Secrétaire,
VAN DEN HENDE.

ADG/26
184
COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

La Commission de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts devait se réunir le Mercredi 9 Juin, à 18 heures .

Me. MARTINACHE, Adjoint délégué, retenue par plusieurs audiences, avait prévenu le secrétaire de la Commission qu'elle arriverait avec quelques minutes de retard .

A cette réunion s'étaient fait excuser : Me. LUBREZ et M. le Dr DUTERNE, Adjoint, M.M. COQUART et CLAES, Conseillers Municipaux.

A 18 heures, Monsieur LANDREA, Conseiller Municipal était présent Me. MARTINACHE, qui avait pu enfin se libérer, est arrivée sitôt le départ de M. LANDREA .

La séance n'a donc pu se tenir et elle fut reportée au 14 Juin

Réunion du 14 Juin 1948

Les Membres de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le Lundi 14 Juin 18 H 30, sous la présidence de Me. MARTINACHE, Adjoint délégué

Etaient présents : Me. MARTINACHE , Adjoint .
M. Landréa , Conseiller Municipal .

Excusés : Me. LUBREZ , Adjoint ,
M.M. CLAES , Dr. DEFAUX, Conseillers Municipaux.

Absents : Mme DEFLINE, M.M. PAGET, Dr. DUTERNE, Adjoint.
M. COQUART, Conseiller Municipal .

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 9 MARS 1948 .

Après lecture d'une lettre de M. COQUART, ce dernier est porté "excusé" au lieu d'absent et, à la suite de cette observation le P.V. de la réunion du 9 Mars est adopté .

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE - COMMISSION DE SURVEILLANCE ET DE PATRONAGE - REUNION DU 5 MAI .

Avis favorable est donné après que Me. MARTINACHE eut formulé quelques explications sur les travaux de la commission notamment en ce qui concerne a) la composition des jurys de concours et, en particulier le relèvement de la vacation des membres du jury venant de Paris; b) les concours à ouvrir pour le remplacement des professeurs : Mme CORNIL, M. LECOCQ, Melle CAMART, M. GUENOT et la revalorisation des traitements; c) la création d'une classe de Déclamation Lyrique, d'une 2ème classe de chant, et la titularisation de Melle Jacqueline ROUSSEL accompagnatrice et de M. Raymond ROBILLARD, professeur de la classe des Choeurs;

- d) la transformation du cours du jour de Mme DURIEZ, professeur de piano, en cours du soir, et la fixation à 12 h. au lieu de 9 de la durée du cours de M. HANNART, professeur de Clarinette;
- e) enfin, les perturbations causées aux classes de violon par l'absence fréquente des professeurs Mme CASTELAIN et Melle BIKELAS;
- f) la présence des délégués du personnel au sein de la Commission de Surveillance et de Patronage et la remise aux lauréats d'un ouvrage musical lors de la distribution des prix.

INSTITUT DENIS DIDEROT - COLLEGE TECHNIQUE BAGGIO - EQUIPEMENT EN MATERIEL.

Avis favorable aux propositions de M. PONTAINE, Directeur, tendant à l'acquisition de :

a) Matériel d'atelier	4.110.000
b) Mobilier scolaire	1.500.000
c) Matériel pour l'Enseignement Commercial.	500.000

Total	6.110.000
	=====

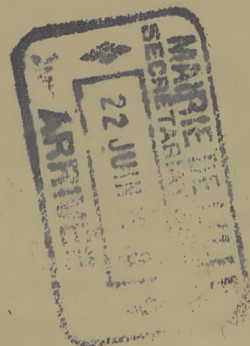
PROJET DE MEDAILLE DE LA VILLE DE LILLE.

La Commission, confirmant l'avis qu'elle avait formulé en sa séance du 20 Janvier, ne retient pas le projet, mais souhaite néanmoins que son auteur soit récompensé.

Séance levée à 20 h.

Le Président,
M. MARTINACHE.

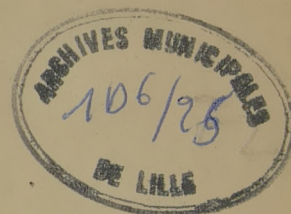
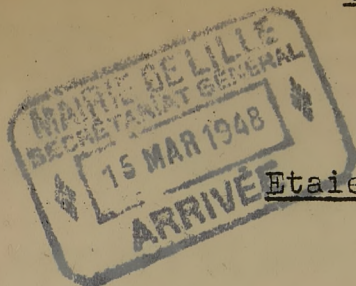
Le Secrétaire,
VAN DEN HENDE.



Secrétaire Général

COMMISSION DE SURVEILLANCE & D'ADMINISTRATION
DE L'ECOLE DES BEAUX ARTS

Proces-verbal de la réunion du 3 Mars 1948



Etaient présents :

MM. SOURIAU, Recteur de l'Université
BAERT,
BORREWATER,
DEQUENE
DEREGNAUCOURT,
DOBBELAERE,
FAVIER,
TRIBAUT,
DESRUMAUX, Directeur de l'Ecole des Beaux Arts,
BOSIER, secrétaire d° d°

Excusé : M. TRENTESAUX.

Maître MARTINACHE, ^{déléguée} adjointe aux Beaux Arts, retenue par d'autres obligations, ayant fait demander de ne pas l'attendre, la séance est ouverte à 15 heures, sous la présidence de M. SOURIAU, Recteur de l'Université, qui donne la parole à M. DESRUMAUX.

Celui-ci souhaite la bienvenue aux nouveaux membres de la Commission et fait part des deuils qui, successivement ont frappé l'Ecole du fait de la disparition de MM. DUBUISSON, DUEZ et DEHAUDT, membres de la Commission et de MM. LEMOINE et DESREUX, professeurs.

M. DESRUMAUX informe la Commission de la démission de M. IECROART et indique les mesures qui ont été prises pour assurer l'enseignement sans interruption.

La Commission les ayant approuvées, les nominations provisoires de MM. FAVRELLE, SIZAIRE, GARNACHE et DEROO, pourront devenir définitives si les conditions habituelles du stage sont remplies par ces nouveaux professeurs.

M. DESRUMAUX donne ensuite lecture des lettres de félicitations reçues de M. JAUJARD, Directeur des Arts et des Lettres et de M. Robert REY, Directeur de l'Enseignement et de la Production Artistiques pour les résultats obtenus par l'Ecole des Beaux Arts et d'une lettre de M. le Maire de Lille, adressée à M. FAVIER à l'occasion des succès remportés par l'Ecole Régionale d'Architecture.

Lecture est donnée du proces-verbal de la réunion du 2 Juin 1947 qui est adopté sans observation.

Maître MARTINACHE arrivée sur ces entrefaites prend la présidence de la séance et donne à la Commission, les précisions suivantes :

1° - BIBLIOTHEQUE & COURS DE CERAMIQUE + La demande de crédit a été portée à 500.000 Fr qui seront répartis sur les budgets des deux écoles et disponibles en 1948 et 1949. Cette demande a reçu l'avis favorable de la Commission Municipale des Beaux-Arts, ainsi que la demande d'heures supplémentaires pour le cours de céramique

Ces deux questions seront soumises prochainement à l'approbation du Conseil Municipal.

2° - TRAVAUX - La demande de travaux présentée par les Directeurs des deux écoles a été récemment étudiée lors d'une réunion avec

...../

l'Adjoint délégué et le Directeur des travaux. En raison de l'importance de la dépense à engager, il a été admis que celle-ci serait répartie sur plusieurs exercices et que les travaux seraient effectués dans la mesure où l'Administration obtiendrait les crédits nécessaires. En attendant, une liste du mobilier le plus urgent a été établie et remise au service intéressé.

Lecture est donnée du procès-verbal de la réunion du 7 Juillet 1947, qui est adopté sans observation.

M. DESRUMAUX donne lecture de la correspondance échangée avec M. LA PRADE, Inspecteur Général de l'Enseignement Artistique au sujet des nominations de professeurs.

La Commission décide alors de déclarer la vacance du poste de professeur du cours d'Esthétique générale préparatoire et d'ouvrir un concours dans les conditions habituelles. Ce concours pourrait se faire dans la 2ème quinzaine de Juin.

GRANDS PRIX - Pour garder au Grand Prix de la Ville de Lille et au Prix Doutrelon de Try, la valeur d'une consécration de fin d'études, la Commission estime nécessaire de modifier comme suit, quelques articles du règlement de ces prix.

I°) GRAND PRIX DE LA VILLE DE LILLE.

Article I - Un Grand Prix de la Ville de Lille sera attribué chaque année à des élèves et anciens élèves de l'Ecole des Beaux-Arts de Lille, ayant moins de 30 ans, au 31 Décembre de l'année en cours.

Article II - L'assiduité des élèves devra être constatée journalièrement. Les anciens élèves devront avoir suivi régulièrement et assiduellement le cycle complet de leurs études. La justification en sera fournie par le secrétariat de l'Ecole. Ils devront en outre avoir fait connaître leur désir de participer au Grand Prix, en s'inscrivant avant de quitter l'Ecole, sur le registre déposé à cet effet, au Secrétariat.

Article IV - Le crédit annuel du Prix est fixé par le Maire de Lille.

Article VI - Un sixième du crédit alloué, servira à couvrir une partie des frais de concours supportés par les candidats. La somme sera répartie de la façon suivante:
Les sculpteurs en toucheront la moitié
Les architectes et décorateurs, les 3/4
Les peintres, la totalité.

Le reliquat sera reporté aux exercices suivants pour être versé aux peintres, en plus de l'indemnité prévue, ci-dessus.

Article VIII - S'il n'y a pas d'ex aequo et si en conséquence, il y a un unique premier prix et un unique second prix, le premier prix ne peut être inférieur à la 1/2 du crédit alloué, le second au 1/6.

Les autres articles sans changement

II - PRIX DOUTRELON DE TRY

Article I - Les revenus de la Fondation portant le nom " Fondation Doutrelon de Try " sont destinés à la constitution d'un prix à attribuer à l'élève ou l'ancien élève, le plus méritant, au choix de la Commission, après avis de la Direction.

Article VIII - La section dont un élève aura été récompensé au dernier concours, sera examinée la dernière et il n'y sera choisi un nouveau lauréat, qu'à défaut d'un candidat incontestable dans les autres.

Article IX - Les élèves distingués ensuite par le jury pourront être autorisés à se représenter avec de nouveaux travaux au concours suivant.

Les candidats seront jusqu'à 30 ans, autorisés à se présenter s'ils ont été désignés dans ces conditions. Un registre spécial des candidats sera tenu à jour.

Les autres articles sans changement.

JURYS -

Les raisons exposées par le professeur du cours de sculpture sont acceptées par la Commission qui décide d'attribuer cette année le Grand Prix de la Ville de Lille, au cours d'architecture.

La Commission propose comme membres du jury:

MM. DEREGNAUCOURT et FAVIER, Membres de la Commission
CLEMENT et LYS, Membres étrangers à l'Ecole
QUIQUEMPOIS, suppléant.

Le Prix de la Fondation Doutrelon de Try sera remis cette année au cours d'arts décoratifs.

La Commission propose comme membres du Jury:

MM. DOBBELAERE, BORREWATER et FAVIER, Membres de la Commission
Lucien BORREWATER, DELRUE, Membres étrangers à l'Ecole.

COMITE DE PATRONAGE DES ANCIENS ELEVES - M. BORREWATER suggère l'idée de constituer un comité de patronage qui faciliterait le placement des élèves ayant terminé leurs études. Ce comité grouperait des anciens élèves, des industriels, des représentants des chambres syndicales intéressées.

M. SOURIAU propose de soumettre la question à l'Association des Anciens élèves. M. THIBAUT qui en est le président, l'étudiera en Conseil d'Administration.

COURS DE MOULINS-LILLE - M. DESRUMAUX signale à la Commission qu'en dépit des demandes réitérées depuis 2 ans, le cours est rarement chauffé pendant l'hiver. Les élèves quittent le cours et n'y reviennent plus. S'il n'est pas possible de chauffer cette salle, il faudrait en envisager la fermeture.

Maître MARTINACHE étudiera avec le service de chauffage de la mairie, les moyens de l'éviter.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 17 h.

Le Directeur de
l'Ecole des Beaux-Arts,

DESRUMAUX.

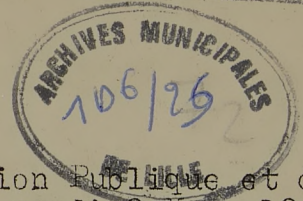
Le Présidente
de la Commission,

M. MARTINACHE.

COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

et des BEAUX-ARTS

Réunion du 9 Mars 1948



Les Membres de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville le mardi 9 Mars 1948 sous la présidence de Me MARTINACHE Adjoint délégué.

Etaient présents : Melle MARTINACHE, adjoint -
Mme DEFLINE, adjoint
MM. CLAES, DEFAUX, Conseillers Municipaux.

Excusés : MM. LUBREZ, DUTERNE, Adjoints

Absents : MM. PAGET, Adjoint
COQUART, LANDREA, Conseillers Municipaux.

M. VANDENHENDE, Chef de la 4ème Division assistait à la Réunion.

Aucune observation n'est apportée au P.V. de la dernière réunion.

I.- COMMISSION ADMINISTRATIVE DE LA DOTATION COLBRANT
P.V. DE LA REUNION DU 18 FEVRIER.

La Commission :

1° - fait siennes les propositions qui attribuent :

- 2.000 Frs à M. Jean PARSY, Esthétique générale
- 2.000 Frs à M. Robert DEFRETIN, Musicien
- 600 Frs à M. HENNEBERT, Architecte
- 500 Frs à M. MACAREZ, Peintre

2° - Considérant la modicité de la somme à allouer - 5.000 - exprime le vœu qu'une subvention municipale vienne renforcer la Dotation.

II.- COMMISSION LOCALE PROFESSIONNELLE DE LILLE - P.V. DE LA
REUNION DU 23 FEVRIER

Il est pris acte des travaux de cette commission qui a donné un avis favorable pour l'attribution d'une subvention de l'Etat de :

- 1° - 1.240.465 Frs : aux Cours Municipaux industriels et commerciaux de garçons de Lille - Institut Diderot.
- 2° - 500.000 Frs : aux Cours Municipaux Professionnels de jeunes filles Collège Valentine Labbé - Lille
- 3° - 50.000 Frs : aux Cours Professionnels de l'Union des Syndicats libres féminins - 4 rue des Buisses - Lille.

- 4° - 100.000 Frs: aux Cours Professionnels de Boucherie, 9 rue Thiers
Lille
- 5° - 70.000 Frs: aux Cours Professionnels de l'Union Française de
la Jeunesse - 19 rue des Poissonceaux - Lille
- 6° - 20.000 Frs: aux Cours de perfectionnement de monteuses-électriciens
de la Société Industrielle du Nord, 116 rue de l'Hô-
pital Militaire - Lille
- 7° - 275.000 Frs: à la Société d'enseignement technique de Lille et
environs - Ecole Nationale des Arts et Métiers.
- 8° - 500.000 Frs: aux Cours de perfectionnement de la Métallurgie..
- 9° - 80.000 Frs: aux Conférences pour Ingénieurs-Société d'enseignement
technique.
- III - COMMISSION DE SURVEILLANCE ET D'ADMINISTRATION DE L'ECOLE DES
BEAUX-ARTS - P.V. DE LA REUNION DU 3 MARS.

La Commission prend acte des travaux repris dans ce procès-verbal
et retient particulièrement son attention sur:

- 1° - le projet de modification du règlement du " Grand Prix de la
Ville de Lille ".
- 2° - le projet de modification du règlement du " Prix Doutrélon de Try "
- projets qui reçoivent tous deux un avis particulièrement favorable.

IV - INSTITUT DENIS DIDEROT - COLLEGE TECHNIQUE BAGGIO

Acquisition de 20 établis pour l'Atelier de menuiserie. Marché en
régularisation.

Avis favorable.

V - COMMISSION DES BIBLIOTHEQUES POPULAIRES - P.V. DE LA REUNION DU
12 FEVRIER.

Pris acte.

VI - PROJET D'ACHAT D'UN MANUEL A L'USAGE DES MAITRES - " LA DEMOGRAPHIE
A L'ECOLE " DE G. MAUCO et M. GRANDAZZI.

Sur la proposition de Madame DEFLINE, la Commission émet un avis
favorable à l'achat, pour tous les instituteurs et institutrices, par la
ville de Lille, du manuel " La Démographie à l'Ecole " de l'Alliance
Nationale contre la dépopulation afin d'apporter une contribution à la
lutte contre la dénatalité.

Avant de lever la séance, Me MARTINACHE donne lecture d'un projet
d'arrêté de mise au concours du poste de professeur d'Esthétique générale
préparatoire pour remplacer Melle DUBUISSON, professeur retraitée main-
tenue en activité.

Séance levée à 19 h. 30.

Le Secrétaire,

VANDENHENDE.

Le Président,

Me MARTINACHE.

ADG/26



COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

La Commission de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts devait se réunir le Mercredi 9 Juin, à 18 heures .

Me. MARTINACHE, Adjoint délégué, retenue par plusieurs audiences, avait prévenu le secrétaire de la Commission qu'elle arriverait avec quelques minutes de retard .

A cette réunion s'étaient fait excuser : Me. LUBREZ et M. le Dr. DUTERNE, Adjoint, M.M. COQUART et CLAES, Conseillers Municipaux.

A 18 heures, Monsieur LANDREA, Conseiller Municipal était présent. Me. MARTINACHE, qui avait pu enfin se libérer, est arrivée sitôt le départ de M. LANDREA .

La séance n'a donc pu se tenir et elle fut reportée au 14 Juin .

Réunion du 14 Juin 1948

Les Membres de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le Lundi 14 Juin à 18 H 30, sous la présidence de Me. MARTINACHE, Adjoint délégué .

Etaient présents : Me. MARTINACHE , Adjoint .
M. Landréa , Conseiller Municipal .

Excusés : Me. LUBREZ , Adjoint ,
M.M. CLAES , Dr. DEFAUX, Conseillers Municipaux.

Absents : Mme DEFLINE, M.M. PAGET, Dr. DUTERNE, Adjoint.
M. COQUART, Conseiller Municipal .

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 9 MARS 1948 .

Après lecture d'une lettre de M. COQUART, ce dernier est porté "excusé" au lieu d'absent et, à la suite de cette observation le P.V. de la réunion du 9 Mars est adopté .

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE - COMMISSION DE SURVEILLANCE ET DE PATRONAGE - REUNION DU 5 MAI .

Avis favorable est donné après que Me. MARTINACHE eut formulé quelques explications sur les travaux de la commission notamment en ce qui concerne a) la composition des jurys de concours et, en particulier le relèvement de la vacation des membres du jury venant de Paris; b) les concours à ouvrir pour le remplacement des professeurs : Mme CORNIL, M. LECOCQ, Melle CAMART, M. GUENOT et la revalorisation des traitements; c) la création d'une classe de Déclamation Lyrique, d'une 2ème classe de chant, et la titularisation de Melle Jacqueline ROUSSEL accompagnatrice et de M. Raymond ROBILLARD, professeur de la classe des Choeurs;

- d) la transformation du cours du jour de Mme DURIEZ, professeur de piano, en cours du soir, et la fixation à 12 h. au lieu de 9 de la durée du cours de M. HANNART, professeur de Clarinette;
- e) enfin, les perturbations causées aux classes de violon par l'absence fréquente des professeurs Mme CASTELAIN et Melle BIKELAS;
- f) la présence des délégués du personnel au sein de la Commission de Surveillance et de Patronage et la remise aux lauréats d'un ouvrage musical lors de la distribution des prix.

INSTITUT DENIS-DIDEROT - COLLEGE TECHNIQUE BAGGIO - EQUIPEMENT EN MATERIEL.

Avis favorable aux propositions de M. FONTAINE, Directeur, tendant à l'acquisition de :

a) Matériel d'atelier	4.110.000
b) Mobilier scolaire	1.500.000
c) Matériel pour l'Enseignement Commercial.	500.000

Total	6.110.000
	=====

PROJET DE MEDAILLE DE LA VILLE DE LILLE.

La Commission, confirmant l'avis qu'elle avait formulé en sa séance du 20 Janvier, ne retient pas le projet, mais souhaite néanmoins que son auteur soit récompensé.

Séance levée à 20 h.

Le Président,

M. MARTINACHE.

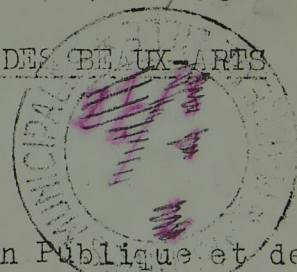
Le Secrétaire,

VAN DEN HENDE.

106/26

COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

Réunion du 20 Septembre 1948



Les Membres de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le lundi 20 Septembre à 18 H. sous la présidence de M^e Martinache, adjoint délégué.

Etaient présents : M^e Martinache, adjoint
M. le D^r Defaux, Conseiller Municipal

excusés : M.M. D^r Duterne, Lubrez, adjoints
Coquart, Landréa, Conseillers Municipaux

absents : Mme Defline
M. Paget, adjoints au Maire
Claes, Conseiller Municipal.

Assistait également à la réunion M. Vandenhende, Chef de la 4^{ème} Division.

Aucune observation n'est apportée au P.V. de la dernière réunion.

1^o P.V. de la réunion de la Commission de Surveillance et d'Administration de l'Ecole des Beaux-Arts.

Adopté.

2^o Subventions à allouer éventuellement aux sociétés musicales.

M^e Martinache présente une liste de sociétés musicales lilloises classées suivant leur valeur artistique, leur importance en effectif ou leur organisation particulière. Elle souhaiterait pouvoir répondre aux doléances qui lui ont été présentées en vue d'apporter éventuellement à ces groupements la participation financière de la ville.

Avant de statuer définitivement sur l'avis à émettre et, en cas d'avis favorable, sur le mode de rétribution, cachet ou subvention, la Commission désire obtenir tous renseignements complémentaires et charge le service de rassembler toutes informations précises notamment sur ce qui a été fait dans le passé, sur la valeur, l'activité, l'importance en effectifs des sociétés musicales lilloises.

3^o Bibliothèques Populaires - Projet de nouveau règlement.

La Commission fait sien le texte du projet qui lui est soumis mais souhaite que l'ouverture du dimanche de 10 H. à 12 H. soit maintenue à l'article 2 - comme le prévoyait l'ancien texte.

4^o Création d'un Internat à l'Institut Diderot - Information de M. Fauvet, Directeur du Service d'Architecture.

Considérant que cette création servirait surtout aux élèves étrangers à la Ville de Lille, que celle-ci n'en retirerait pas un

intérêt immédiat, que la question semble surtout intéressante au point de vue départemental et même national, que par ailleurs la Ville devrait engager des dépenses importantes, la Commission estime qu'il est préférable de ne pas donner suite à ce problème.

5° - Lauréats du certificat d'Etudes Primaires des établissements scolaires autres que les écoles primaires publiques et privées.
Demandes de participation à la distribution de dictionnaires.

Tout en reconnaissant que le principe de la distribution de dictionnaires à tous les lauréats du Certificat d'Etudes Primaires sans distinction d'établissements scolaires paraît juste, la Commission estime que la situation financière de la Ville ne permet pas d'étendre cette mesure de faveur aux lauréats autres que ceux des écoles primaires publiques et privées.

6° - Avis sur attribution exceptionnelle de bourse.

M. Zéphir de WINTER, s'est mis en instance auprès de M^c MARTINACHE dans le but d'obtenir une subvention pour frais d'études en faveur de sa fille, élève de l'école des Beaux-Arts de Valenciennes, qui voudrait suivre les cours de l'Ecole des Beaux-Arts de Lille.

Le règlement stipule en son article 2, que les subventions sont réservées aux jeunes gens des deux sexes, de nationalité française dont les parents habitent à Lille depuis 5 ans.

Or, M. Zéphir de WINTER et sa fille demeurent à Marly-lez-Valenciennes.

Dans ces conditions, la demande n'est pas recevable.

Mais étant donné le renom du grand-père, Pharaon de WINTER, l'importance de sa charge, la Commission a peine à refuser et estime que, dans ce cas particulier, donner satisfaction ne semble pas une mesure de favoritisme.

Cependant, avant de statuer définitivement, la Commission souhaite être en possession de renseignements complémentaires quant à la formation artistique de l'intéressée et aux récompenses qu'elle aurait pu obtenir à l'Ecole des Beaux-Arts de Valenciennes.

Séance levée à 19 heures 30.

Le Président,

signé : M^c MARTINACHE

Le Secrétaire,

signé : VANDENHENDE.

COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
et des BEAUX ARTS

Réunion du 23 Novembre 1948

Les Membres de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville le lundi 22 Novembre 1948 à 17 H sous la présidence de Me. MARTINACHE, Adjointe déléguée.

Etaient présents : Me. MARTINACHE, Adjointe,
M. CLAES, Conseiller Municipal

Excusés : Mme DAFLINE
M.M. le Dr. DUTENE, LUBBEZ, Adjoints,
COQUART, Conseiller Municipal

Absents : M.M. PAGET, Adjoint,
LEFAUX, LANDREA, Conseillers Municipaux.

Assistait également à la réunion M. VANDENBENDE, Chef de la 4ème Division.

I - COMMISSION DE SURVEILLANCE ET DE PATRONAGE DU CONSERVATOIRE -
P.V. DE LA RÉUNION DU 24 SEPTEMBRE 1948 .

Il est pris acte des travaux de cette commission après que Me. MARTINACHE eut expliqué les raisons pour lesquelles ce P.V. a été soumis à l'examen du Conseil d'Administration avant d'être présenté aux Membres de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts.

II - COMMISSION D'ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE DE L'ECOLE DES
BEAUX ARTS - P.V. de la RÉUNION DU 20 OCTOBRE 1948.

Après avoir entendu l'exposé de Me. MARTINACHE sur les conditions lamentables d'exploitation de l'Ecole des Beaux-Arts tant au point de vue Bâtiments que mobilier, sur l'inexécution des travaux reconnus depuis longtemps indispensables et l'impossibilité pour les élèves de travailler convenablement, la Commission appuyant l'intervention faite par son président au sein du Conseil d'Administration estime qu'il n'est pas possible de laisser continuer cet état de choses et insiste de la façon la plus pressante pour que les crédits nécessaires aux travaux et au remplacement du mobilier soient votés d'extrême urgence .

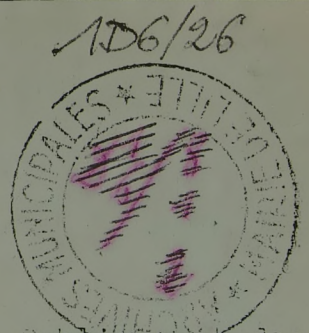
III - CAHIER DES CHARGES DE L'ADJUDICATION DE LA FOURNITURE DE LIVRES
CLASSIQUES DE BIBLIOTHÈQUE, de PRIX et du MATÉRIEL D'ENSEIGNEMENT
PENDANT L'ANNÉE 1949 .

Avis favorable .

IV - ECOLES MATERNELLES - CREATION DE CLASSES.

Avis favorable à la création d'une classe dans chacune des trois écoles suivantes; Pape Carpentier, Jules Simon et Mozart .

.....



V- ALLOCATIONS POUR FOURNITURES SCOLAIRES ET SUBVENTIONS POUR FRAIS D'ETUDES .

1°- Avis favorable à l'attribution :

a) d'une allocation pour fournitures de :

3.000 Frs à BACQUART Claude, élève du Collège Franklin
5.000 " " BÉGHAIN Georges, élève du Collège Baggio
2.000 " " BOULINGUEZ Francis, élève du Collège Baggio
6.000 " " BOURGEOIS Francine, élève du Collège J.Macé
3.000 " " DEBARGE Georges, élève du Collège Baggio
2.000 " " DEJEANTE Rolande, élève du Collège J.Macé
4.000 " " DEMARET Rose, élève du Lycée Fénelon
3.000 " " DEROO Monique, élève du Collège J.Macé
3.000 " " DESMAZIERES Brigitte, élève du Collège J.Macé
1.000 " " DETHANDT Thérèse, élève du Collège J.Macé
3.000 " " D'HOCRNE Eric, élève du Collège Franklin
2.000 " " DUTILLEUL Jeanne, élève du Collège J.Macé
2.000 " " FOSSE Marcelle, élève du Collège V.Labbé
4.500 " " HARVIN Pierre, élève du Lycée Faidherbe
3.000 " " HERMANT Marguerite, élève du Lycée Fénelon
1.000 " " HERMANT Francine, élève du Collège V.Labbé
3.000 " " LANCKMAN Monique, élève du Collège J.Macé
3.000 " " LEMAIRE Monique, élève du Collège V.Labbé
4.000 " " MORET Yvette, élève du Collège J.Macé
3.000 " " PREVOST Paul, élève du Collège Franklin
6.000 " " TERNIN Claude, élève du Collège Baggio
4.000 " " VAREBECKE René, élève du Collège Franklin
500 " " VERMEERSCH Thérèse, élève du Collège J.Macé .

b) d'une subvention pour études de :

15.000 Frs à CAPY Bernard, élève de l'Ecole Normale de Douai
30.000 " " DESPAX Gisèle, élève du Conservatoire de Paris
25.000 " " MENIL Serge, élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris .

2°- Avis défavorable aux demandes présentées par :

DEVULLDER Annick, élève du Collège Moderne J.Macé
DEVULLDER Bernard, élève du Collège Moderne Franklin
DOLLE Pierre, élève du Collège Moderne Franklin
DOLLE Yvette, élève du Collège Technique V.Labbé.

Séance levée à 19 H 45 .

Le Président,
MARTINACHE.

Le Secrétaire ,
VANLENHENDÉ .

COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS 106/26

Réunion du 16 Février 1949

Les membres de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le mercredi 16 Février 1949 à 18 H., sous la présidence de Me Martinache, adjoint délégué.

Etaient présents: M.Mes Martinache,
Defline,
M.M. Duterne, adjoints;
Landréa, Conseiller Municipal,
Vandenhende, Chef de la 4ème Division.

Excusés : M.M. Lubrez, adjoint,
Coquart, D^r Dufaux, Conseillers Municipaux.

Absents : M.M. Paget, adjoint,
Claos, Conseiller Municipal.

Aucune observation n'est apportée au procès-verbal de la dernière réunion.

I - Congrès du Syndicat National des Cadres et Maîtres du Livre de la Presse et des Industries graphiques. Juin 1949.

Pour récompenser les lauréats des concours du meilleur apprenti et du meilleur ouvrier, avis favorable à l'attribution de Trois médailles, d'une plaquette et d'un livret de Caisse d'Epargne de 5.000 frs.

II - Achat d'oeuvres des Grands Prix de Rome actuellement exposées au Palais des Beaux-Arts.

Considérant que plusieurs artistes, peintres, sculpteurs, graveurs, Grands Prix de Rome n'ont pas encore vendu leurs oeuvres, que, d'autre part, la Ville doit comprendre que leurs auteurs ont été formés à Lille, la Commission donne avis favorable à la réalisation de cet achat et demande qu'un crédit de 500.000 frs soit mis à sa disposition.

III - Cinquantenaire de l'Enseignement professionnel.

L'organisation sollicite de l'Administration Municipale l'utilisation du Théâtre Sébastopol, une réception par M. le Maire et l'attribution d'une subvention de 200.000 francs.

Avis favorable.

IV - Allocations pour fournitures scolaires et subventions pour frais d'études.

Avis favorable à l'attribution :

d'une allocation pour fournitures scolaires de :

- 4.500 Frs à BARBOT Jean, élève du Collège Moderne Franklin.
- 3.000 Frs à BERAT Huberte, élève du Lycée Fénelon
- 4.000 Frs à BLANCHARD Mario-Thérèse, élève du Conservatoire
- 4.000 Frs à BOURCE Jacqueline, élève du Collège V. Labbé
- 2.500 Frs à CHASSAING Janine, élève du Collège V. Labbé
- 6.000 Frs à CLABAUT Roger, élève du Collège Baggio
- 3.000 Frs à DAERDEN Rémy, élève du Collège Franklin
- 2.000 Frs à DELAVAL Rolande, élève du Collège V. Labbé
- 2.500 Frs à DEGEZELLE Claude, élève du Collège Franklin
- 3.500 Frs à DENIS Monique, élève du Lycée Fénelon
- 4.500 Frs à DUCATEL Joannine, élève du Collège V. Labbé
- 3.500 Frs à FAUVE Claude, élève du Collège Franklin
- 6.500 Frs à FLUVE Alice, élève du Collège Joan Macé
- 3.500 Frs à FRANCOIS Yves, élève du Collège Franklin
- 5.000 Frs à GROUX Michèle, élève du Collège Joan Macé
- 4.000 Frs à GRIOCHE Pierre, élève du Collège Baggio
- 3.000 Frs à GRIOCHE Roger, élève du Collège Baggio
- 10.000 Frs à GUIGNET Adolphe, élève du Collège Baggio
- 2.500 Frs à JOLIBOIS Josette, élève du Collège Joan Macé
- 4.000 Frs à LAINE Léon, élève du Lycée Faidherbe
- 10.000 Frs à LAMBERT Francis, élève du Lycée Faidherbe
- 9.000 Frs à LEROY Robert, élève du Collège Baggio
- 3.000 Frs à MAZINGUE Micholine, élève du Collège V. Labbé
- 4.000 Frs à MESTDACH Michel, élève du Collège Franklin
- 4.000 Frs à MONTEGNIES Monique, élève du Collège Joan Macé
- 4.000 Frs à PENEZ Georgette, élève du Collège V. Labbé
- 7.000 Frs à PORREYE Claudine, élève du Lycée Fénelon
- 4.000 Frs à QUEKELBERGHE Marc, élève du Collège Franklin
- 3.000 Frs à QUEKELBERGHE Hubert, élève du Collège Franklin
- 3.000 Frs à THIEBAUT Paulette, élève du Collège V. Labbé
- 3.500 Frs à THIEBAUT André, élève du Collège Franklin
- 4.000 Frs à VANDUICK, élève du Collège Franklin
- 4.500 Frs à TACHE Jacqueline, élève du Collège Joan Macé
- 3.500 Frs à TACHE Ghislain, élève du Lycée Faidherbe

d'une subvention supplémentaire pour études de :

- 5.000 Frs à CAPY Bernard, élève de l'Ecole Normale de Douai
- 10.000 Frs à DESPAX Gisèle, élève du Conservatoire de Paris
- 15.000 Frs à MESNIL Serge, élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris.

De plus, la Commission estime qu'à l'avenir, il pourrait être tenu compte, pour l'évaluation du montant de l'allocation, des frais de tramways supportés par les élèves pour se rendre du lieu de leur domicile au lieu de l'établissement scolaire fréquenté, lorsque une distance assez conséquente, séparera ces deux points.

Enfin, le service est chargé de voir si à l'examen des prescriptions de la délibération du Conseil Municipal qui a fixé les modalités d'attribution de ces allocations, les élèves des écoles privées, du même ordre d'enseignement, ne pourraient profiter des mêmes avantages.

Dans le cas où le résultat de cet examen ferait apparaître l'impossibilité d'une telle éventualité, il y aurait lieu d'envisager si une nouvelle délibération ne pourrait être prise ou si des modifications ne pourraient être apportées à la première.

V.- Musée industriel, commercial et colonial - Propositions budgétaires.

La Commission estime que les propositions budgétaires 1949 pour le fonctionnement de ce musée sont tout à fait justifiées et émet un avis extrêmement favorable à l'inscription au Budget de 1949 d'une somme de 250.000 Frs.

Par ailleurs elle souhaite vivement que l'indemnité allouée au Conservateur soit portée à 84.000 Frs.

VI.- Collège technique Valentine Labbé - Demande de subvention pour complément de matériel nécessaire au bon fonctionnement du Collège.

Avis favorable de principe et renvoi pour examen à la Commission des Finances.

VII.- Collège technique Valentine Labbé - Achat de machines à écrire.

Avis favorable au marché de gré à gré à passer avec les établissements Gaspard TRUMPY & Cie S.A.R.L., 12 rue Caumartin, Paris (9°) pour 10 machines à écrire Standard à 52.740 Frs, soit 527.400 Frs, taxes non comprises.

VIII.- Collège technique Valentine Labbé - Achat de tables et de chaises "Dactylo".

Avis favorable à l'achat de ce matériel à la maison qui consentirait à la vente les conditions les plus avantageuses.

IX - Harmonie des Cheminots de Lille - Gare de Lille - Demande de subvention.

Avis favorable et renvoi pour examen à la Commission des Finances.

Séance levée à 20 h. 35.

Le Président,
M. MARTINACHE.

Le Secrétaire,
VANDENHENDE.

106/26

COMMISSION de l'INSTRUCTION PUBLIQUE & des BEAUX-ARTS

Réunion du 13 Avril 1949

Les Membres de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville le mercredi 13 avril 1949, à 16 heures 30, sous la présidence de Me Martinache, Adjoint au Maire.

Etaient présents : Mmes Martinache, Adjoint,
Defline, Adjoint,
M.M. Claes et Coquart, Conseillers Municipaux,

Excusé : M. le Dr Defaux, Conseiller Municipal

Absents : MM. Duterne, Lubrez et Paget, Adjoints
Landréa, Conseiller municipal.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté sans observation, M. Claes ayant toutefois fait remarquer qu'on l'avait porté absent alors qu'il s'était fait excuser.

I - Année 1949 - Ecoles maternelles - Fournitures spéciales - Acquisition -
Marché Lenfant -

Avis favorable.

II- Année 1949 - Fournitures scolaires - Marchés Gachie Aula et Cambay -

Avis favorable.

III- Office régional du Cinéma Educateur de Lille - Demande de subvention -

La Commission donne un avis favorable de principe à l'octroi, à titre d'essai, d'une subvention de 40.000 francs; elle manifeste le désir de connaître, en fin d'exercice, le nom des écoles ayant bénéficié du prêt des films et aussi, concernant la valeur des bandes, l'avis des chefs d'établissements.

IV- Ecole Bichat - Occupation du logement par la Directrice retraitée -
Demande de Mlle Jay, Directrice en fonction, tendant à prendre pos-
session de ce logement -

La Commission estime qu'elle n'a d'autre avis à donner que celui d'éviter de créer un précédent fâcheux. Elle demande que le service du Contentieux donne à cette affaire la suite qu'elle comporte.

V - Centre d'apprentissage du bâtiment d'Ecoivre (PdC) - Demande de
subvention -

Avis défavorable : les élèves de ce Centre, habitant le territoire de notre Ville, pouvant prétendre au bénéfice des allocations municipales pour études.

VI - Bibliothèque municipale - Remboursement des frais de timbres par
les lecteurs retardataires -

Avis défavorable. La Commission propose que la correspondance dont il est question soit, à jours fixes, prise à la Bibliothèque par le service du Courrier de l'Hôtel de Ville qui serait chargé de l'expédition.

VII- Commission d'Administration et de Surveillance de l'Ecole des Beaux-Arts de Lille -Procès-verbal de la réunion du 16 Février 1949

Adopté .

VIII-Commission locale professionnelle de Lille-Procès-verbal de la réunion du 23 février 1949.

Adopté.

IX - Commission Administrative de la Dotation Colbrant-Procès-verbal de la réunion du 29 Mars 1949 .

Adopté .

X - Comité Municipal pour l'Exposition des Chefs d'oeuvre du Musée de Gand- Procès-verbal de la réunion du 30 mars 1949 .

Adopté.

XI -Demande de prêt du tableau de notre Musée "Le Miracle de Saint-Antoine de Padoue", de Van Dyck, par la ville d'Anvers.

La Commission donne un avis favorable, sous réserve que l'état de la toile permette le voyage; que le taux de l'assurance contractée soit suffisant .

Me. Martinache donne ensuite lecture d'une lettre qu'elle a reçue de M. De Winter fils, tendant à la participation de la Ville à la célébration du centenaire de Pharaon de Winter organisée par les Artistes lillois à l'occasion de leur salon.

La Commission décide de ne pas prendre position sur cette question. Il ne lui est pas possible de faire revenir la Société des Artistes lillois, seuls organisateurs, sur leur décision qui a été motivée pour des raisons que la Commission ne peut discuter .

Me. Martinache fait ensuite part aux Membres de la Commission des observations qu'elle a enregistrées, le 7 Avril, au cours de la réunion de l'Association des Parents d'Elèves du Collège Moderne Franklin, au sujet des déprédations causées aux installations de l'établissement par certains élèves .

M. Coquart, Conseiller Municipal, déplore le caractère fâcheux de ce qui se produit dans cet établissement et demande, en même temps qu'une surveillance effective des élèves, l'application d'une discipline sévère de nature à éviter le retour de faits aussi regrettables.

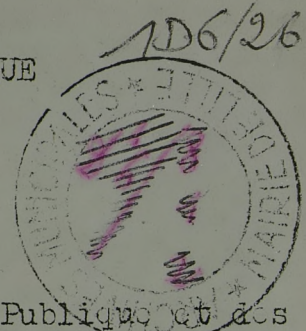
Séance levée à 18 heures 45 .

Le Président,
M. MARTINACHE

Pour M. Vandenhende,
Secrétaire,
P. TALLON .

COMMISSION de L'INSTRUCTION PUBLIQUE
& des BEAUX-ARTS

Réunion du 25 Juillet 1949



Les Membres de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux-arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le lundi 25 Juillet 1949, à 17 heures sous la Présidence de M. MARTINACHE, Adjoint au Maire.

Etaient présents : M. MARTINACHE
M.M. DUTERNE et LUBREZ, Adjoint au Maire,
M. VANDENHENDE, Chef de la 4ème Division.

Excusés : M. DEFLINE, Adjoint
M.M. COQUART, DEFAUX, Conseillers Municipaux

Absents : M.M. PIGET, Adjoint
CLAES et LANDREI, Conseillers Municipaux.

Aucune observation n'est apportée au P.V. de la dernière réunion.

COLLEGE TECHNIQUE BAGGIO - Acquisition d'un tour - Marché de gré à gré -

Avis favorable.

COMMISSION de SURVEILLANCE ET de PATRONAGE du CONSERVATOIRE -
P.V. de la réunion du 2 Juin 1949 -

Prix acte.

MUSEES du PALAIS des BEAUX-ARTS - Acquisition de machines-outils -
Marché de gré à gré -

Avis favorable.

INSTITUT INDUSTRIEL du NORD - Demande d'augmentation de la subvention
Municipale -

Avis favorable à l'octroi d'une subvention de 60.000 Frs au lieu de 40.000 Frs alloués précédemment, et ce, à partir du 1er Janvier 1949.

SUBVENTION POUR ETUDES -

La Commission souhaite qu'une subvention supplémentaire de 15.000 Frs soit accordée à M. MONNERET Jean, élève de l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris.

Après que M. MARTINACHE eut porté à la connaissance des membres présents les grandes lignes d'un rapport qu'elle a adressé à M. le Maire sur la situation du Conservatoire, la Commission adopte les suggestions qui y sont contenues et donne, par ailleurs, un avis favorable :

1° - à la création d'un cours d'Histoire du Théâtre sur la même base que le cours d'Histoire de la Musique et la désignation de M.

Richard CAYEZ comme chargé de cours.

2°- au rétablissement du cours d'Histoire de la Musique en sommeil depuis octobre et à la désignation de M. BOUILLARD comme chargé de ce cours.

3°- à la désignation de M. DESWIRTE et M. DECARIE comme professeurs des cours de solfège.

4°- à la création d'une classe de déclamation lyrique et au partage de la classe de chant en deux sections.

Enfin la Commission

a) fait sienne la proposition, faite par un membre de la Commission de surveillance et de patronage du Conservatoire, de création d'une classe de lecture à vue;

b) enregistre avec satisfaction la réponse favorable de M. le Maire à la proposition de remettre, le jour de la distribution des prix, comme cela se faisait autrefois, la médaille de la Ville de Lille aux professeurs admis à la retraite, et de leur conférer en même temps l'honorariat.

c) estime qu'aucune démarche ne doit être entreprise par les chefs de services auprès des autorités extérieures sans en prévenir au préalable l'Administration Municipale.

Le Secrétaire,

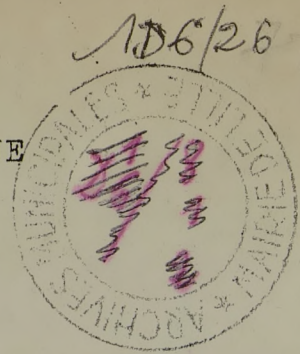
L. Président,

V. N DENH ENDE.

MARTINACHE.

COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
et des BEAUX-ARTS

Réunion du 25 Août 1949



Les Membres de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville le jeudi 25 Août 1949 à 17 H sous la présidence de M^c MARTINACHE, Adjoint au Maire.

Etaient présents : M^c MARTINACHE, Adjoint
M.M. CLAES et DEFAUX, Conseillers Municipaux,
M. VANDENHENDE, Chef de la 4^{ème} Division.

Excusés : Mme DEFLINE
M.M. DUTERNE, LUBREZ, Adjoints
COQUART, Conseiller Municipal.

Absents : M.M. PAGET, Adjoint
LANDREA, Conseiller Municipal.

Aucune observation n'est apportée au P.V. de la dernière réunion.

COLLEGE TECHNIQUE VALENTINE LABBE - Etat des besoins en matériel pour l'année scolaire 1949-1950.

1°- Section Commerciale - Acquisition de matériel pour la nouvelle classe préparant au Brevet d'Enseignement Commercial 2^{ème} degré.

Sous réserve des précisions qui seront demandées par le service sur :

- a) les raisons qui justifient cette acquisition
- b) le nombre total d'élèves de la classe
- c) les fractions d'élèves appelées par roulement à se servir de ce matériel et notamment des machines à écrire.
- d) le prix des machines à écrire.

La Commission, convaincue que le montant de la dépense d'achat des machines à écrire sera inférieur à 630.000 Frs, somme fixée par Melle D'Estrée, Directrice du Collège Technique, donne un avis favorable et renvoie la question, pour examen, à la Commission des Finances.

2°- Section Industrielle: Avis favorable.

3°- Enseignement ménager: Avis favorable.

COLLEGE VALENTINE LABBE - Situation de la Secrétaire.

La Commission estime que cette question n'est pas tout à fait de sa compétence et doit faire l'objet d'un examen par le service du personnel seul qualifié pour décision à prendre.

.....

COLLEGE TECHNIQUE V. LABBE - Gratuité des fournitures - Location de livres scolaires.

Par délibération du 15 Juin 1946, le Conseil Municipal a décidé d'accorder des allocations pour fournitures scolaires à des jeunes gens ou jeunes filles de familles dont la situation est digne d'intérêt. En conséquence, la Commission ne peut qu'inviter la Directrice à conseiller aux parents des élèves appartenant à des milieux très modestes d'adresser une demande d'allocation à M. le Maire. Ils auront satisfaction, s'ils sont dans les conditions requises, dans les limites du crédit mis à sa disposition.

COURS MUNICIPAUX PROFESSIONNELS DE GARCONS - Augmentation du nombre d'heures d'enseignement théorique.

Avis favorable.

ECOLE DES BEAUX-ARTS - "Grand Prix de la Ville de Lille " -Fixation du Crédit pour 1949.

La Commission estimant qu'il y a lieu d'aider au maximum les artistes, émet un avis favorable pour la fixation de ce "Grand Prix" à la somme de 24.000 Frs se répartissant ainsi :

12.000 Frs à M. Jean CREVILLERS 1er Grand Prix

4.000 Frs à M. Claude DELPOINDOR et

4.000 Frs à M. Paul PETIT

} 2ème Grand Prix
ex-aequo

4.000 Frs réservés pour couvrir une partie des frais de concours supportés par les candidats.

Séance levée à 18 H 15.

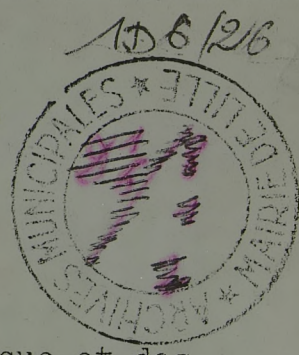
Le Président

Me MARTINACHE

Le Secrétaire,

VANDENHENDE

COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
et des BEAUX-ARTS



Réunions des 7 et 12 Décembre 1949

Les Membres de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville les mercredi 7 Décembre à 16 h. 30 et lundi 12 Décembre 1949 à 16 h. sous la présidence de Me MARTINACHE, Adjoint au Maire.

Etaient présents : Me MARTINACHE
Mme DEFLINE, Adjointe
MM. CLAES, COQUART, Conseillers Municipaux
VANDENHENDE, Chef de la 4ème Division

Excusés : MM. DUTERNE, LUBREZ, Adjointe
DEFAUX, Conseiller Municipal

Absents : M. PAGET, Adjoint
LANDREA, Conseiller Municipal

Aucune observation n'est apportée au P.V. de la dernière réunion

SUBVENTIONS POUR ETUDES

Avis favorable à l'octroi d'une subvention de :

- 25.000 Frs à AERTS André, Elève de la Faculté de Médecine et de Pharmacie.
- 10.000 Frs à BERNARD Claude, Elève de la Faculté de Droit.
- 25.000 Frs à BOUSSON Dominique, Elève de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Paris.
- 10.750 Frs à BURIE Maryse, Elève de l'Ecole des Beaux-Arts de Lille.
- 14.080 Frs à CAPELLE Thérèse, Elève de la Faculté des Sciences.
- 20.000 Frs à CAPY Bernard, Elève de l'Ecole Normale d'Instituteurs de Douai.
- 13.000 Frs à DANEL Paul, Elève de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles de Roubaix.
- 30.000 Frs à DANSET Micheline, Elève du Conservatoire de Paris.
- 20.000 Frs à GABERT Angèle, Elève de la Faculté des Sciences.
- 20.000 Frs à GABERT Paul, Elève de la Faculté des Lettres
- 30.000 Frs à LECLERCQ Claude, Elève de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures.
- 25.000 Frs à PARSY Michel, Elève de la Faculté de Médecine et de Pharmacie.
- 12.000 Frs à PICARD Micheline, Elève de la Faculté des Lettres.
- 20.000 Frs à PORREYE Claudine, Elève de l'Ecole Normale d'Institutrices de Douai.
- 13.000 Frs à VERHELST Michel, Elève de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles de Roubaix.
- 20.000 Frs à WARIN Francine, Elève de l'Ecole Normale d'Institutrices de Douai.
- 10.000 Frs à CLAES Claude, Elève de l'Ecole des Beaux-Arts de Lille.
- 40.000 Frs à MONNERET Jean, Elève de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris.

ALLOCATIONS POUR FOURNITURES SCOLAIRES

Avis favorable à l'octroi d'une allocation pour fournitures scolaires de :

4.000 Frs à BELUJOT Jean, Elève du Lycée Faidherbe
3.000 Frs à BODART Claude, "
1.000 Frs à BOUSSON François, "
4.000 Frs à BRYSEMAEL Jean-Pierre, "
3.000 Frs à BURIE Christian, "
3.000 Frs à DECOTTIGNIES Victor, "
3.500 Frs à DE WINDT Jean-Pierre, "
4.000 Frs à DELLIJIN Christian, " (annexe Haubourdin)
7.500 Frs à HARVIN Pierre, "
4.000 Frs à LAINE Léon, "
4.000 Frs à LEFEBVRE-JAMBART Jean-Henri, "
6.000 Frs à LAMBERT Francis, "
2.000 Frs à LE TALLEC René, " (annexe HAUBOURDIN)
3.000 Frs à LOUVET Raymond, "
3.000 Frs à NOLE Michel, "
4.000 Frs à PAWLAK Henry, " (annexe Haubourdin)
3.000 Frs à ROCCA Pierre, "
4.000 Frs à SERPAUD Michel, "
3.000 Frs à WACHE Ghislain, "
4.000 Frs à WATERLOT Michel, "

3.000 Frs à BALLOY Monique, Elève du Lycée Fénelon
8.000 Frs à CLAES Paulette, "
4.000 Frs à DEMARET Rose, "
2.000 Frs à DULCY Brigitte, "
4.000 Frs à ROCCA Janine, "
3.000 Frs à SAINGIER Nicole, "
4.000 Frs à SCHIETTECATTE Claudine, "

2.000 Frs à BACQUART Claude, Elève du Collège Moderne Franklin.
6.000 Frs à BARBOT Jean, "
3.500 Frs à BERTELOOT Etienne, "
3.500 Frs à BLAISE Rodolphe, "
3.500 Frs à CAPART Michel, "
1.000 Frs à CLAES André, "
4.000 Frs à DAERDEN Rény, "
4.000 Frs à DAERDEN Jean-Pierre, "
2.000 Frs à DE BLAERE Pierre, "
2.500 Frs à DE BLAERE Bernard, "
2.500 Frs à DEBOUDT Jacques, "
3.500 Frs à DECOTTIGNIES Daniel, "
6.000 Frs à DEGEZELLE Claude, "
3.500 Frs à DE JAEGER David, "
2.500 Frs à DENNEQUIN Pierre, "
3.000 Frs à T'HORNE Eric, "
3.000 Frs à LILLY Pierre, "
3.000 Frs à DOLLE Pierre, "
3.000 Frs à FAIRAS Jean, "
3.000 Frs à GILLIEZ René, "

2.500	Fr à	LAVAL Jean Pierre, Elève du Collège Moderne Franklin		
3.000	Fr à	FOUCART Lucien	"	"
3.500	Fr à	FAUVE Claude	"	"
6.000	Fr à	LEMAIRE Jules	"	"
6.000	Fr à	LEMAIRE Albert	"	"
2.500	Fr à	MEQUIGNON Michel	"	"
1.000	Fr à	MESTDAGH Michel	"	"
2.000	Fr à	MICHEZ Jean	"	"
4.000	Fr à	OPLINES Jean	"	"
3.500	Fr à	PARENT Michel	"	"
2.000	Fr à	PICARD Roger	"	"
3.000	Fr à	PREVOST Paul	"	"
5.700	Fr à	THERY Michel	"	"
7.000	Fr à	VARECKE René	"	"
1.500	Fr à	VENNANT Michel	"	"
3.000	Fr à	WISSOCQ Guy	"	"

1.500	Fr à	BAILLEUL Annie, Elève du Collège Moderne Jean Macé		
3.500	Fr à	BARBOUL Marie Thérèse	"	"
3.500	Fr à	BERNARD Michèle	"	"
8.900	Fr à	BOURGEOIS Francine	"	"
6.000	Fr à	BRENET Jeanne	"	"
4.900	Fr à	BURIDANT Monique	"	"
4.000	Fr à	COPYANS Mauricette	"	"
4.000	Fr à	DEHAY Nicole	"	"
4.000	Fr à	DEJEANTE Rolande	"	"
3.000	Fr à	DELRIE Françoise	"	"
2.000	Fr à	DELTONNE Madeleine	"	"
2.000	Fr à	DENIS Monique	"	"
4.000	Fr à	DENIS Jocelyne	"	"
4.500	Fr à	DEROO Monique	"	"
9.000	Fr à	DESMAZIERES Brigitte	"	"
9.000	Fr à	DESMAZIERES Gilberte	"	"
2.000	Fr à	DETHANDT Thérèse	"	"
3.000	Fr à	DEWAELE Marcellie	"	"
4.000	Fr à	DILLY Jacqueline	"	"
2.500	Fr à	DUTERTRE Bernadette	"	"
4.000	Fr à	DUTILLEUL Jeanne	"	"
2.500	Fr à	ESCURE Monique	"	"
1.300	Fr à	FATRAS Christiane	"	"
3.000	Fr à	FAUVE Alice	"	"
2.500	Fr à	FORESTIER Michèle	"	"
3.500	Fr à	HURTHEMEL Nelly	"	"
4.000	Fr à	JANSSENS Rolande	"	"
2.500	Fr à	JOLIBOIS Josette	"	"
3.000	Fr à	LANCKMAN Monique	"	"
3.000	Fr à	LAVAL Nicole	"	"
3.000	Fr à	LECLERCQ Monique	"	"
4.000	Fr à	LEPOUTRE Michèle	"	"
3.000	Fr à	MERCIER Hélène	"	"
2.000	Fr à	MONTAIGNE Jeanine	"	"
4.000	Fr à	MORET Yvette	"	"
3.500	Fr à	NOTEZ Arlette	"	"
2.000	Fr à	PORREYE Michèle	"	"
3.000	Fr à	PREVOST Micheline	"	"
2.000	Fr à	SANDERS Monique	"	"

...../

6.700	Frs	à	THERY Arlette, Elève du Collège Moderne Jean Macé		
2.500	Frs	à	VAN ESPEN Renée	"	"
2.000	Frs	à	VERMEERSCH Françoise	"	"
2.000	Frs	à	VERMEERSCH Thérèse	"	"
2.000	Frs	à	VIENNE Francine	"	"
3.000	Frs	à	WACHE Jacqueline	"	"
3.000	Frs	à	MONTEGNIES Monique	"	"
2.000	Frs	à	BELLOT Jean-Marie, Elève du Collège Technique Baggio		
3.000	Frs	à	ARNAUD Jean,	"	"
3.000	Frs	à	BASSE René	"	"
3.000	Frs	à	BOCQUET Paul	"	"
3.000	Frs	à	BOLLENS René	"	"
2.000	Frs	à	BOURCIER Pierre	"	"
3.500	Frs	à	BRISEPOT Maurice	"	"
3.000	Frs	à	BROWAEYS Hubert	"	"
3.000	Frs	à	BUSSON Pierre	"	"
4.500	Frs	à	CANIPPEL René	"	"
3.000	Frs	à	CHAUSSOY Alain	"	"
3.000	Frs	à	DAMILATIS Georges	"	"
3.000	Frs	à	COOL Jean	"	"
3.500	Frs	à	DAUMONT André	"	"
2.000	Frs	à	DEBREU Pierre	"	"
3.000	Frs	à	DE CALUWE Gérard	"	"
3.000	Frs	à	DELRUE Robert	"	"
3.000	Frs	à	DERVAUX Claude	"	"
3.000	Frs	à	DEMULLIER Jacques	"	"
3.000	Frs	à	DESBETES Robert	"	"
3.000	Frs	à	EDME René	"	"
4.000	Frs	à	FABRO Roger	"	"
4.000	Frs	à	GRIOCHE Pierre	"	"
4.000	Frs	à	GRIOCHE Roger	"	"
4.000	Frs	à	ISBIE Antoine	"	"
4.500	Frs	à	MACOR Paul	"	"
4.000	Frs	à	MARGUERITTE Kléber	"	"
3.500	Frs	à	MEQUIGNON Marcel	"	"
4.000	Frs	à	NOIEZ Gilbert	"	"
3.000	Frs	à	PACHART Guy	"	"
3.000	Frs	à	PETROFF Gilbert	"	"
2.500	Frs	à	PONCELET Marc	"	"
3.500	Frs	à	PONCELET Jacques	"	"
3.000	Frs	à	SANDERS Jacques	"	"
3.000	Frs	à	SCHMERB Jacques	"	"
4.000	Frs	à	TERNIN-ROZAT Claude	"	"
4.000	Frs	à	TROUILLET Bernard	"	"
4.000	Frs	à	VANDEKERKOF Robert	"	"
4.000	Frs	à	VANDEVIVRE Gilbert	"	"
3.000	Frs	à	VANHOVE Michel	"	"
2.000	Frs	à	VANTENKISTE Pierre	"	"
4.000	Frs	à	VERBEKE André	"	"
3.000	Frs	à	WULFRANCK Michel	"	"
4.000	Frs	à	PAONE Georges	"	"
2.000	Frs	à	BALLOY Mauricette Elève du Collège Technique V. Labbé		
3.000	Frs	à	BETOURNE Sylvaine	"	"
2.000	Frs	à	BOUCHEZ Simone	"	"

4.000 Frs	à	BOURCE Jacqueline, Elève du Collège Technique V. Labbé		
4.000 Frs	à	BRYSEMAEL Jeanine,	"	"
3.500 Frs	à	BOULINGUEZ Marie Jeanne	"	"
3.000 Frs	à	BUSSON Paulette,	"	"
2.000 Frs	à	CLAES Evelyne	"	"
3.000 Frs	à	CLAES Eliane	"	"
3.000 Frs	à	DELMEULLE Jocelyne	"	"
2.000 Frs	à	DOLLE Yvette	"	"
3.500 Frs	à	DUCATEL Janine	"	"
3.500 Frs	à	HADOU Lucette	"	"
2.000 Frs	à	HENOCQ Ginette	"	"
2.000 Frs	à	LECLERCQ Thérèse	"	"
3.000 Frs	à	LEMAIRE Monique	"	"
3.500 Frs	à	LEROY Liane	"	"
3.000 Frs	à	MAIRESSE Josiane	"	"
3.500 Frs	à	PENEZ Georgette	"	"
3.000 Frs	à	NICOLLE Jacqueline	"	"
3.000 Frs	à	RECOLLE Marcelle	"	"
3.500 Frs	à	TIERSEN Bernadette	"	"
3.500 Frs	à	VAN ACKER Arlette	"	"
3.500 Frs	à	WATTELAR Claire	"	"
1.000 Frs	à	WILS Danièle	"	"
2.000 Frs	à	WILS Denise	"	"
4.000 Frs	à	DELATTE Robert, Elève de l'Ecole des Industries Lilloises		
4.000 Frs	à	MERCIER Jean	"	"
4.000 Frs	à	TIERSEN Gérard	"	"
3.500 Frs	à	CAUCHETEUX René, Elève de l'Institution Jeanne d'Arc		
4.000 Frs	à	DELECAUT Jean Pierre	"	"
2.000 Frs	à	DELECAUT Daniel	"	"
3.500 Frs	à	DEVULDER Joseph-Marie	"	"
2.000 Frs	à	JESSU Philippe	"	"
1.500 Frs	à	JOURDAIN Claude	"	"
1.000 Frs	à	LESAGE Gérard	"	"
1.000 Frs	à	LESAGE Jean	"	"
1.000 Frs	à	LESAGE Christian	"	"
1.000 Frs	à	LEYS Claude	"	"
3.000 Frs	à	LE TALLEC Yves	"	"
2.000 Frs	à	MILLEVILLE Michel	"	"
2.500 Frs	à	VANDERHAEGEN Michel	"	"
3.500 Frs	à	VANDORPE Bernard	"	"
3.500 Frs	à	VANDORPE Luc	"	"
2.000 Frs	à	VENNIN Jean Marie	"	"
3.000 Frs	à	FAUCK Jean Pierre, Elève de l'Institution Charlemagne		
3.000 Frs	à	MOULA Claude, Elève de l'Institution St Michel		
4.000 Frs	à	BODART Jacques, Elève de l'Institution St Pierre		
2.000 Frs	à	BOUVEUR Pierre	"	"
4.500 Frs	à	CORNILLE Jean Paul	"	"
3.000 Frs	à	GILBERT Philippe	"	"
4.000 Frs	à	ROGGE Jean	"	"

...../

- 2.500 Frs à BAILLEUL Sabine, Elève de l'Institut N.Dame d'Annay.
4.000 Frs à BALEDENS Francis, Elève de l'Institut Catholique Arts et Métiers.
3.000 Frs à BEAURENAUD Claudine, Elève de l'Institution Ste Claire.
7.000 Frs à BERAT Huberte, Elève de l'Ecole Pratte.
1.500 Frs à BOUSSON Jean-Bruno, Elève du Collège St-Joseph.
2.600 Frs à BOUVEUR Edith, Elève de l'Institution N.D. Auxiliatrice.
2.500 Frs à CLAES Josiane, Elève de l'Ecole Tillier.
3.500 Frs à CORNU Thérèse, Elève de l'Institution Ste Agnès.
4.000 Frs à DUPONT Jean, Elève de l'Ecole Professionnelle d'Armentières.
4.500 Frs à EECKELOOT Jacqueline, Elève du Collège Moderne de Gondcourt
3.000 Frs à ENGELS Jean Pierre, Elève du Centre de Formation Professionnel-
le annexé à l'E.N.A.M.
4.000 Frs à FIEVE Marie-Thérèse, Elève de l'école diocésaine d'Institutrices à Loos-lez-Lille.
2.000 Frs à MARTEL Danièle, Elève de l'Ecole Jeanne d'Arc à La Madeleine.
2.000 Frs à MOIREZ Nadine, Elève de l'Ecole Ste Claire.
1.500 Frs à PONCELET Geneviève, Elève de l'Institution Ste Claire.
1.500 Frs à BOUSSON Geneviève, Elève de l'Institut N.D. de la Treille.

SOCIETE DES AMIS DU MUSEE - DEMANDE DE SUBVENTION

Considérant que, par son magnifique essor, la Société des Amis du Musée :

- a) entoure notre Musée d'une sollicitude particulière;
- b) crée une propagande appropriée en notre ville et en toutes régions de France et nations voisines ou éloignées un courant d'échanges culturels destinés à mieux faire connaître les richesses de nos collections et à inciter les touristes et amateurs d'art à venir les visiter;
- c) contribue à la prospérité et au prestige de notre ville;
- d) favorise, grâce aux prospections de ses membres, les apports au Musée qui, à ce jour, peuvent être évalués à plusieurs millions, la Commission réserve un avis extrêmement favorable à cette demande et propose à l'Administration Municipale de vouloir fixer le montant de la subvention à allouer à 100.000 Frs.

ENSEIGNEMENT PAR PROJECTION - PROPOSITION R. NIVEAU, Professeur à Chalalière - Puy de Dôme

Avant de se prononcer, la Commission désirerait être en possession d'une documentation détaillée et de renseignements sur les applications pratiques obtenues à ce jour.

A la suite d'un compte-rendu fait par Me MARTINACHE sur une visite qu'elle a effectuée à l'annexe Baggio et à l'Ecole Rollin, la Commission :

- a) émet le vœu que soient restitués à l'usage des écoles, tous les locaux scolaires utilisés à d'autres fins;
- b) enregistre avec satisfaction la décision prise par son Président, de procéder, en compagnie des Membres de la Commission et du Chef de la 4^{ème} Division, à une visite générale de tous nos établissements scolaires primaires.

1^{ère} séance levée à 19 H 30

2^{ème} séance levée à 18 H 45.

La Présidente,

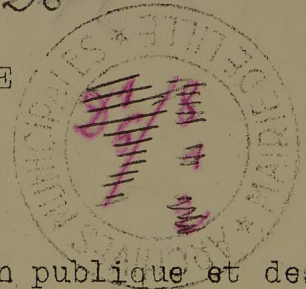
Me MARTINACHE

Le Secrétaire,

VANDENHENDE

AD6/26

COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES BEAUX-ARTS



Réunion du 9 Janvier 1950

Les Membres de la Commission de l'Instruction publique et des Beaux-Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville le lundi 9 Janvier 1950 à 10 h 30, sous la présidence de Me MARTINACHE, Adjoint au Maire.

Etaient présents : Me MARTINACHE
Mme DEFLINE, Adjoints
MM. CIAES, COQUART, LANDREA, Conseillers municipaux
VANDENHENDE, Chef de la 4ème Division

Excusés : MM. DUTERNE, LUBREZ, Adjoints
DEFAUX, Conseiller municipal

Absent : M. PAGET, Adjoint

Aucune observation n'est apportée au P.V. de la dernière réunion.

1° - Editions Volney. - Annuaire départemental de l'enseignement -
Souscription -

Avis favorable à la figuration dans l'annuaire, des cours municipaux professionnels en une page et des Beaux-Arts, en une autre page, à condition que le texte soit soumis au préalable au service municipal compétent.

2° - Collège Technique Baggio - Acquisition de deux fraiseuses -

Avis favorable au marché de gré à gré de 1.250.000 Fr à passer avec la Société G. DUFOUR à MONTREUIL S/ BOIS pour l'acquisition de deux fraiseuses.

Montant de la dépense à imputer sur le crédit ouvert au Budget primitif de l'exercice 1949. Chapitre XXI art. 20 "Collège Technique Baggio" Acquisition de matériel et outillage.

3° - Collège Technique Baggio - Acquisition d'un 2ème tour à chariot -

Avis favorable au marché de gré à gré de 650.000 Fr avec la Société "La Machine outil moderne", 3, rue du Bas Jardin à LILLE.

Montant de la dépense à prélever sur le crédit ouvert au Budget primitif de l'exercice 1949. Chapitre XXI art. 20 "Collège Technique Baggio - Acquisition de matériel et outillage.

Les deux avis favorables ci-inclus sont donnés sous réserve qu'une délibération du Conseil Municipal prise en 1950 puisse permettre le mandatement d'une dépense prélevée sur le crédit de 1949.

A la demande de M. COQUART, la Commission :

1° - invite le service à lui indiquer, au cours de la réunion, pour des questions analogues à celles qui viennent d'être examinées, le montant du crédit inscrit au Budget et les sommes qui restent disponibles.

2° - regrette que l'Administration Municipale n'ait pas le contrôle des dépenses effectuées en ce domaine, et exprime dès lors le vif désir que les propositions lui soient à l'avenir présentées par le canal du Conseil d'Administration du Collège Technique Baggio.

4° - Commission de Surveillance et d'Administration de l'Ecole des Beaux-Arts. Procès-verbal de la Réunion du 14/12/49.

Il est pris acte des travaux de cette Commission. Sur le point particulier du Procès-verbal relatif à la Sécurité Sociale, l'assemblée marque nettement sa préférence pour l'inscription des élèves à cet organisme, comme étudiants.

5° - Organisation de l'Enseignement Technique - Information de la presse sur la création d'un nouveau centre d'apprentissage à Fives-Lille.

Renvoi, pour informations complémentaires, à la prochaine séance.

6° - Union Française de la Jeunesse - Remerciements

Pris acte.

7° - Assurance " Accidents ". Sécurité Sociale. Elèves de l'Ecole Régionale d'Architecture, de l'Ecole des Beaux-Arts, du Conservatoire.

Transmis pour avis au service du Contentieux.

8° - Union Française de la Jeunesse - Demande de Subvention.

Avis favorable à l'octroi d'une subvention de 80.000 Frs.

9° - Union des Amicales Laïques du Nord - Demande de Subvention.

Tout en réservant à cette demande un avis favorable de principe, la Commission, avant de statuer définitivement, désirerait connaître toutes précisions sur la destination de la subvention sollicitée et sur l'activité du groupement.

10° - Alliance Nationale contre la dépopulation - Abonnement à la Revue " Vitalité Française " .

Avis favorable à condition que la dépense ne dépasse pas la somme de 37.500 Frs qui a été réglée pour la diffusion aux instituteurs et institutrices de Lille du Manuel " La Démographie à l'Ecole."

M. LANDREA déclare voter contre.

...../

II° - Enseignement Professionnel " La Ruche " - Demande de Subvention Municipale.

Renvoi à la Commission Locale Professionnelle.

La Commission souhaite recevoir d'une part, la liste des cours professionnels dont les demandes de subventions sont examinées par la Commission Locale Professionnelle et, d'autre part, le P.V. de ces réunions.

I2° - Conservatoire de Musique - Recrutement des professeurs - Modification des conditions de concours - Projet Ministériel.

La Commission refuse de se prononcer et renvoie la question à l'examen du Conseil d'Administration.

I3° - Elèves des classes élémentaires des Lycées - Bénéfice de la gratuité des fournitures scolaires.

Avis favorable.

I4° - Subventions pour études

Avis favorable à l'octroi d'une subvention de:

10.000 Frs à PETERS Gaston, élève de l'Institut de Chimie appliquée
25.000 Frs à LASSELIN Michel, élève de la Faculté de Médecine
25.000 Frs à BAERT Yolande, élève du Conservatoire National de Paris

I5° - Allocations pour fournitures scolaires

Avis favorable à l'octroi d'une allocation de:

5.000 Frs à HAVRET Daniel élève de l'Institution St Michel
5.000 Frs à BAVYE Danièle, élève du Collège Moderne Jean Macé
5.000 Frs à GORNISIEWICZ Jean Marie, Elève de l'Institut St Pierre
5.000 Frs à PICHAVET Claude, élève du Collège Technique Baggio
4.000 Frs à TRIQUET Bernard, élève du Collège Moderne Franklin
4.000 Frs à TRIQUET Gérard, élève du Collège Technique Baggio
5.000 Frs à HAVRET Christian élève de l'Institution St Michel

Séance levée à 13 heures.

Le Président,

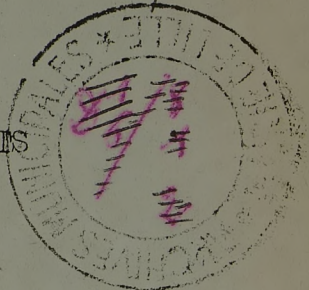
Me MARTINACHE

Le Secrétaire,

VANDENHENDE

126/26

COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS



Réunion du 7 Mars 1950

Les Membres de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le Mardi 7 Mars 1950 à 17 heures, sous la présidence de Me. MARTINACHE, Adjoint au Maire.

Etaient présents : Me. MARTINACHE
Mme DEFLINE, Adjointes
M.M. Dr. DEFAUX, Conseiller Municipal,
VANDENHENDE, Chef de la 4ème Division

Excusés : M.M. DUTERNE, LUBREZ, Adjoints
COQUART, Conseiller Municipal

Absents : M.M. PAGET, Adjoint,
CLAES, LANDREA, Conseillers Municipaux.

Aucune observation n'est apportée au P.V. de la dernière réunion.

UNION DES CHANTEURS DE LILLE - DEMANDE DE SUBVENTION MUNICIPALE.

Avis favorable à l'attribution d'une subvention de 30.000 Frs .

ECOLE DES BEAUX-ARTS - GRAND PRIX DE LA VILLE DE LILLE - FIXATION DU CREDIT POUR 1950 .

Avis favorable à la proposition formulée par la Commission d'Administration et de Surveillance de l'Ecole des Beaux-Arts, tendant à porter le Grand Prix de la Ville de Lille à 50.000 Frs.

COLLEGE TECHNIQUE VALENTINE LABBE - ORGANISATION DE LA SECTION COMMERCIALE - PROPOSITIONS D'ACHAT DE MATERIEL ET DE MOBILIER .

Avis favorable :

- 1° - à la création de deux salles de Dactylographie et d'un Bureau Commercial .
- 2° - à l'achat du matériel et du mobilier nécessaires à leur équipement.

COLLEGE TECHNIQUE VALENTINE LABBE - ACHAT DE MATERIEL ET DE MOBILIER. MARCHÉ DE GRÉ A GRÉ " BUROLA "

Avis favorable au marché de gré à gré à passer avec la Firme "Burola" 8 Place Philippe Le Bon à Lille, pour l'achat de matériel et de mobilier destinés à l'installation de deux salles de Dactylographie et d'un Bureau Commercial .

.....

La dépense dont le montant s'élève à 286.439 francs sera prélevée sur le Chapitre XXI article 22 du Budget Primitif de 1949.

COLLEGE TECHNIQUE VALENTINE LABBE - ACHAT DE MOBILIER -
MARCHÉ DE GRÉ A GRÉ " RICHER HUYGE "

Avis favorable. Marché de gré à gré à passer avec la maison " RICHER-HUYGE " Sté à responsabilité limitée, 12 rue de Jemmapes à LILLE, pour l'achat de mobilier nécessaire à l'installation de deux salles de Dactylographie et d'un Bureau Commercial.

La dépense s'élevant à 506.900 Frs sera prélevée sur le Chapitre XXI, Article 22 du Budget Primitif de 1949.

UNION DES AMICALES LAIQUES DU NORD - DEMANDE DE SUBVENTION

Avis favorable à l'octroi d'une subvention de 5.000 Frs.

SUBVENTION POUR FRAIS D'ETUDES

- a) Avis favorable à l'octroi d'une subvention de 10.000 Frs à Jean LOWYS, étudiant à la Faculté des Sciences de Lille.
- b) Avant de se prononcer définitivement sur la demande d'augmentation de subvention adressée par M. MENIL, Etudiant à l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts, la Commission désire connaître les notes obtenues par cet étudiant, en cours d'année.

Le service est chargé de demander ces renseignements.

Séance levée à 18 h. 30.

La Présidente,

Me MARTINACHE

Le Secrétaire,

VANDENHENDE

COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX ARTS

Réunion du Vendredi 19 Mai 1950

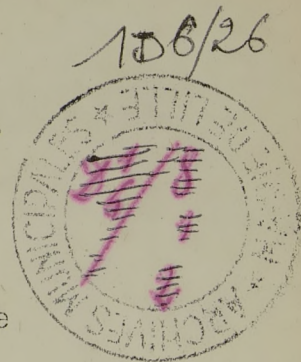
Les membres de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux Arts, se sont réunis à l'Hôtel de Ville le vendredi 19 Mai 1950 à 17 heures sous la présidence de M^e MARTINACHE, Adjoint au Maire.

Etaient présents :

M^e MARTINACHE; Adjoint au Maire
M^{me} DEFLINE, d^o d^o
M. LALLAU, Chef de la 4^e Division P.I.

Absents :

M. le Professeur PAGET	{	Adjoints au Maire
M ^e LUBREZ		
M. le Docteur DUTERNE		
M.M. COQUART	{	Conseillers Municipaux
CLAES		
DEFAUX		
LANDREA		



Aucune observation n'est apportée au Procès Verbal de la dernière réunion.

ALLOCATIONS POUR FOURNITURES SCOLAIRES :

Avis favorable à l'octroi d'une subvention de :

3.000 Frs à FRANCK Edmond, Elève du Lycée Faidherbe
2.000 " à MAMMEZ Armen, " " Fénelon
2.000 " à HERMANT Marguerite, " " Fénelon
1.000 " à HERMANT Francine, élève du Centre d'Apprentissage annexé
au Collège Valentine Labbé.
2.000 " à DUPONT Gérard, élève de l'institution Charlemagne.
3.000 " à DEHOUCK Michèle, élève de l'Ecole Professionnelle de Loos
3.000 " à HESPEL, élève de l'école Professionnelle de Loos.
(cette dernière élève est invitée à compléter son dossier dans le plus bref délai.)

La Commission regrette que des personnes présentent encore des demandes aussi tardives; elle décide que pour l'année scolaire 1950/51 le dernier délai pour la réception des demandes sera fixé au 15 Décembre 1950, elle décide également que cette information sera portée à la connaissance des intéressés et des Chefs d'Etablissements scolaires par le moyen d'une circulaire qui sera préparée par les soins du service compétent.

Pour compléter les subsides vraiment trop réduits qui proviennent de la dotation Colbrant la Commission donne un avis favorable à l'octroi des subventions suivantes à des élèves de l'Ecole des Beaux-Arts et du Conservatoire.

5.000 Frs à WALLEZ Jean Pierre, élève du Conservatoire
8.000 Frs à HENNEBERT Raymond, élève de l'Ecole des Beaux Arts.
10.000 Frs à BARBIER René, élève de l'Ecole des Beaux Arts.

La Commission invite le service à établir pour l'année prochaine un barème qui tient compte de la moyenne économique. M^{me} DEFLINE signale qu'il pourrait trouver des précisions auprès du service de la famille qui possède une documentation à ce sujet.

La Commission décide enfin d'accorder un complément d'allocations pour fournitures :

/.....

3.000 Frs à PORREYE Michèle, élève du Collège Jean Macé
3.000 Frs à CORNILLE Paul, élève de l'Institution St Pierre.

COMMISSION LOCALE PROFESSIONNELLE - Procès Verbal de la réunion du
28 Mars 1950.

La Commission prend acte des informations qui lui sont présentées.

COMMISSION D'ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE DE L'ECOLE DES BEAUX-
ARTS - Procès-Verbal de la réunion du 3 Mai 1950.

La Commission prend acte des travaux de cette commission après avoir :

- a) donné un avis favorable à l'attribution d'une médaille de la Ville à M.M. BAERT et BOERREWATER.
- b) décidé d'intervenir auprès de M. MAIRE, Adjoint, au sujet des travaux à entreprendre dans l'école.
- c) donné son accord à la proposition d'attribuer des livres pour des prix modestes, de limiter les prix en argent afin de réserver la possibilité d'attribuer une ou deux bourses de voyages pour les prix plus importants;
- d) fait remarquer que dans la question du Grand Prix de la Ville de Lille, elle estimait que l'affiche des Fastes 1951 constituait un exercice utile, qu'il n'était pas question d'imposer, ni de nuire aux artistes.
- e) souhaité que des démarches soient multipliées pour obtenir une solution à la question de la fondation Wicar.
- f) félicité M. MAUROIS d'avoir pu obtenir une bourse départementale de 200.000 Frs pour les élèves de l'Ecole des Beaux-Arts poursuivant des études à Paris, et souhaité que M. FAVIER arrive au même résultat pour l'école Régionale d'Architecture.
- g) signalé que des démarches ont été entreprises au Ministère de l'Education Nationale pour l'extension aux élèves de l'Ecole des Beaux-Arts des avantages de la Sécurité Sociale, et estimé que M. DESRU-MAUX se devait de faire le nécessaire lui-même, en accord avec le service du Contentieux en ce qui concerne l'assurance des élèves.

ECOLE PRIMAIRE ELEMENTAIRE PUBLIQUE DIDEROT, rue St Sébastien- Créa-
tion d'une 4^e classe.

La Commission donne un avis favorable et décide qu'une délibération sera présentée au Conseil Municipal.

L'Ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 18 h 10.

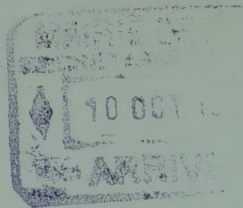
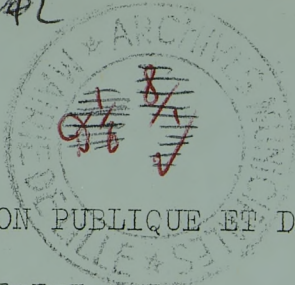
La Présidente,

Me MARTINACHE.

Le Secrétaire,

LALLAU.

106/242



COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS.

Réunion du Mercredi 4 Octobre 1950.

Les membres de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le mercredi 4 Octobre 1950 à 16 heures, sous la présidence de M^e MARTINACHE, Adjoint au Maire.

Etaient présents :

- M^e MARTINACHE, Adjoint au Maire
- M^{me} DEFLINE, -----d^o-----



Excuses :

- M. le Docteur DUTERNE, Adjoint au Maire
- M. le Docteur DEFAUX, Conseiller Municipal
- M. DOYENNETTE, Conseiller Municipal
- M. LALLAU, Chef de la 4^e Division.

Absents :

- M. le Professeur PAGET, Adjoint au Maire
- M^e LUBREZ, Adjoint au Maire
- M. COQUART, Conseiller Municipal,
- M. LANDREA, Conseiller Municipal.

Aucune observation n'est apportée au Procès Verbal de la dernière réunion.

Cours Municipaux Professionnels de garçons - Augmentation du nombre d'heures d'enseignement.

Adopté.

Musée des Beaux-Arts. Restauration d'Oeuvres - Marché de gré à gré ZEZOS Georges - Regularisation.

Adopté.

Instruction Publique et Beaux-Arts - Marché M^{me} GIARD.

Adopté.

Bibliothèque Municipale - Année 1950 - Travaux de reliure - Marché Cordonnier.

Adopté.

Cité Internationale des Arts - Acquisition à bail d'ateliers et Studios.

La Commission regrette de ne pouvoir, pour le moment, donner un avis favorable au projet qui lui est soumis, en raison de l'énorme effort financier auquel la ville devra faire face, pour l'organisation des Fastes de 1951.

Revue Municipale de la Ville de Lille - Création.

La Commission, après avoir pris connaissance de l'importante et intéressante documentation qui lui est présentée, des précieux renseignements qui lui sont fournis - principalement ceux envoyés par l'Administration Municipale de Marseille à qui la publication de sa revue ne coûte absolument

/.....

rien, grâce à la publicité, émet un avis très favorable à la création d'une Revue Municipale illustrée, destinée à faire connaître notre Cité, sa vie, aussi bien en France qu'à l'Etranger, et à détruire la légende selon laquelle notre Ville n'offre aucun intérêt artistique ou touristique.

Elle propose en outre :

- a) d'éditer trimestriellement cette revue,
- b) d'en confier la publicité à une agence spécialisée, la vente aux kiosques des Messageries Hachette.

Collège Technique Baggio - Acquisition d'une fraiseuse universelle - Marché avec la Société Alsacienne de Constructions Mécaniques Graffenstaden.

Avis favorable.

Collège Technique Baggio - Acquisition d'un Tour à Charioter et à Fileter - Marché avec la Société "La Machine Outil Moderne"

Adopté.

Collège Technique Baggio - Acquisition d'une fraiseuse - Marché avec la Société Commerciale des Fraiseuses Gaston DUFOUR.

Avis Favorable.

Collège Technique Baggio - Achat de matériel nécessaire à la création de la section de métrologie - Marché avec la Société CHAUVIN ARNOUX.

Adopté.

Cours Municipaux Professionnels de garçons, - Rajustement de la rémunération du Personnel Enseignant.

Adopté.

Cours Municipaux Professionnels de garçons - Sections spéciales - Rajustement de la rémunération du Personnel Enseignant.

Adopté.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 10.

La Présidente

Me MARTINACHE.

Pr le Secrétaire,

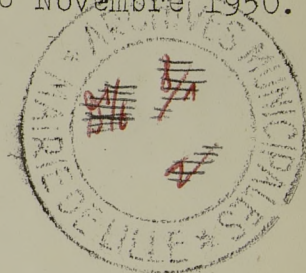
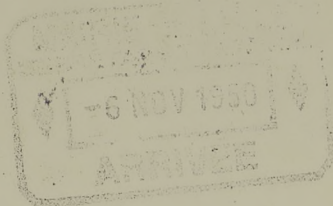
P. TALLON.

Donneur le Secrétaire Général

MAIRIE DE LILLE

4ème DIVISION

AD6/26
Hôtel de Ville, le 6 Novembre 1950.



Je vous serais vivement obligée de bien vouloir assister à la réunion de la Commission de l'Instruction Publique qui se tiendra, le vendredi 10 Novembre à 17 heures 30, dans le Cabinet de M. LALLAU, Chef de la 4^e Division,

L'Ordre du jour comportera :

- 1°- Cours Municipaux Professionnels pour filles - Augmentation du nombre des heures d'enseignement;
- 2°- Commission de surveillance et de Patronage du Conservatoire National de Musique - Réunion du 23 Octobre 1950 - lecture du Procès-Verbal.
- 3°- Bibliothèques de quartier - Demande d'augmentation de l'indemnité allouée aux régisseurs;
- 4°- Examen des demandes d'allocation pour fournitures scolaires et de subvention pour études.
- 5°- Questions diverses.

L'Adjoint Délégué,
Président de la Commission de
l'Instruction Publique.

M^e MARTINACHE.

MAIRIE DE LILLE

Hôtel de Ville, le 7 Novembre 1950.

4^e DIVISION



Le nombre des demandes d'allocation pour fournitures scolaires et de subvention pour frais d'études étant particulièrement élevé, l'examen de toutes les pétitions ne pourra convenablement se faire au cours de notre réunion du 10 courant.

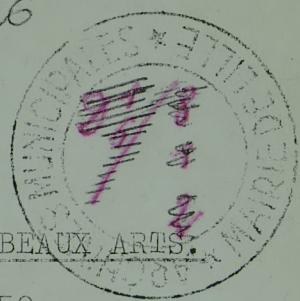
En conséquence, je vous serais vivement obligée de bien vouloir assister à la seconde réunion de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux Arts qui se tiendra dans le Cabinet de M. LALLAU, Chef de la 4^e Division, le mardi 14 Novembre à 17 h 30.

Il est vraisemblable que nous serons appelés à nous réunir plusieurs fois de suite pour épuiser cette question.

l'Adjoint délégué,
Président de la Commission de
l'Instruction Publique et
des Beaux-Arts,

Me MARTINACHE.

106/26



COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX ARTS.

Réunion du Vendredi 10 Novembre 1950

Les membres de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le vendredi 10 Novembre 1950 à 17 heures, sous la présidence de M^e MARTINACHE, Adjoint au Maire.

Etaient présents :

- M^e MARTINACHE, Adjoint au Maire.
- M.M. COQUART, Conseiller Municipal.
- le Docteur DEFAUX, Conseiller Municipal.
- LANDREA, Conseiller Municipal
- LALLAU, Chef de la 4^e Division.
- TALLON, Chef de Bureau.

Excusés :

- Mme DEFLINE, Adjoint au Maire.
- M. le Professeur PAGET, Adjoint au Maire.
- Maître LUBREZ, Adjoint au Maire
- le Docteur DUTERNE, Adjoint au Maire.
- M. Doyennette, Conseiller Municipal.

Le Procès Verbal de la réunion du 4 Octobre 1950 est adopté après que M^e MARTINACHE ait fourni à M. COQUART quelques précisions au sujet de la création d'une Revue Municipale de la Ville de Lille.

1°- Cours Municipaux Professionnels de Filles - Augmentation du nombre des heures d'enseignement.-

La Commission donne un avis favorable à l'augmentation du nombre des heures d'enseignement, soit 3 heures supplémentaires d'enseignement théorique.

2°- Commission de Surveillance et de Patronage du Conservatoire de Musique Réunion du 25 Octobre 1950.- Procès-Verbal.

La Commission donne son avis sur chacun des points étudiés.

- a) CERCLE CULTUREL .- Après avoir souligné que la culture générale des jeunes artistes est souvent négligée, la Commission estime que le cercle culturel dont l'utilité ne lui fait pas de doute, ne doit pas voir son budget amputé par des déplacements et un service d'échange au détriment même de la culture.

/.....

- b) CAS de l'élève LE ROY Annette - La Commission estime que c'est le droit du Directeur de répartir les élèves au mieux de leurs intérêts et pour le bon fonctionnement de l'école à condition, toutefois, sauf raison de discipline, que la famille de l'élève soit consentante.
- c) Cours supérieurs de piano. - La Commission donne un avis défavorable à la désignation de M^{me} LANNNOY, femme du Directeur, pour le poste de professeur interimaire, il s'agit d'une question de principe dont l'importance et la délicatesse n'échappent pas aux membres de la Commission.
- d) Age scolaire obligatoire. - La Commission, après discussion, renvoie cette question pour étude complémentaire en demandant que des précisions chiffrées lui soient fournies par la Commission de Surveillance et de Patronage, sur le nombre des élèves en âge de scolarité, le genre de classe suivie, les horaires.
- e) Classe de Saxophone. - En raison du chiffre peu élevé du nombre des élèves, la Commission décide de ne pas admettre la demande de M. DEFER tendant à obtenir une heure ou deux supplémentaires.
- f) Classe de solfège du soir 1 clé. - La Commission donne un avis favorable à la demande de M. LANNNOY proposant d'accorder deux ou trois heures de plus à M^{me} DEPADT Professeur.
- g) Cas de M. DESWARTE. - La Commission décide de transmettre cette question à l'examen du service du personnel.
- b) Fondation DOUTRELON de TRY. - Avis favorable .-

3°- BIBLIOTHEQUES DE QUARTIERS. - Demande d'augmentation à allouer aux régisseurs.

La Commission est d'avis de maintenir les deux séances hebdomadaires et d'accorder une augmentation de l'indemnité allouée aux régisseurs, (Cette indemnité pourrait être fixée de 1200 à 1500 Frs par mois) et le dossier sera transmis au service du personnel.

4°- Collège Technique "Baggio" - Acquisition de matériel et d'outillage.
Marché de gré à gré pour un appareil GESTETNER.

Avis favorable en priant le service intéressé de faire connaître la destination donnée à l'appareil usagé.

/.....

5°- Examen des demandes d'allocation pour fournitures scolaires et de subvention pour études.-

La Commission est d'avis qu'il est préférable d'attendre que tous les dossiers soient déposés pour faire un travail d'ensemble. La date de clôture des inscriptions étant arrêtée au 25 Novembre, la réunion prévue pour le 14 Novembre est décommandée. Cette manière de procéder permettra de connaître exactement le nombre de dossiers et la somme totale à répartir. Une ventilation sera opérée dans les dossiers pour classement par établissements; D'autre part pour l'année prochaine, il est décidé de demander à chaque candidat des précisions sur les études et les diplômes préparés et une appréciation du chef de l'Etablissement sur les notes obtenues.

La séance est levée à 19 H. 30

La Présidente,

Me MARTINACHE.

Le Secrétaire,

R. LALLAU.

MAIRIE de LILLE

4ème division

ADG/26
Hôtel de Ville, le 13 novembre 1950



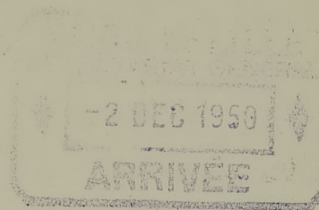
La date de clôture pour le dépôt des demandes d'allocations et de subvention pour frais d'études ayant été fixée au 25 novembre, j'ai l'honneur de vous informer que la réunion de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux Arts, prévue pour le 14 novembre à 17 heures 30, est reportée à une date ultérieure.

l'Adjoint délégué,
Président de la Commission de
l'Instruction Publique et
des Beaux Arts,

Maître MARTINACHE.

MAIRIE DE LILLE

4^e Division



106/26

Handwritten initials



Je vous serais vivement obligée de bien vouloir assister à la réunion de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts qui se tiendra le mercredi 6 Décembre à 17 heures, dans le cabinet de M. LALLAU, Chef de la 4^e Division

L'Ordre du jour comportera :

- 1^o- Commission des Bibliothèques populaires -
réunion du 26 Octobre 1950 : procès-verbal ;
- 2^o- Examen des demandes d'allocation pour fournitures scolaires
et de subvention pour frais d'études.

Hôtel de Ville, le 1^{er} Décembre 1950.

l'Adjoint délégué
Président de la Commission de l'Instruction
Publique et des Beaux Arts,

Maître MARTINACHE.

COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX ARTS

REUNION DU 6 DECEMBRE 1950

PROCES VERBAL

Les membres de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville le Mercredi 6 Décembre 1950 à 17 heures sous la présidence de M^e MARTINACHÉ, Adjoint au Maire.

Etaient présents :

M^e MARTINACHE Adjoint au Maire,
M. DEFAUX, Conseiller Municipal.

Excusés :

M^{me} DEFLINE, Adjoint au Maire
M. le Professeur PAGET, Adjoint au Maire
M. le Docteur DUTERNE, Adjoint au Maire
M^e LUBREZ, Adjoint au Maire
M. COQUART, Conseiller Municipal
M. DOYENNETTE, Conseiller Municipal
M. LANDREA, Conseiller Municipal

Assistaient également à la réunion, M.M. LALLAU, Chef de Division et TALLON, Chef de Bureau.

Le Procès-Verbal de la réunion du 10 Novembre 1950 est adopté sans observation.

I.- Commission des Bibliothèques Populaires - Réunion du 26 Octobre 1950
Procès-Verbal.

La Commission prend acte.

II.- Examen des demandes d'allocations pour fournitures scolaires et de subventions pour frais d'études.

Etant donné le nombre considérable de demandes d'allocations pour fournitures scolaires (près de 500), la Commission décide de procéder tout d'abord à l'examen des 33 dossiers de demandes de subvention pour frais d'études. De cette manière, le reliquat éventuel de ce crédit pourrait-être totalisé avec le crédit pour allocations et permettre ainsi une meilleure répartition.

Après étude, la Commission propose l'attribution des sommes ci-dessous :

/.....

SUBVENTIONS POUR FRAIS D'ETUDES

- 15.000 Frs à DUSAUSOY Julien, élève de l'Institut Industriel du Nord.
- 15.000 Frs à BLOQUIAU Claude, -----d°-----d°-----d°-----
- 8.000 Frs à VANDORPE Françoise, élève des Facultes Catholiques(droit)
- 10.000 Frs à WALLEZ Jean-Pierre, élève du Conservatoire de Musique LILLE
- 40.000 Frs à DANSET Micheline, élève du Conservatoire de Musique PARIS.
- 30.000 Frs à BAERT Yolande, -----d°-----d°-----d°-----
- 40.000 Frs à LAMBERT Francis, élève de l'Ecole Centrale de Paris
- 25.000 Frs à RINGOT Claude, -----d°-----d°-----d°-----
- 60.000 Frs à MENIL Serge, Elève de l'Ecole N^{le} des Beaux-Arts de Paris
- 30.000 Frs à BOUSSON Dominique, élève de l'Ecole des Htes Etudes Commer-
ciales de Paris.
- 8.000 Frs à GAILLEZ Rene, élève de la Faculte de Droit
- 5.000 Frs à FOULON Jacques, -----d°-----d°-----
- 20.000 Frs à GABERT Paul, élève de la Faculte des Lettres
- 10.000 Frs à PICARD Micheline, -----d°-----
- 5.000 Frs à LOWYS Jean, élève de la Faculte de Médecine
- 20.000 Frs à REBIER Jean-Marie, élève de la Faculte des Sciences.
- 10.000 Frs à BLAISE Rodolphe, -----d°-----
- 10.000 Frs à CAPELLE Thérèse, -----d°-----
- 20.000 Frs à GABERT Angèle -----d°-----
- 15.000 Frs à DEFIVES Daniel -----d°-----
- 7.000 Frs à VAREECKE Rene -----d°-----
- 10.000 Frs à CAPY Bernard, élève de l'Ecole Normale de Douai
- 8.000 Frs à BARBOT Jean, -----d°-----
- 5.000 Frs à WERBROUCK Nelly, -----d°-----
- 15.000 Frs à DELANNOY Claude, -----d°-----
- 10.000 Frs à WARIN Francine, -----d°-----
- 4.000 Frs à DUBUS Jacqueline, élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Lille
- 4.000 Frs à BURIE Maryse -----d°-----
- 8.000 Frs à VERHELST Michel, élève de l'Ecole N^{le} superieure des Arts
et Industries Textiles de Roubaix.
- 6.500 Frs à DANIEL Paul, -----d°-----d°-----

C'est donc une somme de 473.500 Frs qui vient d'être répartie.

/.....

Elle decide enfin de ne pas donner suite aux demandes formulees en faveur de :

LORIOT Eliane, élève de la Faculte mixte de Medecine et Pharmacie (Chirurgie dentaire).

dont la famille n'est pas domiciliée a Lille depuis au moins 5 ans (art.II du reglement)

MARTINOT Maurice, élève de la Faculte de Medecine.

MARTINOT Monique, élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Lille

les ressources de la famille etant au dessus des moyennes.

Les 487 dossiers de demandes d'allocations pour fournitures scolaires vont être étudiées au cours de seances successives dont les dates seront arrêtées incessamment.

La seance est levée à 19 h 40.

Le Président,

Maître MARTINACHE.

Le Secretaire ,

R. LALLAU.

MAIRIE DE LILLE

4^e Division



4

Je vous serais vivement obligée de bien vouloir assister à la réunion de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts qui se tiendra, le mardi 12 Décembre à 17 heures, dans le cabinet de M. LALLAU, Chef de la 4^{ème} Division.

La Commission abordera l'examen des dossiers constitués pour demandes d'allocation pour fournitures scolaires.

Du fait du très grand nombre de pétitions, cette opération ne pourra pratiquement se régler en une seule séance. Elle sera reprise et poursuivie jusqu'à achèvement :

le vendredi 15 Décembre à 17 heures et
le lundi 18 Décembre à 17 heures.

Hôtel de Ville, le 7 Décembre 1950.
l'Adjoint délégué,
Président de la Commission de l'Instruction
Publique et des Beaux-Arts,

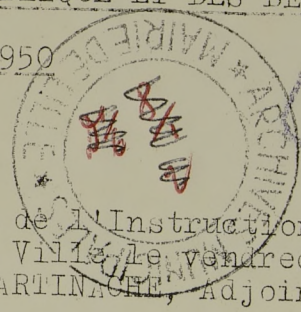
Maître MARTINACHE.

ADG/26

COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX ARTS

REUNION DU 15 DECEMBRE 1950

PROCES VERBAL



Les membres de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le vendredi 15 Decembre 1950 à 17 heures sous la présidence de M^e MARTINACHE, Adjoint au Maire.

Etaient presents :

- M^e MARTINACHE, Adjoint au Maire
- M^{me} DEFLINE, Adjoint au Maire
- M. le D^r DEFAUX, Conseiller Municipal

Excuses :

- M. le Professeur PAGET, Adjoint au Maire
- M. le Docteur DUTERNE, Adjoint au Maire
- M^e LEBREZ, Adjoint au Maire
- M. COQUART, Conseiller Municipal
- M. DOYENNETTE, Conseiller Municipal
- M. LANDREA, Conseiller Municipal.

Assistaient également à la réunion, M.M. LALLAU, Chef de Division, et TALLON, Chef de Bureau.

Le Procès Verbal de la réunion du 6 Decembre 1950 est adopté sans observation.

FOURNITURES

La Commission examine ensuite :

98	demandes d'allocations pour des élèves	du Collège Technique "BAGGIO"
19	" " " " "	du Lycee Fenelon
3	" " " " "	de l'Ecole St Joseph de Cluny
4	" " " " "	" Ecole Notre Dame d'Annay
3	" " " " "	" Ecole St Joseph
3	" " " " "	" Ecole Charlemagne
I	" " " " "	" Saint Angès
I	" " " " "	" Ecole Blanche de Castille
2	" " " " "	" Ecole Jeanne d'Arc La Madeleine
I	" " " " "	" Ecole St François d'Assise d'Hazebrouck
I	" " " " "	" Ecole Notre Dame Auxiliatrice

L'examen des demandes se poursuivra lundi 18 Decembre 1950.

La séance est levée à 19 h 15.

Le President,
M^e MARTINACHE

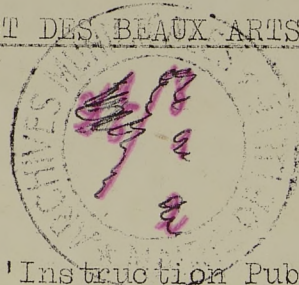
Le Secretaire,
R. LALLAU.

ND 6/26

COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

Reunion du 18 Decembre 1950

PROCES - VERBAL



Les membres de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux Arts se sont reunis a l'Hôtel de Ville, le lundi 18 Decembre 1950 a 17 heures, sous la présidence de Me MARTINACHE, Adjoint au Maire.

Etaient presents :

Me MARTINACHE, Adjoint au Maire .
M. le Docteur DUTERNE, Adjoint au Maire.

Excusés :

Mme DEFLINE, Adjoint au Maire .
M. le Professeur PAGET, Adjoint au Maire.
Me LUBREZ , Adjoint au Maire,
M. COQUART, Conseiller Municipal.
M. le Docteur DEFAUX, Conseiller Municipal.
M. DOYENNETTE, Conseiller Municipal.
M. LANDREA, Conseiller Municipal.

Assistaient également à la reunion M.M. LALLAU, Chef de Division et TALLON, Chef de Bureau.

Le Procès-Verbal de la reunion du 15 Decembre 1950 est adopte sans observation.

Examen des demandes d'allocation pour fournitures scolaires et de subventions pour frais d'etudes.

La Commission poursuit et achève l'etude des dossiers de demandes d'allocation pour fournitures scolaires.

Voici le détail des sommes attribuées au cours des differentes reunions.

/.....

I - ALLOCATIONS POUR FOURNITURES SCOLAIRES.

2.000	Frs	à	ADELAERE Robert élève du Collège Technique BAGGIO				
1.000	"	a	ARNAUD Jean	"	"	"	"
1.000	"	a	BAILLON Raymond	"	"	"	"
1.000	"	a	BARBE Gaston	"	"	"	"
5.000	"	a	BEAUVOIS Marcel	"	"	"	"
1.000	"	a	BELLOT Jean	"	"	"	"
1.000	"	a	BERCHE Rene	"	"	"	"
1.500	"	a	BERNARD Fernand	"	"	"	"
4.000	"	a	BETTEWILLER Michel	"	"	"	"
1.000	"	a	BLONDEAU Jean	"	"	"	"
1.500	"	a	BOCQUET Paul	"	"	"	"
2.000	"	a	BOIDIN Léon	"	"	"	"
1.000	"	a	BOLLENS Rene	"	"	"	"
1.000	"	a	BOUCHART Robert	"	"	"	"
2.000	"	a	BOURCIER Pierre	"	"	"	"
1.000	"	a	BOUSSEKEY Rene	"	"	"	"
2.000	"	a	BOUSSEKEY Bernard	"	"	"	"
1.000	"	a	BOUTEZ Michel	"	"	"	"
1.000	"	a	BRISEPOT Maurice	"	"	"	"
1.000	"	a	BUCHET Philippe	"	"	"	"
1.000	"	a	BUDKA Edouard	"	"	"	"
2.000	"	a	BUSSON Pierre	"	"	"	"
1.000	"	a	BUYCK Francis	"	"	"	"
1.000	"	a	CANDELIER Alain	"	"	"	"
4.000	"	a	CAVY Gerard	"	"	"	"
2.000	"	a	CERANIC Michel	"	"	"	"
1.500	"	a	CHAUSSOY Alain	"	"	"	"
1.500	"	a	COLL Jean	"	"	"	"
1.000	"	a	COZETTE Gerard	"	"	"	"
1.000	"	a	DAUMONT André	"	"	"	"
1.000	"	a	DEBELSUNCE Gerard	"	"	"	"
1.500	"	a	DEBERNARDI Serge	"	"	"	"
1.500	"	a	DE BOECK Jean	"	"	"	"
1.500	"	a	DECARONT Yves	"	"	"	"
1.000	"	a	DECOSTER Albert	"	"	"	"
1.000	"	a	DELAPLACE Guy	"	"	"	"
2.000	"	a	DELEDICQUE Michel	"	"	"	"
1.000	"	a	DELATTRE Gerard	"	"	"	"
2.000	"	a	DELFORGE Michel	"	"	"	"
2.000	"	a	DEL RUE Robert	"	"	"	"
1.500	"	a	DEMULLIER Jacques	"	"	"	"
1.000	"	a	DERREVAUX Michel	"	"	"	"
1.000	"	a	DESBETES Robert	"	"	"	"
1.000	"	a	DIVE Serge	"	"	"	"
2.000	"	a	DUCHATEAU Raymond	"	"	"	"
1.000	"	a	EDME Rene	"	"	"	"
1.000	"	a	EMBLANC Daniel	"	"	"	"

/.....

2.500	Frs	à	GILBERT Serge	eleve du Collège Technique	BAGGIO		
1.000	"	à	GRAJEWSKI Roger	"	"	"	"
1.000	"	à	GRATTE Jean-Pierre	"	"	"	"
1.000	"	à	HAGE Pierre	"	"	"	"
1.000	"	à	HENNEBUTTE Hubert	"	"	"	"
1.500	"	à	HILDEVERT Jean-Pierre	"	"	"	"
2.000	"	à	LAINÉ Georges	"	"	"	"
1.000	"	à	LESNE Jacques	"	"	"	"
1.000	"	à	LEVEL Pierre	"	"	"	"
1.000	"	à	LEVEQUE Gerard	"	"	"	"
1.000	"	à	LEVEQUE Jean	"	"	"	"
2.000	"	à	LEVEQUE Claude	"	"	"	"
1.000	"	à	LOTIN Gerard	"	"	"	"
2.500	"	à	LOTIN Christian	"	"	"	"
2.000	"	à	LOUCHEUR Francis	"	"	"	"
1.500	"	à	LUYCK Richard	"	"	"	"
2.000	"	à	NOTEZ Gilbert	"	"	"	"
2.500	"	à	MOULART Jean	"	"	"	"
1.500	"	à	PAONE Georges	"	"	"	"
1.500	"	à	PARENT Pierre	"	"	"	"
2.500	"	à	PICHAVET Claude	"	"	"	"
2.500	"	à	PLATEL Benjamin	"	"	"	"
1.500	"	à	POISSONNIER René	"	"	"	"
1.500	"	à	PONCELET Jacques	"	"	"	"
1.000	"	à	POUILLY Jacques	"	"	"	"
3.000	"	à	PROCUREUR Paul	"	"	"	"
2.000	"	à	QUESTROY Michel	"	"	"	"
1.000	"	à	RIEM Albert	"	"	"	"
2.500	"	à	ROMBEAUX Edouard	"	"	"	"
1.000	"	à	ROUSSEAUX Francis	"	"	"	"
2.000	"	à	SABRE Michel	"	"	"	"
2.000	"	à	SADOINE Roger	"	"	"	"
2.000	"	à	SANDERS Jacques	"	"	"	"
1.500	"	à	SELIN Jacques	"	"	"	"
1.000	"	à	SERGENT Guy	"	"	"	"
3.000	"	à	SCHMERB Jacques	"	"	"	"
3.000	"	à	SOMERS Andre	"	"	"	"
1.000	"	à	STEENBEKE Pierre	"	"	"	"
2.000	"	à	TERNIN-ROZAT Claude	"	"	"	"
2.000	"	à	TERNIN-ROZAT Joël	"	"	"	"
2.000	"	à	TJOLLYN Robert	"	"	"	"
1.500	"	à	TRENSON Gaston	"	"	"	"
2.000	"	à	TURBLIN Robert	"	"	"	"
2.000	"	à	VANDEKERKOF Robert	"	"	"	"
2.000	"	à	VANHOVE Michel	"	"	"	"
2.500	"	à	VAN LACKEN Pierre	"	"	"	"
1.000	"	à	VANSTEENKISTE Pierre	"	"	"	"
2.000	"	à	VERBEKE André	"	"	"	"
2.000	"	à	WINCCQ René	"	"	"	"
1.500	"	à	WULFRANCK Michel	"	"	"	"
2.000	"	à	WYON Robert	"	"	"	"

/.....

1.000	Frs	à	ASSET Robert , élève du Collège Moderne FRANKLIN				
1.000	"	à	BACQUART Claude	"	"	"	"
1.500	"	à	BASILLIEN Michel	"	"	"	"
2.500	"	à	BERTELOOT Etienne	"	"	"	"
2.500	"	à	CANOEN Jacques	"	"	"	"
2.000	"	à	CAPART Michel	"	"	"	"
1.000	"	à	CATTEAU Francis	"	"	"	"
3.500	"	à	DAERDEN Remy	"	"	"	"
2.000	"	à	DANDOIT Michel	"	"	"	"
2.000	"	à	DE BLAERE Bernard	"	"	"	"
2.000	"	à	DE BLAERE Pierre	"	"	"	"
2.000	"	à	DE BOUDT Jacques	"	"	"	"
2.000	"	à	DECOTTIGNIES Daniel	"	"	"	"
2.000	"	à	DEHERRIPONT Didier	"	"	"	"
2.000	"	à	D'HOORNE Eric	"	"	"	"
2.500	"	à	DEJAEGHER David	"	"	"	"
2.000	"	à	DELESALLE Jacques	"	"	"	"
2.500	"	à	DENNEQUIN Pierre	"	"	"	"
3.000	"	à	DILLY Pierre	"	"	"	"
1.500	"	à	DOLLE Pierre	"	"	"	"
1.500	"	à	DUPLOUY Jean-Claude	"	"	"	"
2.500	"	à	FATRAS Jean	"	"	"	"
3.000	"	à	FAUVE Claude	"	"	"	"
3.000	"	à	FOUCART Lucien	"	"	"	"
1.000	"	à	FREMAUX Roger	"	"	"	"
1.000	"	à	GRIMONPON Louis	"	"	"	"
4.000	"	à	GUILLEY Roger	"	"	"	"
1.500	"	à	HARVIN Pierre	"	"	"	"
1.000	"	à	JOMIN Michel	"	"	"	"
1.500	"	à	LASSELIN Pierre	"	"	"	"
1.500	"	à	LASSELIN Jean	"	"	"	"
2.000	"	à	LAVAL Jean-Pierre	"	"	"	"
1.000	"	à	LEGRAIN Jean	"	"	"	"
1.000	"	à	LEJEUNE Kleber	"	"	"	"
3.000	"	à	LERØY Gilbert	"	"	"	"
3.000	"	à	LEROY Jean-Pierre	"	"	"	"
2.000	"	à	LE TALLEC Yves	"	"	"	"
2.000	"	à	LUFIACRE Bernard	"	"	"	"
1.000	"	à	MALLET Jean-pierre	"	"	"	"
2.000	"	à	MEQUIGNON Michel	"	"	"	"
1.000	"	à	MESTDAGH Michel	"	"	"	"
1.000	"	à	METRO Alain	"	"	"	"
4.000	"	à	OPLINES Jean	"	"	"	"
1.000	"	à	PELCENER Gerard	"	"	"	"
1.000	"	à	PICARD Roger	"	"	"	"
2.000	"	à	PLATEL Serge	"	"	"	"
1.000	"	à	PLUZANSKI Alain	"	"	"	"
2.000	"	à	POISSONNIER Claude	"	"	"	"
1.500	"	à	PREVOST Paul	"	"	"	"
1.500	"	à	REBOUCHE Jean-Pierre	"	"	"	"

/.....

1.500	Frs	à	RUTTENS Claude	élève du Collège Moderne	FRANKLIN		
1.000	"	à	TREHOULT Yvon	"	"	"	"
2.500	"	à	THÉRY Michel	"	"	"	"
3.000	"	à	THIBAUT Jean-Marie	"	"	"	"
2.500	"	à	ULIASZ Richard	"	"	"	"
1.500	"	à	VAN RECHEM Bernard	"	"	"	"
1.000	"	à	VANSOETERSTEDE Michel	"	"	"	"
4.000	"	à	VERHELST Francis	"	"	"	"
4.000	"	à	VERHELST Roger	"	"	"	"
1.000	"	à	VERMESSE Jean	"	"	"	"
2.000	"	à	WAESSEN Ernest	"	"	"	"

2.000	"	à	BLANDEL André	élève du Lycée	Faidherbe		
2.500	"	à	BODART Claude	"	"	"	"
3.500	"	à	BRYSEMUEL Jean Pierre	"	"	"	"
3.000	"	à	CAUCHETEUX René	"	"	"	"
2.000	"	à	DAMMARETS Luc	"	"	"	"
2.500	"	à	DECOTTIGNIES Victor	"	"	"	"
1.500	"	à	DE WINDT Jean-Pierre	"	"	"	"
4.000	"	à	DHALLUIN Christian	"	"	"	"
4.500	"	à	HAVRET Daniel	"	"	"	"
2.000	"	à	HOUSEAUX Christian	"	"	"	"
2.000	"	à	HOUSEAUX Claude	"	"	"	"
2.500	"	à	LAINÉ Léon	"	"	"	"
2.500	"	à	LECHENE Roger	"	"	"	"
3.000	"	à	LEFEBVRE Francis	"	"	"	"
1.000	"	à	LEFEBVRE Jean-Henri	"	"	"	"
1.500	"	à	LENGLART Pierre	"	"	"	"
2.000	"	à	LESAGE Jean	"	"	"	"
2.000	"	à	LE TALLEC René	"	"	"	"
2.500	"	à	LUTIACRE Francis	"	"	"	"
2.500	"	à	NOLF Michel	"	"	"	"
4.000	"	à	PAWLAK Henry	"	"	"	"
2.000	"	à	POULET Herve	"	"	"	"
2.000	"	à	POULET Patrice	"	"	"	"
2.500	"	à	ROCCA Pierre	"	"	"	"
1.000	"	à	SERPAUD Michel	"	"	"	"
1.500	"	à	SCHIETTECATTE Jean	"	"	"	"
1.500	"	à	SENAVIE Bernard	"	"	"	"
2.000	"	à	WACHE Ghislain	"	"	"	"
3.500	"	à	WATERLOT Michel	"	"	"	"

1.000 " à REBEYROL André élève du Collège Technique Colbert à TOURCOING

3.000 " à LEBRUN André élève Ecole Militaire Préparatoire d'Autun

1.....

3.500	Frs	à	BODART Jacques élève de l'Ecole Nationale Professionnelle d'Armentières.	"	"	"	"	"
3.000	"	à	MENEZ Michel	"	"	"	"	"
4.000	"	à	HAVRET Christian élève de l'Institut d'Arts et Métiers	"	"	"	"	"
4.000	"	à	LEBRUN Yves	"	"	"	"	"
1.000	"	à	WISSOCQ Guy	"	"	"	"	"
2.000	"	à	BARISEEL Josiane élève du Collège Technique Valentine Labbe	"	"	"	"	"
2.000	"	à	BAROUX Christiane	"	"	"	"	"
1.500	"	à	BASILLIEN Janine	"	"	"	"	"
1.000	"	à	BECOURT Julienne	"	"	"	"	"
1.500	"	à	BIENCOURT Nicole	"	"	"	"	"
2.000	"	à	BLONDEL Josiane	"	"	"	"	"
1.000	"	à	BLONDIAU Francine	"	"	"	"	"
1.000	"	à	BONAFOS Lyliane	"	"	"	"	"
1.500	"	à	BOUCHEZ Simone	"	"	"	"	"
2.000	"	à	BOURCE Claudette	"	"	"	"	"
2.000	"	à	BOURCE Jacqueline	"	"	"	"	"
3.500	"	à	BRYSEMUEL Jeanine	"	"	"	"	"
2.500	"	à	BUSSON Paulette	"	"	"	"	"
1.000	"	à	CANDAS Monique	"	"	"	"	"
1.000	"	à	CANDAS Josette	"	"	"	"	"
2.000	"	à	CASSEZ Josiane	"	"	"	"	"
1.500	"	à	CAUBET Josette	"	"	"	"	"
1.500	"	à	CERANIC Denise	"	"	"	"	"
2.000	"	à	DE LEERS Francine	"	"	"	"	"
2.000	"	à	DELERIVE Anne-Marie	"	"	"	"	"
1.000	"	à	DELETTREZ Monique	"	"	"	"	"
2.000	"	à	DELFOSSÉ Monique	"	"	"	"	"
1.000	"	à	DEL PUPPO Nicole	"	"	"	"	"
1.500	"	à	DE RYCKER Danielle	"	"	"	"	"
2.500	"	à	DESTAILLEUR Josette	"	"	"	"	"
1.500	"	à	DEVOS Jeannine	"	"	"	"	"
1.500	"	à	DOLLE Yvette	"	"	"	"	"
1.000	"	à	DREYMANN Cécile	"	"	"	"	"
2.000	"	à	DUPRAT Gabrielle	"	"	"	"	"
1.000	"	à	FIEVET Marie-Madeleine	"	"	"	"	"
2.000	"	à	FLECCQ Françoise	"	"	"	"	"
1.500	"	à	FLEURY Christiane	"	"	"	"	"
1.500	"	à	FOUCART Nicole	"	"	"	"	"
1.500	"	à	FOURMY Madeleine	"	"	"	"	"
1.500	"	à	GHEsqUIERE Claudette	"	"	"	"	"
2.000	"	à	HADOU Lucette	"	"	"	"	"
1.500	"	à	HENOCQ Ginette	"	"	"	"	"
1.000	"	à	HERMANT Francine	"	"	"	"	"
1.500	"	à	HOTTIN Jacqueline	"	"	"	"	"
1.000	"	à	HUMBERT Claudine	"	"	"	"	"

/.....

1.000	Frs	à	HUYBENS Liliane	élève du Collège Technique Valentine Labbé				
1.000	"	à	JACOBSOONE Monique	"	"	"	"	"
3.500	"	à	JANSSENS Rolande	"	"	"	"	"
2.000	"	à	LAURENT André	"	"	"	"	"
1.500	"	à	LAURENT Claudine	"	"	"	"	"
1.000	"	à	LERUSTE René	"	"	"	"	"
1.500	"	à	LEVEQUE Josiane	"	"	"	"	"
1.500	"	à	LEVEQUE Yvette	"	"	"	"	"
2.000	"	à	MALLET Colette	"	"	"	"	"
1.000	"	à	PAILLE Monique	"	"	"	"	"
1.000	"	à	PARIS Claudine	"	"	"	"	"
3.000	"	à	PENEZ Georgette	"	"	"	"	"
1.500	"	à	POLELET Francine	"	"	"	"	"
1.500	"	à	POUFFARY Cecile	"	"	"	"	"
1.500	"	à	REB Josiane	"	"	"	"	"
2.500	"	à	RECOLLE Jacqueline	"	"	"	"	"
2.500	"	à	RECOLLE Marcelle	"	"	"	"	"
1.000	"	à	SENAVE Béatrice	"	"	"	"	"
1.500	"	à	SCHMIDT Micheline	"	"	"	"	"
1.000	"	à	SERESKY Mireille	"	"	"	"	"
1.500	"	à	SHERPEREEL Ginette	"	"	"	"	"
1.500	"	à	SPITTAEL Denise	"	"	"	"	"
1.000	"	à	STICHELBOUJ Jacqueline	"	"	"	"	"
1.000	"	à	STOKMAN Monique	"	"	"	"	"
1.500	"	à	TELLIER Thérèse	"	"	"	"	"
1.000	"	à	THIESSET Germaine	"	"	"	"	"
3.000	"	à	TIERSEN Bernadette	"	"	"	"	"
2.000	"	à	TISON Georgette	"	"	"	"	"
1.000	"	à	VAN AS Monique	"	"	"	"	"
1.000	"	à	VANBELLE Josette	"	"	"	"	"
2.000	"	à	VANBESELAERE Janine	"	"	"	"	"
2.000	"	à	VANDENBROUCKE Nicole	"	"	"	"	"
1.000	"	à	VANDENPLAS Josiane	"	"	"	"	"
1.500	"	à	VANDENPLAS Odette	"	"	"	"	"
1.500	"	à	VANDERCRUYSSSE Francine	"	"	"	"	"
2.000	"	à	WAELES Paulette	"	"	"	"	"
1.000	"	à	WILS Danièle	"	"	"	"	"
1.500	"	à	WILS Denise	"	"	"	"	"

1.500	"	à	ALEXANDRE Marie-Thérèse,	élève du Collège Moderne Jean Macé				
1.500	"	à	BAILLEUL Annie	"	"	"	"	"
1.500	"	à	BARBOUL Marie-Thérèse	"	"	"	"	"
2.000	"	à	BAVYE Danielle	"	"	"	"	"
2.000	"	à	BERCKMOES Renee	"	"	"	"	"
1.500	"	à	BERNARD Michèle	"	"	"	"	"
1.500	"	à	BOBB Jeanine	"	"	"	"	"
1.500	"	à	BRANSWYCK Marie-Madeleine	"	"	"	"	"
1.000	"	à	BRUNIN Jeanne	"	"	"	"	"
3.500	"	à	BURIDANT Monique	"	"	"	"	"

/.....

1.000	Ers	à	CELLIER Monique	élève du Collège Moderne Jean Macé					
2.500	"	à	CHARTREER Mireille	"	"	"	"	"	"
1.500	"	à	CHERMEUX Josiane	"	"	"	"	"	"
1.000	"	à	CHITE Josiane	"	"	"	"	"	"
2.000	"	à	DAERDEN Janine	"	"	"	"	"	"
3.000	"	à	DEHAY Nicole	"	"	"	"	"	"
1.000	"	à	DELERUE Danièle	"	"	"	"	"	"
1.500	"	à	DELETETE Renee	"	"	"	"	"	"
1.200	"	à	DELRUE Françoise	"	"	"	"	"	"
1.500	"	à	DELTONNE Madeleine	"	"	"	"	"	"
2.500	"	à	DENIS Jocelyne	"	"	"	"	"	"
1.500	"	à	DENIS Monique	"	"	"	"	"	"
2.000	"	à	DEROO Monique	"	"	"	"	"	"
1.000	"	à	DESCAMPS Claudine	"	"	"	"	"	"
2.000	"	à	DESMAZIERES Brigitte	"	"	"	"	"	"
2.000	"	à	DESMAZIERES Gilberte	"	"	"	"	"	"
1.500	"	à	DESMIDT Aliette	"	"	"	"	"	"
1.000	"	à	DETHANDT Thérèse	"	"	"	"	"	"
2.000	"	à	DILLY Jacqueline	"	"	"	"	"	"
1.000	"	à	DUBOIS Françoise	"	"	"	"	"	"
2.000	"	à	DUFAY Jocelyne	"	"	"	"	"	"
2.000	"	à	DUTERTRE Bernadette	"	"	"	"	"	"
1.000	"	à	DUVINAGE Marcelle	"	"	"	"	"	"
2.000	"	à	ENGELS Josiane	"	"	"	"	"	"
1.000	"	à	ESCURE Monique	"	"	"	"	"	"
1.300	"	à	FATRAS Christiane	"	"	"	"	"	"
2.500	"	à	FAUVE Alice	"	"	"	"	"	"
1.500	"	à	FORESTIER Chantal	"	"	"	"	"	"
1.500	"	à	FORESTIER Michèle	"	"	"	"	"	"
2.000	"	à	HOEL Anita	"	"	"	"	"	"
1.000	"	à	FRANCK Arlette	"	"	"	"	"	"
1.000	"	à	LAFRAISE Christiane	"	"	"	"	"	"
2.500	"	à	LANCKMAN Monique	"	"	"	"	"	"
2.000	"	à	LASSELIN Jeannine	"	"	"	"	"	"
2.000	"	à	LAVAL Nicole	"	"	"	"	"	"
2.000	"	à	LEIGNEL Andrée	"	"	"	"	"	"
3.500	"	à	LENGLET Edith	"	"	"	"	"	"
1.000	"	à	LEVAUX Renee	"	"	"	"	"	"
1.000	"	à	MAYER Anita	"	"	"	"	"	"
1.000	"	à	MENET Renee	"	"	"	"	"	"
2.500	"	à	MERCIER Hélène	"	"	"	"	"	"
3.000	"	à	MONTEGNIES Monique	"	"	"	"	"	"
1.500	"	à	MOSIO Christiane	"	"	"	"	"	"
1.500	"	à	MOSIO Danièle	"	"	"	"	"	"
2.500	"	à	MULLIER Claudette	"	"	"	"	"	"
2.000	"	à	NABRT Eliane	"	"	"	"	"	"
3.000	"	à	NOTEZ Arlette	"	"	"	"	"	"
1.000	"	à	PAONE Nelly	"	"	"	"	"	"
2.000	"	à	PARSY Marcelle	"	"	"	"	"	"
3.000	"	à	PENIN Jeanine	"	"	"	"	"	"
1.000	"	à	PIERSON Micheline	"	"	"	"	"	"
2.000	"	à	PIERSON Jacqueline	"	"	"	"	"	"

/.....

2.000	Ers	à	PLACE Micheline	élève du Collège Moderne Jean Macé					
3.000	"	à	PORREYE Michèle	"	"	"	"	"	"
3.000	"	à	PREVOST Micheline	"	"	"	"	"	"
3.000	"	à	RICHARD Marcelle	"	"	"	"	"	"
3.000	"	à	RICHARD Andree	"	"	"	"	"	"
2.000	"	à	ROUSSELLE Denise	"	"	"	"	"	"
2.000	"	à	SANDERS Monique	"	"	"	"	"	"
1.000	"	à	SPYSSCHAERT Françoise	"	"	"	"	"	"
1.500	"	à	TERNYNCK Thérèse	"	"	"	"	"	"
2.500	"	à	THERY Arlette	"	"	"	"	"	"
2.000	"	à	THIBAUT Marie-Louise	"	"	"	"	"	"
2.500	"	à	TIRLEMONT Paule	"	"	"	"	"	"
2.000	"	à	TOURNEMAINE Françoise	"	"	"	"	"	"
1.500	"	à	VANBESELAERE Paulette	"	"	"	"	"	"
1.000	"	à	VANDENHOVE Jeanine	"	"	"	"	"	"
1.000	"	à	VANDERMISSEN Andree	"	"	"	"	"	"
2.000	"	à	VANESPEN Renee	"	"	"	"	"	"
1.500	"	à	VERMEERSCH Thérèse	"	"	"	"	"	"
1.500	"	à	VERMEERSCH Françoise	"	"	"	"	"	"
3.000	"	à	VLENNE Janine	"	"	"	"	"	"
2.000	"	à	WACHE Jacqueline	"	"	"	"	"	"

2.000	"	à	BALLOY Monique	élève du Lycée FENELON					
2.000	"	à	BONAFOS Andree	"	"	"	"	"	"
1.500	"	à	CHITE Nelly	"	"	"	"	"	"
2.500	"	à	DEKONINCK Jacqueline	"	"	"	"	"	"
2.000	"	à	DELFOSSÉ Thérèse	"	"	"	"	"	"
2.000	"	à	DELFOSSÉ Madeleine	"	"	"	"	"	"
4.000	"	à	DEMARET Rose	"	"	"	"	"	"
2.000	"	à	GLANTZLEN Noëlla	"	"	"	"	"	"
1.500	"	à	HERMANT Marguerite-Marie	"	"	"	"	"	"
1.500	"	à	MERCHIER Christiane	"	"	"	"	"	"
2.000	"	à	PESSENIER Geneviève	"	"	"	"	"	"
2.000	"	à	PLUZANSKI Ghislaine	"	"	"	"	"	"
1.500	"	à	PLUZANSKI Edwige	"	"	"	"	"	"
2.000	"	à	RACCA Janine	"	"	"	"	"	"
2.000	"	à	SAINGLER Nicole	"	"	"	"	"	"
2.000	"	à	SCHIETTECATTE Claudine	"	"	"	"	"	"
3.000	"	à	SCIOLLA Simone	"	"	"	"	"	"
2.000	"	à	ULIASZ Daneta	"	"	"	"	"	"
3.000	"	à	WACHE Marie Claude	"	"	"	"	"	"

3.000 " à DELCROIX Rolande élève du Lycée de Tarbes

2.500 " à DUBRUILLE Claudine élève du Collège Moderne de Gondécourt

3.000 " à VAN AUDENAERDE Andree élève de l'Ecole Professionnelle rue d'Artois.

/.....

3.000	Frs	à	DEFLANDRE Francine, élève de l'Ecole Professionnelle PRATTE
3.000	"	à	CLAES Paulette " " " "
3.000	"	à	DUPUIS Janine, élève de l'Ecole Pratique "LA RUCHE"
2.500	"	à	PICHAVET Madeleine " " "
2.000	"	à	LECLERCQ Thérèse élève de l'Ecole Commercial JAMET BUFFEREAU
3.000	"	à	CHUFFART Pierre, élève de l'Institution CHARLEMAGNE
3.000	"	à	DUQUESNE Michel " " "
2.500	"	à	ROLAND Michel " " "
3.000	"	à	LE TALLEC Annick élève de l'Institution Ste Agnès LILLE
2.000	"	à	DELECANT Bernadette, élève de l'Ecole Blanche de Castille
2.000	"	à	DEMULLIER Christiane, élève de l'Institution Ste Jeanne d'Arc LA MADELEINE.
2.000	"	à	MARTEL Danièle " " "
2.500	"	à	ROGGE Michel, élève de l'Institution St François d'Assise à HAZEBROUCK
1.500	"	à	BUZIN Pierre, élève de l'Ecole des Industries Lilloises
2.000	"	à	DECOUPIGNY Roger " " "
2.000	"	à	DUFAY Jacques " " "
2.000	"	à	LOOCK Robert " " "
3.000	"	à	MERCIER Jean " " "
2.000	"	à	ROLAND Guy " " "
3.500	"	à	TIERSEN Gérard " " "
3.000	"	à	VANSPRANGHE Francis " " "
3.000	"	à	VANSPRANGHE Gérard " " "
3.000	"	à	BALEDENS Francis, élève de l'Institut Catholique d'Arts et Métiers.
2.000	"	à	BONNET Gérard, élève de l'Immaculée Conception à HAUBOURDIN
1.000	"	à	EIEVE Marie-Thérèse élève de l'Ecole diocésaine d'Institutrices LOOS.

/.....

3.500 Frs à DUBRULLE Guy, élève du Collège des Flandres d'HAZEBROUCK

1.000 " à DEHOUCK Michèle, élève de l'école Notre Dame du Sacré Coeur
LOOS.

3.000 " à BEAURENAUD Claudine, élève de l'Institution Ste Claire
2.000 " à BODECOT Claudine, " " "
2.000 " à DERYCKERE Anne-Marie " " "
2.000 " à DERYCKERE Bernadette " " "
2.000 " à DESBIENS Brigitte " " "
2.000 " à DESBIENS Michèle " " "
1.500 " à DOOM Bernadette " " "
2.000 " à DUQUESNE Marie-Josephe " " "
1.000 " à PONCELET Geneviève " " "

2.000 " à MOISON Bernard, élève de l'Ecole Jeanne d'Arc Lille.
1.000 " à CATTEAU Jean-Pierre " " " "
1.000 " à CATTEAU Bernard " " " "
2.000 " à CIBOULET Serge " " " "
2.000 " à DELECANT Daniel " " " "
2.000 " à DELECANT Jean-Pierre " " " "
1.000 " à DEVULDER Jacques " " " "
2.000 " à DEVULDER Joseph-Marie " " " "
1.000 " à DHELIN Jean-Marie " " " "
2.000 " à DRUELLE Bernard " " " "
2.000 " à DRUELLE Claude " " " "
2.000 " à JESSU Philippe " " " "
1.000 " à JOURDAIN Claude " " " "
2.000 " à LEFEVRE Pierre " " " "
1.000 " à LEFRANC Rene " " " "
1.500 " à MARTEAU Christian " " " "
1.500 " à MARTEAU Guy " " " "
2.000 " à MOISON Philippe " " " "
2.000 " à PATRICK LEEFVRE " " " "
2.000 " à POULET Philippe " " " "
2.000 " à SELOSSE Emmanuel " " " "
2.000 " à VANDERHAEGEN Michel " " " "
2.000 " à VANDORPE Bernard " " " "
2.000 " à VANDORPE Luc " " " "
2.000 " à VENNIN Jean-Marie " " " "
1.000 " à VIGNEAU Jean-Hubert " " " "
2.000 " à WATTIEZ Jean-Pierre " " " "

2.000 " à BOUVEUR Edith, élève de l'Ecole N.D. Auxiliatrice

/.....

2.000	Frs	à	DEJAEGERE Regine, élève de l'Ecole Professionnelle rue de la Barre				
2.000	"	à	REBEYROL Anne-Marie	"	"	"	"
1.500	"	à	BOURBOUZE Blandine, élève de l'Institution LA SAGESSE				
1.500	"	à	BOURBOUZE Geneviève	"	"	"	"
1.500	"	à	BOURBOUZE Hélène	"	"	"	"
1.500	"	à	BOURBOUZE Marie-Antoinette	"	"	"	"
1.500	"	à	BOURBOUZE Marie-Thérèse	"	"	"	"
2.000	"	à	VIGNEAU Brigitte	"	"	"	"
2.000	"	"	JOURDAIN Jacqueline élève de l'Ecole N.D. de la Treille				
2.000	"	"	VANDORPE Odile	"	"	"	"
1.500	"	"	MONBRUN Claudine	"	"	"	"
2.000	"	"	SPECK Monique	"	"	"	"
2.000	"	"	BOUVEUR Pierre, élève de l'Institution St Pierre				
3.000	"	"	CORNILLE Jean-Paul	"	"	"	"
3.000	"	"	DELSINNE Andre	"	"	"	"
2.500	"	"	GILBERT Philippe	"	"	"	"
3.000	"	"	ROGGE Jean	"	"	"	"
2.500	"	"	BUTIN Claudette élève de l'Institution N.D. d'Annay				
3.500	"	"	CARETTE Francine	"	"	"	"
2.000	"	"	BOUCHEZ Marie-Rhèrèse	"	"	"	"
3.000	"	"	REMONT Simone	"	"	"	"
1.500	"	"	BOUSSON Geneviève, élève de l'Institution St Joseph de Cluny				
2.000	"	"	LEFRANC Françoise,	"	"	"	"
3.000	"	"	LEFRANC Geneviève	"	"	"	"
2.000	"	"	BOUSSON Jean-Bruno, élève de l'Ecole St Joseph				
3.000	"	"	DERYCKERE Xavier	"	"	"	"
3.000	"	"	TREFFEL Jean-Marc	"	"	"	"
2.500	"	"	BOUSSON Nicole élève de l'Institut Technique de LOOS				
1.500	"	"	POULET Maud	"	"	"	"
3.000	"	"	BARDET Gilbert élève de l'Ecole St Michel				
2.500	"	"	ENGRAND Claude	"	"	"	"
2.500	"	"	ENGRAND Michel	"	"	"	"
3.000	"	"	DHELIN Michel, élève de l'Ecole Professionnelle Ozanam				
2.000	"	"	VIGNEAU Joseph	"	"	"	"

/.....

1.500	Frs	a	CATTEAU Françoise, élève de l'Institution Notre Dame		
2.000	"	à	LEFEVRE Geneviève, "	"	"
2.000	"	à	LEFEVRE Marie-Agnès "	"	"
1.500	"	à	POULET Michèle "	"	"
2.000	"	à	de WAZIERES Nicole, "	"	"
2.000	"	à	de WAZIERES Jacqueline "	"	"
2.000	"	à	de WAZIERES Christine "	"	"

Elle décide de rejeter les demandes d'allocations suivantes :

NION Huguette, du Collège Technique Valentine Labbe
MARLE Viviane " " " "

les ressources des parents permettant largement de faire face
aux frais d'études.

II - SUBVENTIONS POUR FRAIS D'ETUDES.

La Commission examine enfin 2 demandes de subventions pour
frais d'études parvenues tardivement et décide d'allouer :

10.000 Frs à CARPENTIER André, élève de l'Ecole des Sciences
Politiques, de Paris.

3.000 Frs à CARPENTIER Marcelle, élève de 3^e année de la Faculté
de Pharmacie.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 Heures.

Le Président,

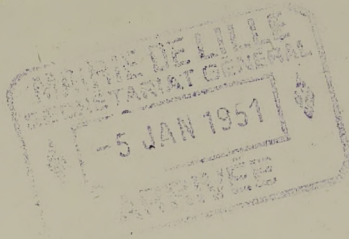
M^e MARTINACHE.

Le Secrétaire,

R. LALLAU.

MAIRIE DE LILLE

4^{eme} DIVISION



4

Je vous serais obligée de bien vouloir assister à la réunion que tiendra la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, mardi 9 Janvier à 17 h 30, dans le cabinet de M. LALLAU, Chef de la 4^{eme} Division.

L'ordre du jour comportera :

- 1°- Cours municipaux professionnels de garçons - sections spéciales - Augmentation du nombre des heures d'enseignement théorique;
- 2°- Fourniture de livres, abonnements aux revues et journaux nécessaires aux services municipaux - Marché de gré à gré.

Hôtel de Ville, le 4 Janvier 1951.

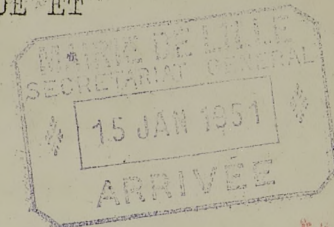
L'Adjoint au Maire,
Président de la Commission de l'Instruction
Publique et des Beaux-Arts.

Maître MARTINACHE.

COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET
DES BEAUX ARTS

Reunion du 9 Janvier 1951.

PROCES VERBAL



Les membres de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts se sont reunis a l'Hôtel de Ville le mardi 9 janvier 1951 a 17 Heures 30 sous la presidence de M^e MARTINACHE, Adjoint au Maire.

Etaient presents:

M^e MARTINACHE, Adjoint au Maire,
M^{me} DEFLINE, Adjoint au Maire,
M. le D^r DUTERNE, Adjoint au Maire,

Excuses:

M^e LUBREZ, Adjoint au Maire,
M. le Professeur PAGET, Adjoint au Maire,
M. COQUART, Conseiller Municipal,
M. le Docteur DEFAUX, Conseiller Municipal,
M. Doyennette, Conseiller Municipal,
M. Landrea, Conseiller Municipal,

Assistaient également a la reunion, M.M. LALLAU, Chef de Division, et DUFLLOT, Chef de Bureau.

Les Procès-verbaux des 15 et 18 Decembre 1950 sont adoptes sans observation.

I. - COURS MUNICIPAUX PROFESSIONNELS DE GARÇONS - SECTIONS SPECIALES
AUGMENTATION DU NOMBRE D'HEURES D'ENSEIGNEMENT THEORIQUE. -

Le fonctionnement de ces cours fait l'objet d'une convention passee entre la Ville de Lille et l'Association pour l'apprentissage collectif de la metallurgie de Lille et environs qui stipule en son article 3 que la dite Association s'engage a verser a la Ville une subvention egale a la totalite des dépenses annuelles de fonctionnement des sections speciales.

Une augmentation des effectifs a amené le dedoublement des cours de francais et de calcul en 2^e et 3^e années, au total 6 heures d'enseignement. Cet aménagement a été accepté par l'Association qui en supporte totalement les frais.

La Commission donne un avis favorable.

/.....

II.- FOURNITURES DE JOURNAUX, REVUES PERIODIQUES ET LIVRES DE BIBLIOTHEQUE pour tous les services municipaux pendant l'annee 1951 - Marche de gré à gré.

Les dispositions du decret du 25 Août 1948 prescrivent de passer des marches écrits pour les fournitures dont le montant excède 250.000 Francs. La dépense à envisager n'est pas celle afférente à un service considéré à part, mais elle doit représenter l'ensemble des fournitures de même nature pour les besoins de tous les services municipaux.

La 4^{eme} Division ayant été chargée de centraliser les achats de livres, de journaux, de revues, etc...pour tous les services municipaux, des appels d'offres ont été lancés aux différents libraires de la Ville.

Le marché à passer porte sur environ 450.000 Frs pour les publications et 1.400.000 Frs pour les livres.

La maison CAMBAY, 7 Place du Lion d'Or à Lille, fait les conditions les plus avantageuses : rabais de 1 % pour les journaux et revues, et de 18 % pour les livres.

La Commission propose de passer un marché de gré à gré avec la Maison CAMBAY, les dépenses devant être imputées sur les crédits alloués aux différents services intéressés : Bibliothèque Municipale, Ecole des Beaux-Arts, Palais des Beaux-Arts, Bibliothèque Administrative et Technique, etc...

III.- COLLEGE TECHNIQUE BAGGIO - ACHAT DE MATERIEL - ACQUISITION D'UNE MACHINE COMPTABLE - Marché de gré à gré.

M. le Directeur du Collège Technique BAGGIO demande l'acquisition d'une machine comptable destinée à la classe de 1^{ere} Commerciale préparatoire au Brevet d'Enseignement Commercial 2^e degré. Comptables. C'est une machine qui est prévue à l'inventaire obligatoire d'enseignement et qui n'avait pas encore été acquise.

La Commission étudie les offres de huit maisons spécialisées qui ont été pressenties par la Direction du Collège Technique. Elle propose de passer un marché de gré à gré avec la maison G. SEJOURNE, 125 Boulevard Descat, TOURCOING, pour l'achat d'une machine comptable "REMINGTON" modèle 25, Front Feed, chariot D retour électrique, double cross, équipée de la façon suivante : 4 totalisateurs 9 roues comptacts 2 totalisateurs cross même capacité, pour la somme de 520.000 Frs, toutes taxes comprises, délai de livraison : 1^{er} trimestre 1951, ces conditions étant les plus avantageuses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 30.

La Présidente,

Le Secrétaire,

Me MARTINACHE.

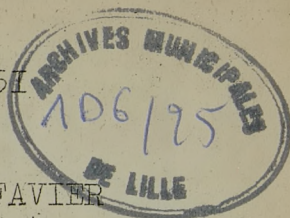
R. LALLAU.

Commissaire le Secrétaire Général

S.D.

COMMISSION D'ADMINISTRATION
ET DE SURVEILLANCE DE L'ECOLE DES BEAUX ARTS

Procès-verbal de la réunion du 24 Janvier 1951



Etaient présents :

MM. BORREWATER, DOBBELAERE, MAUROIS, THIBAUT, FAVIER
DESRUMAUX, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts
BOSIER, Secrétaire " "

Excusés :

Maître MARTINACHE, Adjointe déléguée aux Beaux-Arts
MM. SOURIAU, Recteur de l'Académie de Lille
DEQUENNE et TRENTESAUX

Le Directeur évoque la mémoire de M. Ferdinand DEREGNAUCOURT, Architecte D.P.L.G., professeur à l'Ecole Régionale d'Architecture, Membre de la Commission, décédé depuis la dernière réunion.

Après lecture du procès-verbal de la réunion du 3 Mai 1950, celui-ci est adopté sans observation.

Le Directeur donne lecture de la lettre de Maître MARTINACHE en date du 10 Juin 1950.

Aucune solution n'ayant été apportée, depuis cette date, aux questions posées, la Commission renouvelle ses vœux en ce qui concerne :

- 1° - la médaille de la Ville à offrir à MM. BAERT et BORREWATER
- 2° - les décisions à prendre :
 - a) pour la Nouvelle Ecole
 - b) pour l'entretien du bâtiment actuel

A ce propos, elle suggère de demander une réunion à l'Ecole, des différents adjoints intéressés aux Beaux-Arts, à l'Urbanisme, aux Travaux, aux Finances.

Elle conseille au Directeur de demander une décharge de ses responsabilités en cas d'accident résultant du mauvais entretien de l'immeuble.

- 3° - les démarches à faire pour la Fondation WICAR.

Cette affaire n'intéresse qu'indirectement l'Ecole. L'Administration Municipale est seule qualifiée pour défendre ses droits.

M. MAUROIS a appris par un de ses parents qui s'est rendu à Rome cette année que l'immeuble de Wicar est maintenant parfaitement restauré.

La Commission propose donc à l'Administration Municipale, de demander aux Etablissements Français à Rome :

- 1°) le compte de gestion promis depuis le 28 Février 1950
- 2°) la libération d'un des ateliers de la Maison Wicar afin de pouvoir le mettre à la disposition d'un éventuel pensionnaire.

Elle propose, en outre, que l'Adjoint délégué aux Beaux-Arts, demande à M. le Maire de Lille de préciser dans quelles conditions, pouvait être revalorisée, la subvention annuellement accordée par la Ville pour les frais de voyage et le transport du matériel du pensionnaire.

..... Cette subvention n'a pas été attribuée depuis 1940.

...../

4° - Les démarches à faire pour obtenir de la Direction des Arts et Lettres et l'Administration de la Sécurité Sociale, que l'Ecole des Beaux Arts de Lille soit inscrite sur la liste des établissements d'enseignement, dont les élèves sont soumis à la Sécurité Sociale.

L'échange de lettres entre le service du contentieux et ces deux organismes n'a fait que confirmer à nouveau l'état de fait actuel et il ne semble pas qu'une demande précise ait été formulée.

La Commission considère qu'il y aurait intérêt à ce que les élèves réguliers, suivant l'enseignement donné en plein exercice soient considérés comme étudiants d'un établissement d'enseignement supérieur. Cet avis est conforme à celui exprimé par l'Office National des Etudiants et par le Syndicat National de l'Enseignement Artistique.

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT
ATTRIBUTION DES RÉCOMPENSES
EXPOSITION

Le Directeur informe la Commission des dispositions prises en accord avec les professeurs, pour l'exécution des décisions prises antérieurement par la Commission.

Il présente les tableaux et les fiches établies conformément aux programmes d'études, pour l'inscription des veleurs, des mentions, des médailles, qui consacrent désormais, les connaissances acquises en chaque matière par les élèves et qui permettent de leur attribuer un certificat de fin d'études artistiques.

De ce fait, tous les prix sont supprimés, à l'exception des prix attribués par concours.

A titre transitoire et pour permettre l'attribution de récompenses importantes aux élèves qui les auraient méritées, il subsistera un prix par degré et par section et un prix de l'Ecole. Ces prix pourraient ainsi devenir, des bourses de voyage.

En conséquence, il semble que la cérémonie officielle de Distribution des Prix pourrait être simplifiée. La plupart des écoles des Beaux-Arts l'ont d'ailleurs supprimée.

Il faut malheureusement reconnaître que les personnalités officielles invitées, s'abstiennent d'assister à ces cérémonies.

L'an dernier, le premier rang de l'estrade est resté vide.

Le Directeur demande donc de modifier la cérémonie de remise des prix et de l'inclure dans l'inauguration de l'Exposition.

Il lui paraît nécessaire de continuer les expositions qui montrent la constante évolution de nos élèves et sont d'une excellente publicité pour l'Ecole.

Malheureusement, il n'est pas possible de faire ces expositions à l'Ecole même et il faut avoir recours au Musée.

L'an dernier, M. le Maire avait accordé l'Atrium pendant les trois mois de vacances et l'Ecole avait fait un effort considérable pour présenter des ensembles décoratifs très importants.

A peine installée, l'exposition a du être démontée pour faire place à une autre manifestation.

De pareils contretemps découragent les professeurs.

Cette année, sur demande du Directeur, Maître MARTINACHE a redonné son accord pour une exposition à la fin de l'année scolaire et devant durer pendant toutes les vacances.

M. MAUROIS précise alors qu'une exposition de céramique doit avoir lieu au Musée pendant l'exposition internationale du textile, que de ce fait, l'exposition de la Société des Artistes Lillois est reportée en Juin, qu'en raison de la durée des travaux de démontage et de remontage, il paraît peu probable de pouvoir présenter l'exposition de l'Ecole avant la fin de l'année scolaire.

D'autre part, une exposition des nouvelles acquisitions du Musée doit se faire dans le courant de l'été, il faudrait démonter très rapidement l'exposition de l'Ecole.

Il faut bien reconnaître les obligations auxquelles le Musée doit faire face. Une exposition d'élèves doit céder le pas à des manifestations plus intéressantes, mais ceci confirme que faute de locaux, l'Ecole est constamment paralysée dans ses activités.

CITE DES ARTS .

La Commission regrette très vivement la décision prise le 2 Octobre 1950, par l'Administration Municipale, de ne pas donner suite à la proposition d'acquisition d'un studio dans la Cité des Arts actuellement projetée à Paris.

Elle pense que l'attention de l'Administration Municipale devrait être attirée à nouveau sur cette affaire et si la question pouvait être reprise d'abord par la Commission de l'Instruction Publique, elle souhaiterait qu'un représentant de la Commission de Surveillance de l'Ecole des Beaux-Arts puisse y être entendu.

BIBLIOTHECAIRE ET PROFESSEURS.

Après de multiples démarches, le Directeur espère qu'il sera possible d'ouvrir prochainement un concours pour le recrutement d'un bibliothécaire.

M. POGHEON, Inspecteur de l'Enseignement Artistique ayant annoncé sa visite, il se pourrait qu'il demande le remplacement des professeurs retraités et maintenus en activité. A ce propos, le Directeur signale que les dispositions prises par la Caisse des Retraites n'accordent désormais les avantages de la retraite qu'aux professeurs faisant un service complet. Comme il est indispensable de rechercher des professeurs compétents et de les attacher à l'Ecole, la Commission propose que le Directeur, en accord avec le service du personnel puisse établir, soit un groupement de cours sur un même titulaire, soit une modification des horaires qui permette d'offrir le maximum d'avantages aux candidats qui se présenteraient lorsque le concours sera ouvert.

Le Directeur fait remarquer toutefois que cette étude ne pourrait se faire sans connaître les conditions définitives du reclassement.

A ce sujet, de nouvelles démarches ont été faites pour tenter de régulariser les situations défavorisées, mais elle n'ont pas encore abouti.

DONS

Le Directeur informe la Commission qu'il a reçu en don pour l'Ecole :

- 1° de M. BAERT, un certain nombre d'ouvrages pour la bibliothèque
- 2° de M. GACHET, d'Auvers-sur-Oise, deux tableaux d'anciens élèves de l'Ecole: :
 - 1° un portrait de la mère de M. Gachet, par Modeste Leclercq
 - 2° une étude d'Amand Gautier.

Ces dons sont acceptés et la Commission s'associe aux remerciements envoyés aux donateurs.

Maître MARTINACHE étant arrivée, les questions qui venaient d'être étudiées sont à nouveau examinées.

Elle informe la Commission des difficultés qu'elle rencontre lorsqu'il s'agit de faire admettre les propositions de la Commission. Néanmoins, la Commission souhaite que les besoins de l'Ecole soient reconnus et que les Beaux-Arts ne soient pas indéfiniment traités en parents pauvres.

DISCIPLINE

La Commission, appelée à donner son avis sur un mouvement d'indiscipline des élèves, prononce les sanctions suivantes :

- Mlle CREPY, 8 jours d'exclusion de l'Ecole avec travaux à faire
- Mlle CARNEL
- M.M. VILLAIN et PERO, 4 jours "
- M. HIMPENS, 4 jours avec sursis, pour raison de santé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 H.10.

L'Adjointe déléguée
aux Beaux-Arts,
Présidente de la Commission,

M. MARTINACHE.

Le Directeur de l'Ecole
des Beaux-Arts,

DESRUMAUX.

Reçu par le Secrétaire

COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX ARTS

REUNION DU 6 MARS 1951

PROCES-VERBAL



106/26

Les membres de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville le Mardi 6 Mars 1951 à 17 heures sous la présidence de Me MARTINACHE, adjoint au Maire.

Etaient présents :

M.M. mes MARTINACHE, Adjoint au Maire
DEFLINE, Adjoint au Maire

Excusés : M.M. Dr DUTERNE, Adjoint au Maire
LUBREZ, Adjoint au Maire
Professeur PAGET, Adjoint au Maire,
COQUART, Conseiller Municipal
Dr DEFAUX, Conseiller Municipal
DOYENNETTE, Conseiller Municipal
LANDREA, Conseiller Municipal.

Assistaient également à la réunion : M.M. LALLAU, Chef de Division, TALLON et DUFLLOT, Chefs de bureau.

Le procès-verbal de la réunion du 9 Janvier 1951 est adopté sans observation.

1°- SUBVENTION POUR ETUDES - Demande DE COENE

La Commission donne un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 10.000 Frs. Elle invite le service à rappeler à l'intéressé que les demandes doivent être formulées au début de l'année scolaire.

2°- SUBVENTIONS POUR ETUDES - ALLOCATIONS POUR FOURNITURES - Transfert de bourse WARIN Francine.

Avis favorable au transfert de la bourse attribuée pour l'Ecole Normale, l'intéressée suivant actuellement les cours de sciences expérimentale au Lycée de Lille.

3°- Année 1951 - Livres, Cahiers, fournitures et matériel d'enseignement nécessaires aux enfants des écoles - Cahier des Charges de l'Adjudication.

La Commission approuve la Cahier des charges.

/.....

4°- Commission d'Administration et de Surveillance de l'Ecole des Beaux Arts - Procès-Verbal de la réunion du 24 Janvier 1951.

La Commission prend acte des travaux de cette commission après avoir entendu Me MARTINACHE soulignant que :

- a) M. BAERT étant décédé, la médaille de la ville va être remise dans l'intimité à M. BORREWATER dans les jours qui vont suivre;
- b) les décisions à prendre en ce qui concerne la nouvelle école et l'entretien du bâtiment actuel incombent à MM. les Adjoints Maire et Lourdel.
- c) La situation de la Fondation Wicar est actuellement à l'étude par les soins de notre service du Contentieux; Me Martinache a pu obtenir des renseignements précis d'un voyageur qui a enquêté sur place.
- d) les démarches pour obtenir l'inscription de l'école sur la liste des établissements d'enseignement dont les élèves sont soumis à la Sécurité Sociale ont déjà été entreprises et la question est suivie par notre service Contentieux;
- e) l'acquisition d'un studio à la Cité Internationale des Arts devra faire l'objet d'un nouvel examen par l'Administration Municipale dès que des faits nouveaux, qui font l'objet d'une enquête, seront précisés.
- f) le concours pour le recrutement d'un bibliothécaire adjoint est maintenant ouvert.

5°- Collège Technique Valentine LABBE - Installation d'un nouvel atelier de dessin.

Melle D'Estrée, directrice, propose des achats suivants :

- 39 tables à dessin à 6.400 l'une, aux Etablissements Richer-Huyghe, soit249.600Frs
- 45 sièges "Bienaise" à 5.210 Frs l'une, aux Ets Buronord, soit234.010frs
- 1 meuble à dessin, 29.000 Frs plus frais Maison Hordoir, soit..... 33.500frs
- 1 fauteuil de professeur, de 10.065 Frs
- 1 bureau de professeur, de 31.150 Frs à la maison Burola , soit..... 41.215frs

558.325 Frs

La Commission donne un avis favorable de principe à ces acquisitions et demande que le service d'architecture soit chargé de la réalisation de l'opération, étant entendu qu'il sera possible de s'adresser aux firmes désignées par Melle D'Estrées si les adjudicataires actuels de ce service ne peuvent fournir le mobilier envisagé.

6°- Collège Technique Valentine Labbé - Achat de 10 machines à écrire reconstruites - Marché de gré à gré.

/....

La Commission renvoie cette question à une séance ultérieure, le rapport de la directrice n'étant pas parvenu au service.

70- Collège Technique Valentine Labbé - Renouvellement du matériel d'une classe.

Mme la Directrice du Collège Technique propose pour l'équipement d'une des classes de 4ème un nouveau matériel en remplacement de celui existant, très ancien, très lourd et désuet. Elle suggère de traiter avec la maison Léo WIART et Cie qui a établi un devis s'élevant à 241.640 Frs.

La Commission donne un avis favorable de principe et demande que le service d'architecture soit chargé de la réalisation de l'opération.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h .45

Le Secrétaire,

R. LALLAU

La Présidente,

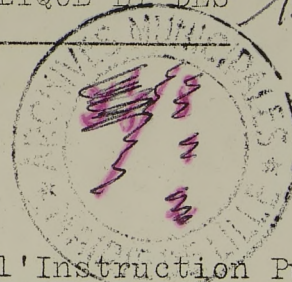
Maître MARTINACHE.

COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES
BEAUX - ARTS

ADG/26

Réunion du 22 MAI 1951.

PROCES VERBAL



Les membres de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville le mardi 22 Mai 1951 à 16 heures sous la présidence de Maître MARTINACHE, Adjoint au Maire.

Etaient présents :

M.Mmes MARTINACHE, Adjoint au Maire.
DEFLINE, Adjoint au Maire.

Excusés :

M.M. le Dr DUTERNE, Adjoint au Maire.
Me LUBREZ, Adjoint au Maire.
Pr PAGET, Adjoint au Maire.
COQUART, Conseiller Municipal.
Dr DEFAUX, Conseiller Municipal.
DOYENNETTE, Conseiller Municipal.
LANDREA, Conseiller Municipal.

Assistaient également à la réunion, M.M. LALLAU, Chef de Division et DUFLLOT, Chef de Bureau.

Le Procès verbal de la réunion du 6 Mars 1951 est adopté sans observation.

1°- Commission Locale Professionnelle de Lille, Procès Verbal de la réunion du 15 Mars 1951.

La Commission prend acte de ces travaux.

2°- Commission d' Administration et de Surveillance de l'Ecole des Beaux Arts.- Procès Verbal de la réunion du 18 Avril 1951.

La Commission prend acte.

3°- Collège Technique Valentine Labbé - Echange de 11 machines usagées contre 1 machine neuve "Remington Noiseless - modèle combiné.

La Commission donne un avis favorable à cet échange.

/.....

4°- Prix d'entrée au Palais des Beaux Arts

La Commission donne un avis favorable à la suggestion du Conservateur des Musées du Palais des Beaux Arts et propose de porter le prix d'entrée à 20 Frs, en maintenant la gratuité du jeudi après midi, du samedi après-midi et du dimanche matin.

5°- Musées des Beaux Arts - Restauration d'oeuvres -
Marché de gré à gré.

La Commission donne un avis favorable à l'exécution des travaux s'élevant à 660.000 Francs, lesquels feront l'objet d'un marché de gré à gré à passer avec M.ZEZZOS.

6°- Commission de Surveillance et de Patronage du Conservatoire de Musique - Réunion du 16 Mai 1951. Procès-verbal

La Commission se range à l'avis exprimé sur la question des jurys.

7°- Commission Administrative de la dotation COLBRANT -
Procès-verbal de la réunion du 18 AVRIL 1951.

La Commission adopte les propositions faites, d'attribuer le solde disponible à M. René BARBIER, élève de l'école des Beaux Arts de Lille.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 17 heures 30.

Le Secrétaire,

R. LALLAU.

La Présidente,

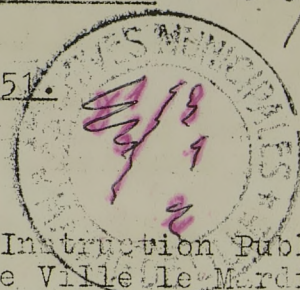
Maître MARTINACHE.

COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET
DES BEAUX ARTS

106/26

Réunion du 3 Juillet 1951.

PROCES - VERBAL



Les membres de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville le Mardi 3 Juillet 1951 à 17 h 30 sous la présidence de Me MARTINACHE, Adjoint au Maire.

Etient présents :

Me MARTINACHE, Adjoint au Maire
M. le Docteur DUTERNE, Adjoint au Maire.

Excusés :

Mme DEFLINE, Adjoint au Maire
Me LUBREZ, Adjoint au Maire
M. le Professeur PAGET, Adjoint au Maire
M. COQUART, Conseiller Municipal
M. DEFAUX, Conseiller Municipal
M. DOYENNETTE, Conseiller Municipal
M. LANDREA, Conseiller Municipal.

Assistait également à la réunion M. LALLAU, Chef de la 4e Division.

Le Procès-Verbal de la réunion du 22 Mai 1951 est adopté sans observation.

1.- COURS PROFESSIONNELS ARTISANAUX (Mécanique, électricité, bois)
au Collège Technique BAGGIO - Projet de convention avec la
Chambre des Métiers du Nord.

Lors de sa réunion du 15 Mars 1951, la Commission Locale Professionnelle de Lille a examiné le rapport relatif à l'ouverture dans les locaux de la Chambre des Métiers de Cours de Mécanique, électricité, bois. Elle a estimé souhaitable, pour éviter des dépenses d'installation pouvant paraître faire double emploi avec celles existant notamment au Collège Technique BAGGIO, que ces cours soient organisés dans le dit établissement. C'est pourquoi la Chambre des Métiers du Nord demande l'utilisation des locaux de l'Institut Denis Diderot dans les conditions prévues dans un projet de convention soumis à la Commission.

La Commission donne un avis favorable de principe et charge M. FONTAINE, Directeur du Collège Technique BAGGIO, de poursuivre les pourparlers pour que cette convention soit soumise en temps opportun, à l'approbation du Conseil Municipal.

/....

2°- COLLEGE TECHNIQUE BAGGIO - Achat de matériel de laboratoire.

Avis favorable à la passation d'un marché de gré à gré avec les Etablissements VERBIESE pour la fourniture de matériel de laboratoire nécessaire au Collège Technique Baggio.

3°- MUSEE DE GEOLOGIE - Remise en état des collections et vitrines d'expositions - Demande d'ouverture de crédit supplémentaire.

Le Conservateur du Musée de Géologie fait part de son intention de poursuivre la remise en état des collections et vitrines d'exposition entreprise par son prédécesseur. Les dépenses envisagées (carton de montage, cuvettes en carton) s'élèvent à 65.000 Francs environ.

La Commission donne un avis favorable et demande à la Commission des Finances de vouloir bien imputer cette dépense sur le budget supplémentaire.

4°- MUSEE DU PALAIS RIMHOUR.

Me MARTINACHE rappelle que M. DUPONT, Directeur de l'Architecture au Ministère de l'Éducation Nationale, a fait placer dans le Musée, des tapisseries données à l'État par la famille MOTTE-BOSSUT sous condition qu'elles figurent dans un édifice ouvert au public. Il faut donc que la gardiennage du Palais Rimhour soit prévu si les tapisseries doivent y demeurer.

La Commission insiste pour que les démarches entreprises par le service du Contentieux soient poursuivies et menées à bonne fin pour que les conditions énumérées par M. DUPONT soient respectées.

5°- MUSEE COMTESSE

Me MARTINACHE fait connaître les réflexions de M. DUPONT Directeur de l'architecture au Ministère de l'Éducation Nationale, sur cette question. Elles se résument ainsi :

" Les travaux de l'Hospice n'étant pas terminés, le mobilier ne peut y demeurer, d'autant plus que le gardiennage n'en peut être assuré longtemps.

" Les objets du Musée retourneront donc d'où ils viennent et ceux des Hospices, au lieu de retourner ici ou là seront groupés dans une salle de l'Administration, rue de la Barre, où ils seront en sécurité et disponibles pour l'ouverture définitive. Seuls resteront à la communauté de l'Hospice Comtesse bancs et tables pour occuper les locaux,

" L'ouverture pourra avoir lieu lorsque les travaux du premier étage de la Communauté, de la Grand'Salle et de la Chapelle seront terminés. Auparavant, il importe avant tout d'obtenir la ratification du bail proposé pour 99 ans, sinon, il est possible que le service des Monuments Historiques ne se lasse. Il ne semble que les hospices y seraient plus favorables si l'on précisait que la communauté et l'ancien réfectoire seront réservés à la présentation des collections des Hospices lesquels continueront à s'y

/.....

" sentir un peu chez eux et n'auront pas l'impression d'être dépossédés de leur patrimoine."

La Commission insiste pour que les démarches entreprises par le service du Contentieux soient poursuivies et aboutissent favorablement.

60- Oeuvre Pic Wicar

Me MARTINACHE donne connaissance de l'état actuel de la question telle qu'elle a été exposée, dans sa lettre du 3 Avril 1951 à M. Le Maire, par M. WLADIMIR d'ORMESSON, Ambassadeur de France auprès du Saint Siège.

" Par votre lettre du 8 Mars dernier, vous avez bien voulu me demander certains renseignements concernant l'état actuel de la fondation constituée en Janvier 1834 par le Chevalier Jean Baptiste WICAR, pour l'entretien à Rome d'un jeune artiste lillois.

" L'exécution de cette fondation ayant été confiée à l'administration des Picux Etablissements français de Rome et de Lorette, j'ai interrogé Mgr Bouquin, qui exerce les fonctions d'Administrateur-Gérant de cette Institution, sous l'autorité d'une députation administrative constituée par 12 notables français résidant à Rome. Celui-ci m'a signalé qu'il avait bien reçu les lettres de la Municipalité de Lille des 22 Novembre 1949 et 24 Février 1950, et qu'il y avait répondu à la date du 28 Février 1950. Depuis lors, si la situation financière de la fondation s'est améliorée du fait de la nouvelle législation des loyers qui a permis certains relèvements de ceux-ci, en juillet dernier, par contre les impôts et les frais généraux ont augmenté et il y a lieu de prévoir dans le cours de l'année l'exécution d'importantes réparations à la toiture et aux terrasses, qui avaient été ajournées jusqu'à présent faute de disponibilités.

" Vous trouverez ci-joint la copie de trois documents que m'a remis à ce sujet Mgr Bouquin: une note sur l'ensemble de la situation de l'Oeuvre WICAR, un relevé des comptes depuis le 31 décembre 1946 (époque à laquelle mon prédécesseur avait adressé à la Mairie de Lille un état des comptes par l'entremise du Ministère des Affaires Etrangères), enfin, un décompte des augmentations successives des loyers établi par locataire.

" Ces documents, complétés par les informations verbales de Mgr Bouquin, permettent de répondre de la façon suivante aux demandes de renseignements que vous m'avez adressées :

" 1°- Il est impossible dans le cadre des lois et règlements italiens actuels d'exiger le départ du locataire qui occupe l'appartement et l'atelier précédemment affectés à l'artiste bénéficiaire de la fondation. Tout au plus pourrait-on tenter de négocier un arrangement avec le peintre qui utilise l'atelier, pour qu'il prête celui-ci pendant la période d'été au cours de laquelle il s'absente de Rome.

" 2°- Au 31 Décembre 1950; les disponibilités de la fondation s'élevaient à 241.441 Liras, dont il faudrait encore défalquer certaines

/...

"dépenses (assurances, impôts fonciers), que l'administration munici-
"pale et la Compagnie d'Assurances font payer en bloc à l'administra-
"tion des Pieux Etablissements pour les divers immeubles qu'elle gère
"et dont la ventilation n'a pas été effectuée. Ces dettes sont d'ail-
"leurs compensées par les loyers perçus depuis le 1er janvier dernier.
"D'autre part, ainsi que je vous l'ai indiqué plus haut, il convient
"de prévoir dans le courant de l'année une dépense de l'ordre de
"300.000 Liras pour payer les réparations. De ce fait, les disponibi-
"lités à prévoir, malgré la hausse récente des loyers, resteront ex-
"trêmement réduites, sinon inexistantes.

" 3°- Pour un jeune artiste célibataire vivant à Rome dans des con-
"ditions modestes, il faut prévoir au minimum une allocation mensuelle
"de 60.000 liras (logement et nourriture); ce chiffre devra suivre
"les variations du coût de la vie qui est actuellement en augmentation
"constante.

" J'ajoute que l'administration des Etablissements Français m'a prié
"d'attirer votre attention sur les charges et l'embarras que lui cau-
"se la fondation Wicar. Tant en raison de la vétusté de l'immeuble,
"dont l'entretien absorbe la plus grande partie des revenus, que des
"lois existant sur les loyers, il n'a pas été possible depuis plus de
"10 ans de satisfaire à l'objet recherché par le fondateur. Le mauvais
"état des bâtiments ne peut qu'aggraver cette situation et il est à
"craindre qu'il n'exige, a plus ou moins longue échéance, une reprise
"du gros oeuvre, qui dépasserait les possibilités de la fondation.
"Sans doute l'immeuble représente-t-il encore un capital relativement
"important qui pourrait produire un revenu supérieur si la nature des
"placements était modifiée. Mais, l'administration des Etablissements
"français, liée par les clauses du testament du Chevalier Wicar, ne
"se considère pas autorisée à procéder à la liquidation de ce fonds et
"à effectuer de nouveaux investissements d'une nature différente.
"D'autre part, l'esprit des statuts des Etablissements Français et
"les moyens d'action limités dont dispose l'administration, rendent
"celle-ci peu à même de se livrer à des opérations comportant des ris-
"ques spéculatifs. Je ne peux, pour ma part, que vous signaler cet
"aspect de la question et je vous serai reconnaissant de toute obser-
"vation que vous estimeriez devoir me communiquer à ce sujet."

Sur la proposition de M^e MARTINACHE, la Commission décide
d'inviter le service à établir une note sur la situation actuelle
de l'Oeuvre Pie Wicar; cette note sera adressée à M. VANDOYER, de
l'Académie Française, qui pourrait s'intéresser tout particulièrement
à cette question.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Le Président,
M^e MARTINACHE.

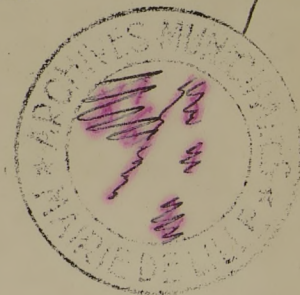
Le Secrétaire,
R. LALLAU

COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET DES BEAUX-ARTS

Réunion du 1er Octobre 1951

PROCES-VERBAL



Les Membres de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville le Lundi 1er Octobre 1951 à 16 heures sous la présidence de Maître MARTINACHE, Adjoint au Maire.

Etaient présents : Maître MARTINACHE, Adjoint au Maire
M. le Docteur DUTERNE, Adjoint au Maire

Etaient excusés : Mme DEFLINE, Adjoint au Maire
Me LUBREZ, Adjoint au Maire
M. le Professeur PAGET, Adjoint au Maire
M. COQUART, Conseiller Municipal
M. DEFAUX, Conseiller Municipal
M. DOYENNETTE, Conseiller Municipal
M. LANDREA, Conseiller Municipal.

Assistaient également à la réunion : Messieurs LALLAU, Chef de la 4ème Division et DUFLOT, Chef de Bureau.

Le Procès-verbal de la réunion du 3 Juillet 1951 est adopté sans observation.

I. - COURS MUNICIPAUX PROFESSIONNELS de GARCONS (sections spéciales) Organisation des cours à partir du 1er Octobre 1951.

Les sections spéciales sont réglementées par une convention passée entre la Ville de Lille et l'Association pour l'apprentissage collectif de la Métallurgie de Lille et environs qui prévoit, entre autres, le versement à la Ville d'une subvention égale à la totalité des dépenses annuelles de fonctionnement des sections spéciales ouvertes.

.../

Considérant que :

1°- le nombre des apprentis avec contrat varie chaque année et ne peut être connu au début de l'année scolaire;

2°- l'organisation des cours est ainsi soumise à des variations d'horaires;

3°- pour une spécialité le nombre maximum d'heures de cours théoriques est de 24 heures;

4°- le nombre actuel des spécialités envisagées (ajusteurs, tourneurs, chaudronniers) étant de 3;

5°- le nombre d'heures du personnel administratif reste inchangé, soit 10 heures;

6°- l'Association pour l'apprentissage collectif de la Métallurgie de Lille et environs, par lettre du 11 Juillet 1951, accepte de verser une subvention égale à la dépense réelle dans la limite de 82 heures de cours par semaine;

Monsieur le Directeur des Cours Municipaux Professionnels nous propose de fixer ce chiffre.

La Commission décide qu'à partir du 1er Octobre 1951 :

- a) le nombre hebdomadaire d'heures sera au maximum de 82 heures;
- b) dans la limite de ces 82 heures, le Directeur des Cours établira les horaires, compte tenu des effectifs et des besoins de ces cours.

II.- COURS MUNICIPAUX PROFESSIONNELS de GARCONS - a) cours normaux - b) sections spéciales - Rajustement de la rémunération du personnel enseignant.

L'arrêté interministériel du 10 Juillet 1951 (J.O. du 16-7-1951) a modifié la rémunération du personnel des Cours Professionnels avec effet du 1er Janvier 1951.

Le taux de l'heure-année passe de 15.000 Frs à 25.000 Frs, pour l'enseignement théorique, de 7.800 Frs à 12.000 Frs pour l'enseignement pratique.

L'application de ces dispositions entraîne pour l'année en cours une dépense supplémentaire de 2.875.000 Frs pour les cours normaux et de 535.000 Frs pour les sections spéciales (couverte par une subvention de l'Association pour l'apprentissage collectif de la Métallurgie de Lille et environs)

La Commission donne un avis favorable à l'application de ces nouveaux taux.

.../

III.- COURS MUNICIPAUX PROFESSIONNELS de JEUNES FILLES -
Rajustement de la rémunération du personnel enseignant.

Pour les cours de Jeunes Filles, l'application de l'arrêté du 10 Juillet 1951 entraînera une dépense supplémentaire de 793.400 Frs.

La Commission donne un avis favorable à l'application de ces nouveaux taux.

IV.- COLLEGE TECHNIQUE BAGGIO - Acquisition d'un étaiu-limeur
Marché de gré à gré.

Après examen de diverses propositions reçues, la Commission donne un avis favorable à l'établissement d'un marché de gré à gré à passer avec la firme Marcel PEGARD pour l'acquisition d'un étaiu-limeur au prix de base au 3 Mai 1951 de 592.500 Frs.

V.- COLLEGE TECHNIQUE BAGGIO - Acquisition de 3 tours à chariotier et à fileter - Marché de gré à gré.

La Commission donne un avis favorable à l'établissement d'un marché de gré à gré à passer avec la firme Marcel PEGARD pour l'acquisition de 3 tours à chariotier et à fileter au prix de base de Mai 1951, de 2.490.000 Frs.

VI.- COURS PROFESSIONNELS ARTISANAUX (mécanique - électricité - bois) au Collège Technique Baggio - Projet de convention avec la Chambre des Métiers.

Dans sa réunion du 3 Juillet, la Commission avait donné un avis favorable de principe et chargé M. FONTAINE, Directeur, de poursuivre les pourparlers.

La convention étant signée par la Chambre des Métiers, la Commission décide de la présenter à l'approbation du Conseil Municipal.

VII.- PALAIS DES BEAUX-ARTS - Proposition d'échange entre la Ville de NOORKOPING (Suède) et la Ville de LILLE d'un tableau du peintre suédois HOCKERT.

L'échange s'opérerait sur les bases suivantes :

Le tableau de HOCKERT et les dessins se rapportant à ce tableau, contre une somme de 1.500.000 Frs devant servir à l'achat d'un tableau capable d'enrichir les collections du Palais des Beaux-Arts.

La Commission donne un avis favorable.

.../

VIII.- CONSERVATOIRE DE MUSIQUE - Commission de surveillance et de patronage - Procès-verbal de la réunion du 20 Septembre 1951.

La Commission prend acte des travaux et donne un avis favorable à la désignation de M. TALLON pour le remplacement de Mme VAN RECHEM.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 Heures 30.

Le Président,

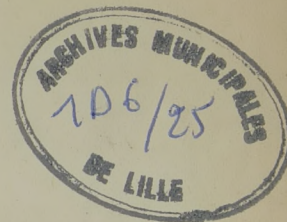
Me MARTINACHE

Le Secrétaire,

R. LALLAU

COMMISSION D'ADMINISTRATION
ET DE SURVEILLANCE DE L'ECOLE DES BEAUX-ARTS

---:---:---:---:---:---



PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 17 OCTOBRE 1951

Etaient présents : Maître MARTINACHE, Adjoint au Maire, Déléguée
aux Beaux-Arts.
M.M. DEQUENE, DOBBELAERE, FAVIER, MAUROIS, VOLIET,
THIBAUT, TRENTESAUX.
M. DESRUMAUX, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts,
M. BOSIER, Secrétaire,

Excusé : M. SOURIAU, Recteur de l'Académie de LILLE.

Absent : M. BORREWATER.

La séance est ouverte à 15 heures, sous la Présidence de Maître MARTINACHE, Adjoint au Maire, déléguée aux Beaux-Arts, qui donne aussitôt la parole au Directeur.

TRAVAUX ET NOUVELLE ECOLE.-

En prenant connaissance :

- 1°) de la nature des travaux entrepris à l'Ecole pendant les vacances;
- 2°) de la lettre de l'Inspecteur de l'Enseignement Artistique relative à une subvention de l'Etat pour améliorations apportées aux locaux de l'Ecole,

certaines membres de la Commission regrettent un peu amèrement qu'en dépit des demandes sans cesse renouvelées, l'Administration Municipale ne prenne pas de décision en ce qui concerne l'avenir de l'Ecole des Beaux-Arts. Se contentant d'entretenir médiocrement un bâtiment condamné depuis 50 ans, elle n'y apporte pas d'amélioration, prétextant que celles-ci seraient onéreuses, mais ne se décidant pas d'autre part, à fixer l'emplacement d'une nouvelle Ecole et à en prévoir la construction.

Monsieur le Recteur a exposé à Maître MARTINACHE les raisons qui doivent faire renoncer la Municipalité à rechercher dans les locaux des anciennes Facultés, un emplacement pour l'Ecole des Beaux-Arts.

Il semble d'ailleurs incohérent de quitter un local mal adapté pour en occuper un autre qui ne le serait pas mieux et où l'installation nécessiterait des dépenses excessives sans apporter un véritable avantage.

La Commission propose donc à Maître MARTINACHE de réunir les différents adjoints intéressés à la question, afin de leur exposer les besoins de l'Enseignement artistique et la nécessité de tirer l'Ecole des Beaux-Arts d'une ornière où elle s'enfonce depuis 50 ans.

FONDATION WICAR.-

Le Directeur donne lecture des documents adressés à Monsieur le Maire de Lille par Monsieur l'Ambassadeur de France près le Vatican et par l'Administrateur des Pieux Etablissements Français de Rome. Il ressort de ces documents que la situation de la Fondation qui s'était améliorée en 1950 en laissant un crédit d'environ 240.000 liras sera déficitaire en 1951, mais qu'un crédit de 200 à 230.000 liras resterait disponible pour l'exercice 1952.

Toutefois, Monsieur l'Ambassadeur attire l'attention de Monsieur le Maire de Lille sur la nécessité de prendre une décision en vue d'assurer l'avenir de la Fondation.

M. DESRUMAUX ayant eu l'occasion de se rendre à Rome, y a officieusement rencontré Monseigneur BOUQUIN qui n'a pas refusé le principe d'accorder en 1952, une subvention qui permettrait à un artiste lillois de séjourner quelques mois en Italie. Mais l'Administrateur de la Fondation a attiré son attention sur certaines possibilités offertes actuellement en Italie et qui permettraient de reconstituer le capital de l'Oeuvre Pie Wicar. Il s'agirait de reconstruire un nouvel immeuble sur un plan nouveau mieux distribué. Cette reconstruction pouvant se faire sans apport d'argent, à l'aide d'un emprunt remboursé en 15 ou 20 ans par les revenus du nouvel immeuble.

La Commission intéressée par les renseignements apportés par M. DESRUMAUX le remercie de sa démarche et propose :

- 1°) de demander aux Etablissements français de Rome de bien vouloir fixer le montant de la somme qui serait disponible en 1952 pour envoyer un pensionnaire en Italie pendant quelques mois.
- 2°) de faire étudier par le Service du Contentieux les conditions exactes du testament Wicar afin de connaître les droits et obligations de la Ville de Lille et de la Ville de Pérouse sur la Fondation.
- 3°) de charger M. DESRUMAUX de continuer ses démarches auprès de Monseigneur BOUQUIN afin d'obtenir un programme détaillé de son projet.

ENSEIGNEMENT.-

Le Directeur informe la Commission d'une lettre de Madame MOINET, Professeuse du Cours d'Esthétique générale, demandant à être déchargée de deux heures de cours consacrés à l'enseignement des techniques des métiers d'art. Ce cours devant être assuré par un pro-

fesseur d'art décoratif, la Commission propose de pressentir M. DE-BATTE pour remplacer éventuellement Mme MOINET.

Le Directeur informe la Commission que par suite du retard apporté au règlement des deux dernières tranches du reclassement, les Professeurs ont demandé à Monsieur le Maire de Lille, la régularisation de leur situation imprécise depuis près de deux ans.

Au moment où une grève pénible des examinateurs risque de s'étendre chez les professeurs, la Commission souhaite vivement que l'Administration Municipale intervienne, notamment au Ministère de l'Intérieur, pour corriger les anomalies qui risquent d'être aggravées par le décret fixant les modalités de l'augmentation accordée aux fonctionnaires à partir du 10 Septembre 1951. Cette intervention est d'autant plus nécessaire que la Commission, dans l'ignorance des traitements à accorder aux Professeurs de l'Enseignement Artistique, se voit dans l'obligation de reporter sans cesse l'ouverture des concours pour le recrutement des professeurs qui seraient appelés à remplacer les professeurs mis à la retraite et maintenus anormalement en activité.

La Commission propose donc à Maître MARTINACHE de demander à Monsieur l'Adjoint DECAMPS d'envoyer à Paris un mandataire chargé de mettre au point immédiatement avec la Direction des Arts et Lettres et le Ministère de l'Intérieur, toutes les questions concernant le personnel de l'Ecole des Beaux-Arts.

ACHATS POUR LA BIBLIOTHEQUE.-

Le Directeur signale que par suite des dispositions prises pour régler les achats de livres, il se trouve dans l'impossibilité d'acheter les ouvrages d'Art nécessaires à la Bibliothèque.

La Commission demande donc à Maître MARTINACHE d'intervenir auprès de ses services pour qu'une dérogation permanente puisse être accordée à l'Ecole des Beaux-Arts afin de lui laisser la liberté d'acheter chez n'importe quel libraire d'art, les livres qui lui sont nécessaires.

CONSEIL DE DISCIPLINE.-

Deux élèves : VILAIN et MANCON ont reconnu avoir jeté du matériel par les fenêtres du cours d'Architecture.

VILAIN, élève médiocre, déjà traduit l'an dernier devant le Conseil, est exclus définitivement de l'Ecole.

MANCON, bon élève, est exclus pour un mois et à la moindre faute, il sera renvoyé définitivement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

l'Adjoint au Maire,
Déléguée aux Beaux-Arts,
Présidente de la Commission,

le Directeur de
l'Ecole des Beaux-Arts,

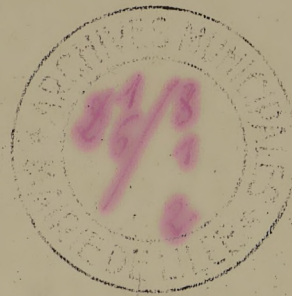
Me MARTINACHE.

DESRUMAUX.

COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES BEAUX-ARTS

Réunion du 26 Octobre 1951

PROCES-VERBAL



Les membres de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville le Vendredi 26 Octobre 1951 à 18 heures 30, sous la présidence de Me MARTINACHE, Adjoint au Maire.

Etaient présents : Me MARTINACHE, Adjoint au Maire
MM. le Dr DEFAUX, Conseiller Municipal
DOYENNETTE, Conseiller Municipal

excusés :
Mme DEFLINE, Adjoint au Maire
MM. le Dr DUTERNE, Adjoint au Maire
Me LUBREZ, Adjoint au Maire
le Professeur PAGET, Adjoint au Maire
CUQUART, Conseiller Municipal
LANDREA, Conseiller Municipal.

Assistaient également à la réunion : MM. LALLAU, Chef de Division et DUFLOT, Chef de Bureau.

Le Procès-Verbal de la réunion du 1er Octobre 1951 est adopté sans observation.

I.- Transfert au Collège Technique Baggio du Centre d'Apprentissage annexé à l'E.N.I.A.M. - a) Projet de convention entre la Ville et le Centre d'Apprentissage; b) Projet de convention au sujet de la Cantine.

En 1942, les locaux de l'E.N.I.A.M. de Lille, laissés disponibles par les occupants, furent mis à la disposition d'un Centre d'Apprentissage dont la gestion fut assurée par l'Administration de l'Ecole Nationale.

La reprise d'activité de l'Ecole d'Ingénieurs après les hostilités fit ressortir progressivement les différences entre les deux établissements qui accueillait, l'un des apprentis de 14 à 17 ans et l'autre, des élèves ingénieurs de 18 à 21 ans.

.../

Les rapports de Messieurs les Inspecteurs Généraux de l'Enseignement Technique ont attiré l'attention de la Direction de l'Enseignement Technique sur ce problème et proposé le retour à la solution normale : Centre d'apprentissage annexé à un Collège Technique, solution logique aux points de vue administratif, financier et pédagogique. La Direction de l'Enseignement Technique a donc demandé à l'Inspection Principale de l'Enseignement Technique de l'Académie de Lille d'envisager le transfert du Centre d'apprentissage, actuellement à l'E.N.I.A.M. de Lille vers le Collège Technique Baggio de la même ville.

Ce transfert soulève deux problèmes importants :

- les conditions d'occupation des locaux et la participation du Centre d'apprentissage jumelé aux frais généraux de l'Etablissement.
- la prise en charge de la gestion de la demi-pension par le Centre d'apprentissage annexé au Collège Technique, gestion assurée jusqu'à ce jour par le Centre d'apprentissage féminin, rue d'Artois.

Ceci revient à définir les rapports entre la Ville de Lille et le Centre d'apprentissage annexé au Collège Technique Baggio : c'est l'objet des deux conventions soumises à l'examen de la Commission et qui tendent à réaliser, pour un proche avenir, les conditions favorables à une nationalisation du Collège Technique Baggio. Monsieur BLANQUART, Inspecteur de l'Enseignement Technique, qui présente ce rapport, conclut en ces termes :

"La présence du Centre d'apprentissage qui apportera sa participation aux frais communs de l'Institut Diderot dégage une économie sensible dans le budget de la Ville. Utiliser ce disponible à des travaux immobiliers pour l'agencement de la cuisine au service des trois établissements placés dans l'Institut Diderot, c'est une opération d'excellente gestion qui présente par ailleurs l'avantage de préparer dans les meilleures conditions la nationalisation du Collège Technique souhaitée par la Ville de Lille."

La Commission est favorable au transfert proposé et approuve les deux conventions qui en découlent.

II.- Commission d'Administration et de Surveillance de l'Ecole des Beaux-Arts - Procès-verbal de la réunion du 17 Octobre 1951.

Après avoir pris connaissance des travaux de cette Commission, il est décidé :

.../

1) Pour la nouvelle Ecole des Beaux-Arts, de demander à Me MARTINACHE, de provoquer une réunion des adjoints intéressés par la question, M.M. LOURDEL et MAIRE, afin de leur exposer les besoins de l'Enseignement artistique et de la nécessité de faire quelque chose pour l'Ecole.

2) Pour la Fondation Pie Wicar,

a) de demander aux Etablissements français de fixer le montant de la somme qui serait disponible en 1952 pour envoyer un pensionnaire en Italie pendant quelques mois.

b) de répondre à Monsieur l'Ambassadeur de France au Vatican en faisant état du dernier paragraphe de sa lettre et en demandant des renseignements sur la nature des investissements autorisés par les statuts des Etablissements (ceci permettrait à Monseigneur Bouquin d'exposer son projet officiellement s'il le juge à propos).

c) de demander au Service du Contentieux une étude complète du testament de Wicar afin de connaître les droits et obligations de la Ville de Lille et de la Ville de Pérouse sur la Fondation Wicar.

La Commission estime que ces trois points devraient être réglés par le Service du Contentieux, M. DESRUMAUX, revenant de Rome, est à la disposition de Mlle GAREMIN, pour lui donner des précisions.

D'autre part, la Commission est d'avis de pressentir M. DEBATTE pour remplacer éventuellement Mme MOINET pour les deux heures de cours consacrées à l'enseignement des techniques des métiers d'art.

En ce qui concerne le reclassement des professeurs de l'Ecole des Beaux-Arts, elle signale que M. l'Adjoint DECAMPS, par lettre en date du 24 Octobre 1951, a fait connaître à M. le Directeur qu'il intervenait à nouveau de façon pressante auprès de l'autorité de tutelle en lui demandant de bien vouloir prendre d'urgence les mesures qui s'imposent pour qu'une solution soit donnée à cette affaire dans les délais les plus rapides.

Enfin, pour les achats pour la Bibliothèque, la Commission fait remarquer que les dispositions actuelles résultent de l'application du Décret du 25 Août 1948, faisant obligation à la Ville de passer un marché avec un libraire, et non pas de la bonne volonté des services municipaux.

III.- Conservatoire de Musique - Création d'une classe de tuba.

Monsieur le Directeur du Conservatoire estime que le tuba est l'instrument de base des harmonies et sociétés musicales populaires dont notre agglomération est riche, que la classe de tuba remportera, au bout d'un an, le plus grand succès et

qu'en fixant la durée du cours à 3 heures par semaine, la dépense annuelle serait d'environ 105.000 Frs.

La Commission donne un avis favorable.

IV.- Cours Municipaux professionnels de jeunes filles - Création de 2 heures de cours professionnel d'anglais commercial.

L'anglais, et en particulier l'anglais commercial, est utile à un grand nombre d'employées. Madame la Directrice des Cours Professionnels nous signale que 34 élèves ont sollicité leur inscription à des cours d'anglais.

La dépense serait de 2 heures à 15.000 Frs l'heure-année, taux actuel, soit 30.000 Frs.

La Commission donne un avis favorable.

V.- Palais Rihour - Hospice Comtesse.

Me MARTINACHE entretient ensuite la Commission de l'état actuel des questions "Palais Rihour" et "Hospice Comtesse".

a) Palais Rihour

Aux termes d'une convention passée le 23 Novembre 1907 entre l'Administration Municipale et M. Auguste FAUCHILLE, Président de la Société des Sciences, suite à la délibération du Conseil Municipal du 24 Mai 1907 :

" - Article I.- La Société des Sciences cède à la Ville de Lille qui accepte, sa bibliothèque toute entière, comprenant les livres et publications acquis par elle depuis sa fondation (1802) par échange de ses mémoires, dons et legs et par tous moyens généralement quelconques. Elle s'engage, pour l'avenir, à remettre à la Ville de Lille toutes les publications périodiques qui continueront à lui arriver de ses Sociétés correspondantes.

" Article II.- En retour, la Ville de Lille s'engage à assurer à la Société des Sciences, la jouissance exclusive des locaux occupés par elle à l'Hôtel de Ville, dans les conditions actuelles d'entretien, d'éclairage et de chauffage ou d'autres locaux reconnus de part et d'autre équivalents - l'Administration Municipale avait accordé à ladite Société la jouissance exclusive des locaux occupés par elle à l'Hôtel de Ville (Palais Rihour).

L'incendie de 1916 mit fin à cette hospitalité et la Société des Sciences se trouva dans l'obligation de louer un autre local appartenant à la Société Industrielle situé 116, rue de l'Hôpital Militaire.

En exécution d'une délibération du Conseil Municipal en date du 13 Août 1920, la Ville prit alors en charge les frais de location en attendant d'être en mesure de fournir à la Société l'asile qu'elle lui doit.

Une autre convention, passée le 31 Décembre 1927, accorde à la Société des Sciences la jouissance gratuite et exclusive de la partie disponible des restes du Palais Rihour, c'est-à-dire l'étage comprenant la Salle dite du Conclave, avec les deux petites salles annexes appelées Sacristie et Oratoire, l'accès s'effectuant par le grand escalier, les locaux devant être entretenus, éclairés, chauffés par les soins de la Ville de Lille et à ses frais.

Actuellement, la Société des Sciences occupe à la Société Industrielle un local dont nous payons le loyer, le Palais Rihour ayant été affecté provisoirement à un dépôt d'Archives, supprimé récemment.

Il y a nécessité de maintenir ce local en Musée et l'Administration Municipale est à la recherche d'une solution qui donne satisfaction aux uns et aux autres.

b) Hospice Comtesse

Me MARTINACHE fait état des travaux entrepris et des perspectives réservées par l'avenir.

La Commission souhaite que les travaux d'aménagement puissent être poursuivis à l'Hospice Comtesse et qu'une solution logique et rationnelle intervienne rapidement pour le Palais Rihour, en regrettant que de pareils bijoux artistiques restent cachés et ignorés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 45.

Le Président,

Me MARTINACHE

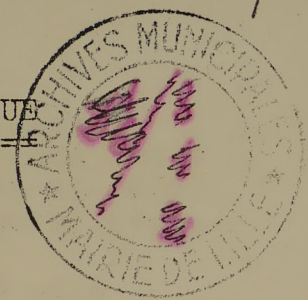
Le Secrétaire,

R. LALLAU

106/26

COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
=====

ET DES BEAUX ARTS
=====



Réunion du 6 Décembre 1951.

PROCES-VERBAL

Les membres de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville le jeudi 6 Décembre 1951 à 16 heures, sous la présidence de Maître MARTINACHE, Adjoint au Maire.

Etaient présents : Me MARTINACHE, Adjoint au Maire
Mme DEFLINE, Adjoint au Maire
M. LANDREA, Conseiller Municipal

Etaient excusés : M. le Professeur PAGET, Adjoint au Maire
M. le Docteur DUTERNE, Adjoint au Maire
Me LUBREZ, Adjoint au Maire
M. COQUART, Conseiller Municipal
M. le Docteur DEFAUX, Conseiller Municipal
M. DOYENNETTE, Conseiller Municipal.

Assistaient également à la réunion : Messieurs LALLAU, Chef de la 4e Division, TALLON, Chef de Bureau.

Le Procès Verbal de la réunion du 26 Octobre 1951 est adopté sans observation.

Examen des demandes d'allocations pour fournitures scolaires et de subventions pour frais d'études.

Me MARTINACHE fait tout d'abord connaître que le crédit à répartir s'élève à 1.400.000 Frs.

M. LANDREA, Conseiller Municipal, signale que cette somme est inférieure à celle qui a été distribuée l'année précédente.

Après que Me MARTINACHE ait expliqué les motifs de cette réduction, Mme DEFLINE en réponse à l'observation de M. LANDREA regrette que certains membres du Conseil Municipal n'aient pas cru devoir voter les recettes qui auraient permis un effort plus grand.

En conclusion, la Commission estime qu'il est indispensable que les crédits soient augmentés pour l'année prochaine, sinon, les bénéficiaires éventuels vont se trouver dotés de subventions dérisoires

/....

Etant donné le nombre considérable de demandes d'allocations pour fournitures scolaires (près de 600 contre 487 en 1950) la Commission examine tout d'abord les 36 dossiers de subventions pour études.

Elle décide l'octroi de ces subventions en enregistrant l'abstention de M. Landréa au sujet du dossier DEVULDER, élève du séminaire des Pères Blancs.

Les 575 dossiers de demandes d'allocations pour fournitures scolaires seront étudiés au cours des séances suivantes et le détail figurera dans le PROCES VERBAL de la dernière séance.

Avant de lever la séance, Maître MARTINACHE donne acte à M. LANDREA de la demande qu'il a formulée au sujet de l'examen de la situation des locaux scolaires dans la ville de Lille, en lui rappelant que cette situation a été signalée par ses soins à M. le Maire depuis de nombreux mois - mais qu'elle ne peut se substituer aux services compétents.

Séance levée à 18 heures.

Le Président,

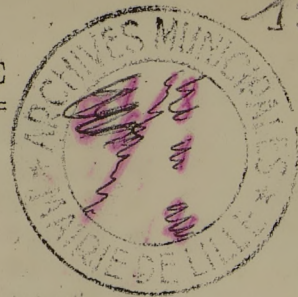
Maître MARTINACHE.

Le Secrétaire,

R. LALLAU

COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET DES BEAUX ARTS



Réunion du 12 Décembre 1951.

PROCES - VERBAL

Les membres de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville le mercredi 12 Décembre 1951 à 16 heures, sous la présidence de Maître MARTINACHE, Adjoint au Maire.

Etaient présents : Me MARTINACHE, Adjoint au Maire
M. le Docteur DEFAUX, Conseiller Municipal.
M. LAUREA, Conseiller Municipal

Etaient excusés : Mme DEFLINE, Adjoint au Maire
M. le Professeur PAGET, Adjoint au Maire
M. le Docteur DUTERNE, Adjoint au Maire
Me LUBREZ, Adjoint au Maire
M. COQUART, Conseiller Municipal.
M. DOYENNETTE, Conseiller Municipal.

Assistaient également à la réunion: M.M. LALLAU, Chef de la 4e Division, TALLON, Chef de Bureau.

Le Procès-verbal de la réunion du 6 Décembre 1951 est adopté sans observation.

Examen des demandes d'allocations pour fournitures scolaires et de subventions pour frais d'études.

La Commission poursuit l'examen des nombreux dossiers déposés. Au cours de cette séance elle a étudié les dossiers pour les candidats fréquentant les établissements suivants:

- Ecole Professionnelle d'Armentières.
- Centre Apprentissage Ecole Arts et Métiers.
- Collège de Gondécourt.
- Collège des Flandres, HAZEBROUCK.
- Centre Apprentissage, rue de Lannoy
- Centre Professionnel, rue d'Artois.
- Collège Technique TURGOT, Roubaix
- Cours St Omer.
- Ecole de Wagnonville.
- Ecole de Viticulture de Beaune
- Ecole Jeanné d'Arc.

/.....

- Ecole Saint Pierre.
- Ecole Pratique des Industries Lilloises
- Ecole Ste Claire
- Institution de la Sagesse
- Ecole Notre Dame d'Annay
- Ecole Pratte
- Ecole Charlemagne
- Ecole St Joseph
- Ecole La Ruche
- Ecole Notre Dame de la Treille
- Ecole St Joseph de Cluny
- Ecole Sacré Coeur de Loos
- Institution Notre Dame
- Ecole Tillier
- Ecole Ozanam
- Ecole Ménagère, rue de Flandre
- Ecole Pigier
- Ecole St Bernard
- Ecole Enseignement Technique de Loos
- Institution Jean d'Arc, Hazebrouck
- Ecole Immaculée Conception
- Ecole St Pierre de Loos
- Collège Technique COLBERT, Tourcoing
- Ecole diocésaine de Loos
- Ecole Saint Vincent de Paul
- Ecole Jamet Buffereau
- Ecole St Michel
- Ecole St Thomas, Merville
- Ecole Sacré Coeur, rue Royale
- Institution de Marcq
- Ecole Jean d'Arc , LA MADELEINE.

Elle a enregistré l'abstention de M. LANDREA en ce qui concerne les dossiers :

ROGGE , Ecole St Pierre
CLAES ; Ecole Pratte
LASSELIN, " "
VANDORPE, Institution N.D. de la Treille.

La Commission poursuivra l'étude des dossiers au cours des séances suivantes, en regrettant une fois de plus que la modicité du budget ne lui permette pas de faire mieux dans les attributions de subventions.

Séance levée à 18 h. 45.

Le Président,
Maître MARTINACHE.

Le Secrétaire,
R. LALLAU.

106/26



COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES
BEAUX ARTS

Réunion du 20 Décembre 1951.

PROCES VERBAL

Les membres de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville le Jeudi 20 Décembre 1951 à 11 heures sous la présidence de Me MARTINACHE, Adjoint au Maire.

Etaient présents :

- Me MARTINACHE, Adjoint au Maire
- M. le Docteur DUTERNE, Adjoint au Maire.

Excusés :

- Mme DEFLINE, Adjoint au Maire
- M. le Professeur PAGET, Adjoint au Maire
- Me LUBREZ, Adjoint au Maire
- M. COQUART, Conseiller Municipal
- M. le Docteur DEFAUX, Conseiller Municipal
- M. DOYENNETTE, Conseiller Municipal
- M. LANDREA, Conseiller Municipal

Assistaient également à la réunion : M.M. LALLAU, Chef de la 4e Division, et TALLON, Chef de Bureau.

Le Procès-Verbal de la réunion du 12 Décembre 1951 est adopté sans observation.

1.- COLLEGE TECHNIQUE VALENTINE LABBE - Vente d'une machine à jours et d'une machine à piquer.

Mme la Directrice du Collège Technique V. Labbé avait fait connaître que du matériel divers ne pouvait plus être utilisé par les élèves et proposait de le vendre.

A plusieurs reprises, nous avons demandé à différentes firmes de nous faire des propositions de rachat de ce matériel, mais ces demandes sont restées sans effet.

/.....

Melle Jeanne BACQUEROT, demeurant à ESTAIRES, 103 rue du Collège nous propose le rachat du matériel suivant :

- 1 Machine à jours..... 25.000 Frs
- 1 Machine à piquer..... 5.000 Frs

Mme la Directrice du Collège Technique ayant donné son accord verbal, la Commission accepte les propositions qui lui sont faites/

II.- EXAMEN DES DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR ETUDES ET D'ALLOCATIONS POUR FOURNITURES SCOLAIRES.

Au cours des réunions précédentes, la Commission a examiné plus de 600 dossiers.

Voici le détail des sommes attribuées :

SUBVENTIONS POUR ETUDES

- 40.000 Frs à MENIL Serge - Ecole Nationale Supérieure des Beaux Arts.
- 30.000 Frs à BAERT Yolande - Conservatoire National de Paris
- 20.000 Frs à DODANTHUN Guy - Institut d'Etudes Politiques à PARIS.
- 30.000 Frs à LAMBERT Francis - Ecole Centrale des Arts et Manufactures de Paris.
- 25.000 Frs à RINGOT Claude - ----d°-----d°-----
- 20.000 Frs à LESUR Yves - Lycée Carnot à Paris
- 15.000 Frs à DEFIVES Daniel - Faculté des Sciences de Paris
- 5.000 Frs à DELPORTE Lucien - Ecole Supérieure d'Electricité
- 10.000 Frs à LESUR Daniel - Ecole Ste Geneviève à Versailles
- 10.000 Frs à BARBIER René - Ecole des Beaux Arts de Lille
- 5.000 Frs à ENGRAND Michel - ----d°-----d°-----
- 5.000 Frs à HAMEL Jeanine - Faculté de Médecine de Lille

/.....

10.000 Frs à BLAISE Rodolphe - Faculté des Sciences de Lille
20.000 Frs à GABERT Angèle - -----d°-----
4.500 Frs à VANDORPE Luc - -----d°-----

5.000 Frs à LOTIN Gérard - Faculté Droit de Lille
5.000 Frs à PONCELET Marc - -----d°-----
4.500 Frs à VANDORPE Françoise - -----d°-----

20.000 Frs à GABERT Paul - Faculté des Lettres de Lille
4.000 Frs à MAMMEZ Armen -----d°-----
10.000 Frs à PICARD Micheline - -----d°-----

10.000 Frs à THERY Patrick - Institut Catholique des Arts et
Métiers.
10.000 Frs à DE COENE Jean - Faculté Catholique (Journalisme)

5.000 Frs à DUPRET Yvette - Conservatoire de Musique de Lille
10.000 Frs à WALLEZ Jean Pierre - -----d°-----

4.000 Frs à BURIE Maryse - Ecole d'Infirmière rue Inkerman

5.000 Frs à BLOQUIAU Claude - Institut Industriel du Nord
15.000 Frs à DUSAUSOY Julien -----d°-----

8.000 Frs à BARBOT Jean - Ecole Normale de Douai
10.000 Frs à CAPY Bernard - -----d°-----

6.500 Frs à DANIEL Paul - Arts et Industries Textiles de Roubaix

20.000 Frs à DEVULDER Joseph - Séminaire de Philosophie des
Pères Blancs (Morbihan)

/.....

ALLOCATIONS POUR FOURNITURES SCOLAIRES

2.000 Frs	à	BACQUART Claude	- élève du Collège	FRANKLIN
1.500 Frs	à	BART André	"	"
2.000 Frs	à	BASILIEN Michel	"	"
1.800 Frs	à	BUTIN Jean	"	"
2.000 Frs	à	CARBONNIER Paul	"	"
1.800 Frs	à	CASSEZ Yves	"	"
1.800 Frs	à	COLPAERT Yves	"	"
1.200 Frs	à	DAERDEN Rémy	"	"
1.800 Frs	à	DALLE Bernard	"	"
4.000 Frs	à	DANDOIT Michel	"	"
1.000 Frs	à	DEBLAERE Bernard	"	"
1.000 Frs	à	DEBLAERE Pierre	"	"
3.000 Frs	à	DEBOUDT Jacques	"	"
1.500 Frs	à	DEHERRIPONT Didier	"	"
4.000 Frs	à	DELMAILLE Jacques	"	"
3.000 Frs	à	DESIETER Léon	"	"
2.500 Frs	à	DEVULDER Bernard	"	"
2.000 Frs	à	D'HOORNE Eric	"	"
1.500 Frs	à	DILLY Pierre	"	"
1.000 Frs	à	DUBOIS Jean Pierre	"	"
1.500 Frs	à	DUCAMP Claude	"	"
4.000 Frs	à	DUGRAIN Claude	"	"
1.500 Frs	à	DUPLOUY Jean Claude	"	"
4.000 Frs	à	DUTRIAUX Jacques	"	"
3.000 Frs	à	FATRAS Jean	"	"
1.800 Frs	à	FAUVE Claude	"	"
2.000 Frs	à	FOUCART Lucien	"	"
1.800 Frs	à	FREMAUX Roger	"	"
1.500 Frs	à	GAZIER Yves	"	"
1.000 Frs	à	GRIMONPON Jean	"	"
1.800 Frs	à	HADOUX Jean Claude	"	"
1.800 Frs	à	HENDOUX Gilbert	"	"
1.500 Frs	à	JOMIN Michel	"	"
1.000 Frs	à	KONKUYT Michel	"	"
1.500 Frs	à	LAVAL Jean Pierre	"	"
1.500 Frs	à	LASSELIN Jean	"	"
1.500 Frs	à	LASSELIN Pierre	"	"
1.200 Frs	à	LEMAIRE Jules	"	"
4.000 Frs	à	LEROY Gilbert	"	"
2.000 Frs	à	LEROY Jean Pierre	"	"
1.500 Frs	à	LETALLEC Yves	"	"
1.500 Frs	à	LEVEL Pierre	"	"
1.500 Frs	à	MALARIA Gilbert	"	"
3.500 Frs	à	MARTIN Jean Marie	"	"
1.000 Frs	à	MEQUIGNON Jean Luc	"	"
4.500 Frs	à	NAERT Fernand	"	"
4.500 Frs	à	OPLINES JEAN	"	"
1.500 Frs	à	PEZIN JACQUES	"	"
2.000 Frs	à	PICARD Roger	"	"
1.800 Frs	à	LEGRAIN Jean	"	"

/.....

1.000 Frs	à	MEQUIGNON Michel - élève du Collège FRANKLIN		
3.000 Frs	à	PLATEL Serge	"	"
2.500 Frs	à	PREVOST Paul	"	"
4.500 Frs	à	PROCUREUR Paul	"	"
1.500 Frs	à	REGNIER Jacques	"	"
2.500 Frs	à	RUTTENS Jean Claude	"	"
4.500 Frs	à	SCHIPPERS Pierre	"	"
1.500 Frs	à	SIMMONS Bernard	"	"
1.200 Frs	à	STEBACH Jean Marie	"	"
2.500 Frs	à	THERBY Daniel	"	"
3.000 Frs	à	THIBAUT Jean Marie	"	"
1.500 Frs	à	TIRTAINE Michel	"	"
1.500 Frs	à	TREHOULT Yvon	"	"
1.800 Frs	à	VANREGHEM Bernard	"	"
1.500 Frs	à	VANSOETERSTEDE Michel	"	"
1.500 Frs	à	WATERLOT Michel	"	"

1.000 Frs	à	ADELAERE Robert - élève du Collège BAGGIO		
1.800 Frs	à	ADOUANE Rachid	"	"
1.500 Frs	à	ANDRIES Jean Pierre	"	"
1.500 Frs	à	BAILLON Raymond	"	"
1.000 Frs	à	BARBE Gaston	"	"
1.000 Frs	à	BARBILLON Jean	"	"
1.500 Frs	à	BARDOEL Victor	"	"
1.500 Frs	à	BEAUWENS Jean Claude	"	"
4.000 Frs	à	BEAUVOIS Marcel	"	"
3.000 Frs	à	BEAUZOONE Roland	"	"
1.200 Frs	à	BERTELCOT Etienne	"	"
4.000 Frs	à	BETTWILLER Michel	"	"
1.000 Frs	à	BOCQUET Paul	"	"
1.000 Frs	à	BOMMELAERE René	"	"
1.000 Frs	à	BRICE Bernard	"	"
1.500 Frs	à	BRUNELLE Michel	"	"
1.000 Frs	à	BUCHET Philippe	"	"
2.000 Frs	à	BUSSON Pierre	"	"
1.800 Frs	à	BUYCK Francis	"	"
2.500 Frs	à	CAVY Gérard	"	"
1.800 Frs	à	CERANIC Michel	"	"
1.000 Frs	à	CHARLET Yves	"	"
2.000 Frs	à	CHAUSSOY Alain	"	"
1.000 Frs	à	CLABAUT Jean Pierre	"	"
1.800 Frs	à	COLL Jean	"	"
1.200 Frs	à	CORNU Daniel	"	"
1.000 Frs	à	CRACCO Jean Marc	"	"
1.000 Frs	à	DAUMONT André	"	"
1.800 Frs	à	DE BOECK Jean	"	"
1.000 Frs	à	DEBONDUES Claude	"	"
1.000 Frs	à	DEBREU Pierre	"	"
1.000 Frs	à	DECAROUT Yves	"	"
1.000 Frs	à	DECOSTER Albert	"	"

/.....

1.200	Frs	à	DEHOOGHE Bernard - élève du Collège BAGGIO			
1.200	Frs	à	DELAPLACE Guy	"	"	"
1.000	Frs	à	DELATTRE Gérard	"	"	"
2.000	Frs	à	DELEDICQUE Michel	"	"	"
2.500	Frs	à	DELOBEL Georges	"	"	"
1.000	Frs	à	DENIS Marcel	"	"	"
1.200	Frs	à	DEPLANCKE Serge	"	"	"
1.800	Frs	à	DESMYTER Michel	"	"	"
1.800	Frs	à	DESPRINGRE Raymond	"	"	"
1.200	Frs	à	DEVOT Serge	"	"	"
1.200	Frs	à	DEVREESE André	"	"	"
1.200	Frs	à	DEVREESE Claude	"	"	"
1.200	Frs	à	DHELIN Jean Marie	"	"	"
1.500	Frs	à	DIVE Serge	"	"	"
1.200	Frs	à	DUBOIS Daniel	"	"	"
1.200	Frs	à	DUFOUR Piorre	"	"	"
1.000	Frs	à	EDME René	"	"	"
1.800	Frs	à	FABBRO Roger	"	"	"
2.000	Frs	à	FATOU Eugène	"	"	"
3.000	Frs	à	FIEF Freddy	"	"	"
2.000	Frs	à	FIERRARD Michel	"	"	"
3.000	Frs	à	FOLIGNE Daniel	"	"	"
1.500	Frs	à	GIRAUDON Jean Glaude	"	"	"
1.200	Frs	à	HAVEZ Pierre	"	"	"
1.500	Frs	à	HENNION Jean Marie	"	"	"
1.500	Frs	à	HOUTHAVE Hervé	"	"	"
2.500	Frs	à	HUYGHE Jean	"	"	"
2.500	Frs	à	HUYGHE Pierre	"	"	"
2.000	Frs	à	KEIGNAERT Michel	"	"	"
1.500	Frs	à	KORNYELI Jean	"	"	"
1.500	Frs	à	LAGNEAU Michel	"	"	"
3.000	Frs	à	LAINÉ Georges	"	"	"
2.000	Frs	à	LAMBERT Robert	"	"	"
1.000	Frs	à	LAMMENS Roger	"	"	"
2.500	Frs	à	LECHANTRE Bernard	"	"	"
1.200	Frs	à	LEGLART Francis	"	"	"
1.500	Frs	à	LEPLAT Serge	"	"	"
2.500	Frs	à	LEPOT Jean	"	"	"
1.500	Frs	à	LEROY Michel	"	"	"
1.200	Frs	à	LESNE Jacques	"	"	"
1.500	Frs	à	LEVEQUE Claude	"	"	"
1.500	Frs	à	LEVEQUE Christian	"	"	"
1.500	Frs	à	LEVEQUE Gérard	"	"	"
1.500	Frs	à	LEVEQUE Jean	"	"	"
1.800	Frs	à	LOMBART Pierre	"	"	"
1.200	Frs	à	LOOTEN Daniel	"	"	"
3.000	Frs	à	LOQUET Roland	"	"	"
2.000	Frs	à	LORTHIOIR Charles	"	"	"
3.000	Frs	à	LOTIN Christian	"	"	"
1.000	Frs	à	LOTHE Jean	"	"	"
1.500	Frs	à	LUYCKX Richard	"	"	"
3.000	Frs	à	LUYTEN Gustave	"	"	"

1.800 Frs	à	MAST Jean	- élève du Collège BAGGIO		
1.500 Frs	à	MESCHART Francis	"	"	"
2.500 Frs	à	NOTEZ Gilbert	"	"	"
1.500 Frs	à	PACHART Guy	"	"	"
1.000 Frs	à	PANNEKOUCKE Louis	"	"	"
5.000 Frs	à	PAWLAK Henri	"	"	"
1.800 Frs	à	PEPIN Jean Claude	"	"	"
1.200 Frs	à	PERRIEN Jean Marie	"	"	"
1.200 Frs	à	PICHAVET Claude	"	"	"
1.500 Frs	à	PIERRE René	"	"	"
1.000 Frs	à	PINTELON Philippe	"	"	"
1.800 Frs	à	PLACE Claude	"	"	"
1.000 Frs	à	PONCELET Jacques	"	"	"
1.000 Frs	à	POUILLY Jacques	"	"	"
1.800 Frs	à	PROCUREUR Marcel	"	"	"
1.500 Frs	à	ROCHETTE Michel	"	"	"
1.500 Frs	à	ROGE Ronald	"	"	"
1.000 Frs	à	ROMBEAUX Edouard	"	"	"
2.500 Frs	à	SABRE Michel	"	"	"
1.500 Frs	à	SCHMERB Jacques	"	"	"
2.000 Frs	à	SELIN Jacques	"	"	"
2.000 Frs	à	TERNIN-ROZAT Joël	"	"	"
1.500 Frs	à	TERNYNCK Jean-Pierre	"	"	"
2.000 Frs	à	TJOLLYN Robert	"	"	"
2.000 Frs	à	TURBLIN René	"	"	"
2.000 Frs	à	TURBLIN Robert	"	"	"
1.800 Frs	à	QUESTROEY Michel	"	"	"
2.000 Frs	à	VANDEKERKOF Robert	"	"	"
1.500 Frs	à	VAN OMMESLAEGHE Yvon	"	"	"
1.800 Frs	à	VAN DE WEGHE Lucien	"	"	"
1.000 Frs	à	VANHOVE Michel	"	"	"
1.000 Frs	à	VANSTEENKISTE Pierre	"	"	"
1.500 Frs	à	VERBEKE André	"	"	"
1.500 Frs	à	VERBRUGGEN Sylvain	"	"	"
1.000 Frs	à	VER ELST Bernard	"	"	"
1.500 Frs	à	WALLERAND Michel	"	"	"
1.000 Frs	à	WAYMEL Georges	"	"	"
1.000 Frs	à	WINOCQ René	"	"	"
1.500 Frs	à	WULLENS Maurice	"	"	"
2.000 Frs	à	ALEXANDRE Marie Thérèse	-élève Collège JEAN MACE		
1.500 Frs	à	ANCELET Françoise	"	"	"
1.800 Frs	à	BASSE Solange	"	"	"
2.500 Frs	à	BERCKMOES Renée	"	"	"
2.000 Frs	à	BERNARD Michèle	"	"	"
1.800 Frs	à	BOBB Janine	"	"	"
3.000 Frs	à	BONTINCK Cécile	"	"	"
2.500 Frs	à	BOUCHEZ Monique	"	"	"
2.000 Frs	à	BRANSWYCK M. Madeleine	"	"	"
1.800 Frs	à	BRUNIN Jeanne	"	"	"
2.500 Frs	à	BURIDANT Monique	"	"	"

/.....

1.800 Frs	à	CELLIER Monique - élève du Collège Jean MACE			
1.500 Frs	à	CHARRIERER Diane	"	"	"
2.000 Frs	à	CHERMEUX Josiane	"	"	"
1.800 Frs	à	COLL Marinette	"	"	"
1.200 Frs	à	DAERDEN Janine	"	"	"
1.800 Frs	à	DECEUKETEIRE Ariane	"	"	"
2.500 Frs	à	DEHAY Nicole	"	"	"
2.000 Frs	à	DELETETE Renée	"	"	"
2.000 Frs	à	DELTONNE Madeleine	"	"	"
1.800 Frs	à	DENBUPEGLISE Mariette	"	"	"
2.000 Frs	à	DENIS Jacqueline	"	"	"
2.000 Frs	à	DENIS Jocelyne	"	"	"
2.000 Frs	à	DENIS Monique	"	"	"
3.500 Frs	à	DEROO Monique	"	"	"
3.000 Frs	à	DESMAZIERES Gilberte	"	"	"
3.000 Frs	à	DESMAZIERES Brigitte	"	"	"
2.000 Frs	à	DESMIDT Aliette	"	"	"
1.800 Frs	à	DETEMMERMAN Monique	"	"	"
1.800 Frs	à	DETHANDT Thérèse	"	"	"
1.500 Frs	à	DE WITTE Marcelle	"	"	"
2.000 Frs	à	DILLY Jacqueline	"	"	"
2.000 Frs	à	DILLY Micheline	"	"	"
1.500 Frs	à	DUBOIS Françoise	"	"	"
1.500 Frs	à	DUREZ Francine	"	"	"
3.500 Frs	à	DUTERTRE Bernadette	"	"	"
1.200 Frs	à	DUVINAGE Mardelle	"	"	"
2.000 Frs	à	DYSERYN Simone	"	"	"
2.000 Frs	à	EBY Annie	"	"	"
3.000 Frs	à	EECKEMCOOT Danièle	"	"	"
3.000 Frs	à	EECKELOOT Denise	"	"	"
3.500 Frs	à	EGOT Josiane	"	"	"
2.500 Frs	à	ENGELS Josiane	"	"	"
2.500 Frs	à	ESQUIRE Monique	"	"	"
1.500 Frs	à	FABBRO Nicole	"	"	"
2.500 Frs	à	FAUVE Alice	"	"	"
1.800 Frs	à	FERET Andrée	"	"	"
2.000 Frs	à	FORESTIER Chantal	"	"	"
2.000 Frs	à	FORESTIER Michèle	"	"	"
2.000 Frs	à	FORESTIER Raphaële	"	"	"
1.800 Frs	à	FOUANT Eliane	"	"	"
1.800 Frs	à	GUYOT Josette	"	"	"
1.800 Frs	à	GUYOT Monique	"	"	"
2.000 Frs	à	HENDOUX Françoise	"	"	"
2.000 Frs	à	HOET Anita	"	"	"
2.000 Frs	à	JUN Josiane	"	"	"
1.800 Frs	à	KIECKEN Andrée	"	"	"
1.800 Frs	à	KONKUYT Monique	"	"	"
1.800 Frs	à	LAGODA Thérèse	"	"	"
3.000 Frs	à	LEIGNEL Andrée	"	"	"
1.500 Frs	à	LELEU Mathilde	"	"	"
3.500 Frs	à	LENGLET Edith	"	"	"
3.500 Frs	à	LIONET Janine	"	"	"
2.000 Frs	à	LUYTEN Simone	"	"	"
2.000 Frs	à	LUYTEN Odette	"	"	"

/.....

1.800 Frs	à	MALARIA Janine	- élève du Collège Jean MACE				
2.000 Frs	à	MAYBR Annita	"	"	"	"	"
2.000 Frs	à	MENU Colette	"	"	"	"	"
2.500 Frs	à	MERCIER Hélène	"	"	"	"	"
1.800 Frs	à	MESSIANT Yvette	"	"	"	"	"
1.500 Frs	à	MONTEGNIES Monique	"	"	"	"	"
2.000 Frs	à	MOSTIO Christiane	"	"	"	"	"
2.000 Frs	à	MOSTIO Danielle	"	"	"	"	"
2.000 Frs	à	NOTTEZ Arlette	"	"	"	"	"
1.500 Frs	à	OCHME Jeanne	"	"	"	"	"
1.500 Frs	à	PACNE Nelly	"	"	"	"	"
2.300 Frs	à	PARSY Marcelle	"	"	"	"	"
3.500 Frs	à	PENIN Jeannine	"	"	"	"	"
2.500 Frs	à	PHILIPPE Arlette	"	"	"	"	"
2.000 Frs	à	PREVOST Micheline	"	"	"	"	"
2.000 Frs	à	REMMERY Gertrude	"	"	"	"	"
3.500 Frs	à	RICHARD Andrée	"	"	"	"	"
3.500 Frs	à	RICHARD Marcelle	"	"	"	"	"
2.000 Frs	à	ROSE Christiane	"	"	"	"	"
2.000 Frs	à	ROUSSELLE Denise	"	"	"	"	"
2.000 Frs	à	SCHIEFECATTE Simone	"	"	"	"	"
1.500 Frs	à	SELLESLAGH Annie	"	"	"	"	"
1.500 Frs	à	SPANNUET Francine	"	"	"	"	"
2.000 Frs	à	SPYSSCHAERT François	"	"	"	"	"
1.500 Frs	à	TERNYNCK Thérèse	"	"	"	"	"
2.000 Frs	à	TAURET Janine	"	"	"	"	"
2.000 Frs	à	THIBAUT Louise	"	"	"	"	"
1.800 Frs	à	TOURNEMAINE Françoise	"	"	"	"	"
1.500 Frs	à	TRIPLET Claudine	"	"	"	"	"
1.500 Frs	à	TRIPLET Nicole	"	"	"	"	"
1.500 Frs	à	VAILLANT Françoise	"	"	"	"	"
2.000 Frs	à	VAN CEULEBROECK Monique	"	"	"	"	"
1.500 Frs	à	VANDENHOVE Janine	"	"	"	"	"
1.500 Frs	à	VANDERMISSEN Andrée	"	"	"	"	"
2.000 Frs	à	VAN ESPEN Renée	"	"	"	"	"
2.000 Frs	à	VERMERSCH Françoise	"	"	"	"	"
1.500 Frs	à	VERMEERSCH Thérèse	"	"	"	"	"
2.000 Frs	à	VERWAERDE Hélène	"	"	"	"	"
2.500 Frs	à	VIENNE Janine	"	"	"	"	"

1.500 Frs	à	AVARESSE Michel	- Elève du Lycée FAIDHERBE				
2.000 Frs	à	BERTAN Alain	"	"	"	"	"
1.800 Frs	à	BODART Claude	"	"	"	"	"
1.500 Frs	à	BODART Gérard	"	"	"	"	"
2.000 Frs	à	CAUCHETEUX René	"	"	"	"	"
1.200 Frs	à	CHOISEZ Jean Pierre	"	"	"	"	"
2.000 Frs	à	DAMMARTZ Luc	"	"	"	"	"
1.800 Frs	à	DEHAUT Guy	"	"	"	"	"
2.000 Frs	à	DHALLUIN Christian	"	"	"	"	"
1.800 Frs	à	GOETHALS Claude	"	"	"	"	"
2.000 Frs	à	JACQUEMIN Michel	"	"	"	"	"
2.000 Frs	à	LENGIART Pierre	"	"	"	"	"
1.200 Frs	à	LESAGE Jean	"	"	"	"	"

1.800 Frs	à	LE TALLEC René	- Elève du Lycée FAIDHERBE		
1.500 Frs	à	LIAGRE André	"	"	"
2.000 Frs	à	LOUVET Raymond	"	"	"
2.000 Frs	à	NOIRMAIN Christian	"	"	"
1.800 Frs	à	NOLF Michel	"	"	"
1.500 Frs	à	SCHIETTECATE Jean	"	"	"
1.200 Frs	à	STIEVENART Serge	"	"	"
2.000 Frs	à	VANOVERTVELDT Edmond	"	"	"
1.500 Frs	à	DEBERSEE Geneviève	-élève du Lycée FENELON		
2.000 Frs	à	CHAUSSOY Michèle	"	"	"
3.500 Frs	à	DEKONINCK Jacqueline	"	"	"
1.500 Frs	à	DELFOSSÉ Madeleine	"	"	"
2.000 Frs	à	DELFOSSÉ Thérèse	"	"	"
1.800 Frs	à	HAMEL Annie	"	"	"
1.800 Frs	à	HAMEL Claudine	"	"	"
1.200 Frs	à	JACQUIN Thérèse	"	"	"
1.500 Frs	à	LESAFFRE Marie-France	"	"	"
1.500 Frs	à	MERCHIER Christiane	"	"	"
1.800 Frs	à	PLUZANSKI Edwige	"	"	"
1.800 Frs	à	ROCCA Janine	"	"	"
2.000 frs	à	SCHIETTECATE Claudine	"	"	"
1.500 Frs	à	VALENCELLE Josette	"	"	"
2.000 Frs	à	VANDENBUSSCHE Françoise	"	"	"
1.500 Frs	à	VERMEERSCH Annick	"	"	"
2.000 Frs	à	WASTIN Nicole	"	"	"
1.800 Frs	à	ANTROPE Régine	- élève du Collège Valentine LABBE		
2.000 Frs	à	BALLOY Monique	"	"	"
1.500 Frs	à	BARDOEL Blancho	"	"	"
1.200 Frs	à	BERNARD Nicole	"	"	"
2.000 Frs	à	BIENCOURT Nicole	"	"	"
2.000 Frs	à	BLONDEL Josiane	"	"	"
1.200 Frs	à	BOULINGUEZ Marie Jeanne	"	"	"
1.200 Frs	à	BOULINGUEZ Suzanne	"	"	"
2.000 Frs	à	BOURCE Claudette	"	"	"
2.000 Frs	à	BOURCE Jeanine	"	"	"
1.800 Frs	à	BOURGEOIS Christiane	"	"	"
1.200 Frs	à	BRUCHET Hosiane	"	"	"
1.200 Frs	à	CAILLIEUX Monique	"	"	"
3.000 Frs	à	CAUBET Josette	"	"	"
1.200 Frs	à	CAUWELS Paulette	"	"	"
1.800 Frs	à	CERANIC Denise	"	"	"
2.500 Frs	à	CORNETTE Irène	"	"	"
1.800 Frs	à	DE BOSSCHERE Janine	"	"	"
1.000 Frs	à	DECLERCQ Monique	"	"	"
1.800 Frs	à	DELAVAL Rolande	"	"	"
3.000 Frs	à	DE LEERS Francine	"	"	"
2.000 Frs	à	DELFOSSÉ Monique	"	"	"

/....

2.000 Frs	à	DEMONTY Yvette - élève du Collège Valentine	LABBE	"	"	"	"
3.000 Frs	à	DESTAILLEURS Josette	"	"	"	"	"
1.200 Frs	à	DEVADDER Nicole	"	"	"	"	"
2.000 Frs	à	DEVOS Janine	"	"	"	"	"
3.000 Frs	à	DEVYS Astrid	"	"	"	"	"
2.500 Frs	à	DUCHATEAU Renée	"	"	"	"	"
2.000 Frs	à	DUPONCHELLE M. Thérèse	"	"	"	"	"
2.000 Frs	à	DUPRAT Gabrielle	"	"	"	"	"
1.800 Frs	à	DUTHIEUW Gisèle	"	"	"	"	"
1.500 Frs	à	FACON Nicole	"	"	"	"	"
2.000 Frs	à	FATRAS Christiane	"	"	"	"	"
2.500 Frs	à	FLECQ Françoise	"	"	"	"	"
1.200 Frs	à	FLEURY Christiane	"	"	"	"	"
2.000 Frs	à	FOUCART Nicole	"	"	"	"	"
1.500 Frs	à	FOURMY Madeleine	"	"	"	"	"
1.200 Frs	à	FRANCK Arlette	"	"	"	"	"
1.500 Frs	à	HADOU Lucette	"	"	"	"	"
1.200 Frs	à	HANSON Agnès	"	"	"	"	"
2.500 Frs	à	HAUSER Liliane	"	"	"	"	"
1.500 Frs	à	HAUTECOEUR Evelyne	"	"	"	"	"
2.000 Frs	à	HENOCQ Ginette	"	"	"	"	"
1.500 Frs	à	HOF Danièle	"	"	"	"	"
2.000 Frs	à	HOLLEVOET Janine	"	"	"	"	"
1.200 Frs	à	HUYBENS Liliane	"	"	"	"	"
1.500 Frs	à	JACOBSOONE Monique	"	"	"	"	"
1.500 Frs	à	JOURNAUX Mauricette	"	"	"	"	"
2.000 Frs	à	JUN Françoise	"	"	"	"	"
1.000 Frs	à	LALLOT Lucette	"	"	"	"	"
1.800 Frs	à	LEBLON Ginette	"	"	"	"	"
1.000 Frs	à	LEDHUY Josiane	"	"	"	"	"
1.500 Frs	à	LEHOUCQ Lucette	"	"	"	"	"
1.500 Frs	à	LENFLE Madeleine	"	"	"	"	"
2.000 Frs	à	LEROY Liane	"	"	"	"	"
1.800 Frs	à	LERUSTE Renée	"	"	"	"	"
2.500 Frs	à	LEVEQUE Josiane	"	"	"	"	"
1.800 Frs	à	LOOCK Sylviane	"	"	"	"	"
2.000 Frs	à	LOREAU M. Thérèse	"	"	"	"	"
1.200 Frs	à	LUTZ Nicole	"	"	"	"	"
3.000 Frs	à	MALLET Colette	"	"	"	"	"
1.500 Frs	à	MASQUELIER Michèle	"	"	"	"	"
1.000 Frs	à	MERCIER Françoise	"	"	"	"	"
2.000 Frs	à	MONDET Sonia	"	"	"	"	"
1.800 Frs	à	PARET Christiane	"	"	"	"	"
1.800 Frs	à	PEPIN Evelyne	"	"	"	"	"
1.800 Frs	à	POLFIET Francine	"	"	"	"	"
1.500 Frs	à	POTTIE Andrée	"	"	"	"	"
2.000 Frs	à	POUFFARY Cécile	"	"	"	"	"
1.000 Frs	à	PRENEEL Lucienne	"	"	"	"	"
2.000 Frs	à	REB Josiane	"	"	"	"	"
1.500 Frs	à	ROUSSEL Marie-Josée	"	"	"	"	"
1.500 Frs	à	SANTAMARIA Anita	"	"	"	"	"
2.000 Frs	à	SCIOLLA Simone	"	"	"	"	"

/.....

1.500 Frs	à	SERESKI Mireille - élève du Collège V. LABBE			
1.500 Frs	à	SMETS Jocelyne	"	"	"
1.200 Frs	à	STANDAERT Arlette	"	"	"
1.500 Frs	à	STICHELBOU Jacqueline	"	"	"
2.000 Frs	à	SZUMOWSKA Janine	"	"	"
1.500 Frs	à	TELLER Nicole	"	"	"
2.000 Frs	à	TELLER Thérèse	"	"	"
1.500 Frs	à	THERY Arlette	"	"	"
2.500 Frs	à	TIERSEN Bernadette	"	"	"
1.500 Frs	à	TIMMERMAN Monique	"	"	"
1.500 Frs	à	TISON Georgette	"	"	"
1.500 Frs	à	TREFEL Josiane	"	"	"
2.000 Frs	à	VALDOR Hélène	"	"	"
1.800 Frs	à	VAN AS Monique	"	"	"
2.000 Frs	à	VAN AUDENAERDE Andrée	"	"	"
3.000 Frs	à	VAN COPPENOLLE Monique	"	"	"
1.500 Frs	à	VANDENPLAS Claire	"	"	"
2.500 Frs	à	VANDENPLAS Odette	"	"	"
2.500 Frs	à	VANDERCRUYSSSE Francine	"	"	"
1.500 Frs	à	VANDEVELDE Yvonne	"	"	"
1.500 Frs	à	VISSEUR Julienne	"	"	"
3.000 Frs	à	WAELES Paulette	"	"	"
1.500 Frs	à	WALLEZ Josette	"	"	"
2.000 Frs	à	WARIN Nicole	"	"	"
1.500 Frs	à	WILS Danièle	"	"	"

1.000 Frs	à	DUFAY Jacques - élève Industries Lilloises			
1.500 Frs	à	BALIKI Simon	"	"	"
1.500 Frs	à	BOUVEUR Pierre	"	"	"
1.800 Frs	à	BUTIN Daniel	"	"	"
3.000 Frs	à	CHRISTIAEN Michel	"	"	"
1.800 Frs	à	DUBRAY Jean	"	"	"
1.200 Frs	à	HENNEBUTTE Hubert	"	"	"
1.200 Frs	à	ROLAND Guy	"	"	"
1.200 Frs	à	TIERSEN Gérard	"	"	"
1.200 Frs	à	VANSPRANCHE François	"	"	"
1.200 Frs	à	VANSPRANCHE Gérard	"	"	"

1.500 Frs	à	CORNILLE Jean Paul - élève Institution St PIERRE			
2.500 Frs	à	DELSINNE André	"	"	"
1.500 Frs	à	DELSINNE Pierre	"	"	"
1.500 Frs	à	DESWARTE Bernard	"	"	"
1.200 Frs	à	DUCREUX Jacques	"	"	"
1.500 Frs	à	GILBERT Philippe	"	"	"
3.500 Frs	à	LEGRAND Alain	"	"	"
1.200 Frs	à	MAQUET Etienne	"	"	"
1.200 Frs	à	MINET Gérard	"	"	"
1.200 Frs	à	ROGGE Jean	"	"	"
1.200 Frs	à	ROLAND Michel	"	"	"
2.000 Frs	à	SACRE Carlos	"	"	"

1.200 Frs	à	CATTEAU Bernard - élève Ecole Jeanne d'Arc LILLE				
1.200 Frs	à	CATTEAU Jean Pierre	"	"	"	"
1.200 Frs	à	CIBOULET Serge	"	"	"	"
1.200 Frs	à	DELECAUT Daniel	"	"	"	"
1.200 Frs	à	DELECAUT Jean Pierre	"	"	"	"
1.200 Frs	à	DEVULDER Jacques	"	"	"	"
2.500 Frs	à	DRUELLE Claude	"	"	"	"
1.200 Frs	à	JESSU Philippe	"	"	"	"
1.200 Frs	à	PAUWEL Jacques	"	"	"	"
1.200 Frs	à	VANDORPE Bernard	"	"	"	"
1.200 Frs	à	VANDORPE Denis	"	"	"	"
1.200 Frs	à	VIGNEAU Jean-Hubert	"	"	"	"
1.000 Frs	à	MARTEAU Christian	"	"	"	"
1.000 Frs	à	MARTEAU Guy	"	"	"	"
1.500 Frs	à	LELONG Jacques - élève Institut TURGOT à Roubaix				
1.000 Frs	à	GAMOT Yves - élève Cours Cre St OMER.				
1.200 Frs	à	VALDOR Suzanne - élève Ecole Professionnelle rue d'Artois.				
2.000 Frs	à	DUBRULLE Guy - élève du Collège des Flandres à Hazebrouck.				
2.000 Frs	à	GRAUX Michèle - élève du Collège Moderne de Gondecourt				
1.200 Frs	à	ALVARESSE Serge - élève du Centre d'Apprentissage Arts et Métiers.				
1.200 Frs	à	FOGOLIN Jean Louis	"	"	"	"
1.200 Frs	à	GLORIAN Gérard	"	"	"	"
1.000 Frs	à	GAMOT Claude - élève de l'Ecole Professionnelle d'Armentières.				
1.000 Frs	à	ROUPIN Gérard	"	"	"	"
1.000 Frs	à	BODART Jacques	"	"	"	"
1.000 Frs	à	DUPONT François	"	"	"	"
1.000 Frs	à	DUPONT Jean	"	"	"	"
1.500 Frs	à	BOUVEUR Edith- élève de l'Ecole LA RUCHE				
2.000 Frs	à	DESBIENS Brigitte	"	"	"	"
1.200 Frs	à	DESQUIN Paulette	"	"	"	"
1.200 Frs	à	DUBOIS Annette	"	"	"	"

/.....

1.200 Frs	à	DERYCKERE Xavier	- élève Collège St JOSEPH			
1.500 Frs	à	LESUR Bernard	"	"	"	"
1.200 Frs	à	RAUWEL Jean	"	"	"	"
1.200 Frs	à	CHUFFART Pierre	- élève Institut CHARLEMAGNE			
2.000 Frs	à	DUPONT Gérard	"	"	"	"
2.000 Frs	à	LEFRANC René	"	"	"	"
2.000 Frs	à	VANDENBUSSCHE Francis	"	"	"	"
1.000 Frs	à	CARBONNIER Monique	- élève Ecole PRATTE			
1.000 Frs	à	CLAES Paulette	"	"	"	"
1.000 Frs	à	LASSELIN Jeanine	"	"	"	"
2.000 Frs	à	PARIS Claudine	"	"	"	"
1.200 Frs	à	BOUCHEZ Thérèse	- élève Ecole N/D. D'ANNAY			
1.500 Frs	à	BRIENNE Marie Paule	"	"	"	"
1.000 Frs	à	BUTIN Claudette	"	"	"	"
1.000 Frs	à	DELZENNE Annie	"	"	"	"
1.200 Frs	à	LE TALLEC Annick	"	"	"	"
1.200 Frs	à	WOJTONOWSKI Irène	"	"	"	"
1.000 Frs	à	BOURBOUZE Antoinette	- élève Ecole LA SAGESSE			
1.000 Frs	à	BOURBOUZE Blandine	"	"	"	"
1.000 Frs	à	BOURBOUZE Marie Louise	"	"	"	"
1.200 Frs	à	BURIE Brigitte	"	"	"	"
1.200 Frs	à	BURIE Chantal	"	"	"	"
1.500 Frs	à	BEAURENAUD Annie	- élève Ecole Ste CLAIRE			
1.500 Frs	à	BEAURENAUD Claudine	"	"	"	"
1.200 Frs	à	BODECOT Claudine	"	"	"	"
1.800 Frs	à	DERYCKERE Anne Marie	"	"	"	"
1.800 Frs	à	DERYCKERE Bernadette	"	"	"	"
1.800 Frs	à	DERYCKERE Brigitte	"	"	"	"
3.000 Frs	à	DESBIENS Michèle	"	"	"	"
1.000 Frs	à	REAUD Françoise	"	"	"	"
1.000 Frs	à	REAUD Monique	"	"	"	"
1.000 Frs	à	STRAGIER Monique	"	"	"	"
1.200 Frs	à	LORTHIOIR Yves	- élève St Vincent de Paul à LOOS			
1.500 Frs	à	FIEVE Marie-Thérèse	- élève Ecole diocésaine LOOS			
2.000 Frs	à	REBEYROL André	- élève Collège Colbert TOURCOING			
1.200 Frs	à	JACQMIN Serge	- élève Ecole St PIERRE à LOOS			

/.....

1.500 Frs à BONNET Gérard - élève IMMACULEE CONCEPTION à
HAUBOURDIN.

1.000 Frs à BAERT Lucienne - élève Institution Ste Jeanne
d'Arc à Hazebrouck

1.200 Frs à DEWISPELAERE Rosine - élève Institut Technique
à LOOS.

1.800 Frs à DELRUE Nicole - élève Ecole Saint Bernard
1.200 Frs à LEGROS Maryvonne " " " "

1.500 Frs à BRIENNE Ginette - élève Ecole PIGIER
1.500 Frs à GLINATSI Yvette " " "

1.500 Frs à DE RYCKERE Danièle - élève Ecole Ménagère rue de
Flandres Lille.
1.200 Frs à GHESQUIERE Claudette " " " "

1.500 Frs à DERYCKERE Stéphane - élève Ecole OZANAM
1.500 Frs à VIGNEAU Joseph " " "

1.500 Frs à CHAMPION Lucienne - élève Ecole TILLIER
1.500 Frs à HANSKENS Danièle " " "

1.800 Frs à GOUARD Michèle - élève Institution Notre Dame
1.200 Frs à NUYTEN Brigitte " " " "
1.200 Frs à NUYTEN Marie-Claude " " "

1.500 Frs à DEHOUCK Michèle - élève NOTRE DAME DU SACRE COEUR
à LOOS.
1.000 Frs à LAGACHE Thérèse " " " "
1.500 Frs à PATTINIEZ Monique " " " "

1.000 Frs à LEFRANC Geneviève - élève Ecole St Joseph de Cluny
1.200 Frs à RAUWEL Colette " " " "

1.000 Frs à LOTHIQIR Agnès - élève Ecole Professionnelle rue
de la Barre.
1.500 Frs à REBEYROL Anne Marie " " "
1.000 Frs à ROLAND Geneviève " " "

1.500 Frs à GRUSON Catherine - élève Ecole N/D. de la TREILLE
1.200 Frs à GRUSON Colette " " " "
1.800 Frs à SPECK Monique " " " "
1.200 Frs à VANDORPE Odile " " " "

1.000 Frs à DEMULLIER Christiane - élève Ecole Jeanne d'Arc
LA MADELEINE.
2.000 Frs à MARTEL Danièle " " "

1.800 Frs à DODANTHUN Jean - élève Institution libre de
Marcq en Baroeul

2.000 Frs à THERY Marie Thérèse - élève Ecole Sacré Coeur rue
Royale.

1.500 Frs à ROGGE Michel - élève Ecole Saint Thomas à MERVILLE

2.000 Frs à ENGRAND Claude - élève Ecole SAINT MICHEL

1.500 Frs à NOULLET Albert - élève Ecole JAMET BUFFEREAU.

La Commission décide de rejeter les demandes de subventions
et d'allocations suivantes, les ressources des parents permet-
tant largement de faire face aux frais d'études :

1°- SUBVENTIONS -

BARRY Charles - Faculté de Droit de Paris (Etudes Politiques)
VAN DE BUNDERIE Michel - Conservatoire Arts et Métiers PARIS
LEFEBVRE Jean - Faculté des Sciences de Lille
LOWYS Jean - Faculté de Médecine
BRICQUET Geneviève- Faculté de Médecine.

2°- ALLOCATIONS -

BONAFOS Victor Collège Moderne FRANKLIN
CAZIN Pierre " " "
CAZIN Jean Claude " " "

BEAUDELLE Albert Collège Technique BAGGIO

/.....

BECOURT Julienne	Collège Technique Valentine Labbé
BONAFOS Lilliane	" " " "
CANDAS Josette	" " " "
CANDAS Monique	" " " "
GUELTON Monique	" " " "
BONAFOS Andrée	Collège Moderne Jean Macé
WACHE Jacqueline	" " "
GUERMONPREZ Patrick	Lycée Faidherbe
POLLET Marc	" "
WACHE Ghislain	" "
WACHE Patrice	" "
WACHE Marie Claude	Lycée Fénelon
PATTIN Jean Claude	Industrie Lilloises
GUERMONPREZ Philippe	Ecole de Viticulture de Beaune
CLAES André	Ecole d'Agriculture de Wagnonville
KIECKEN William	Centre d'Apprentissage rue de Lannoy
SILLESLACH Claude	" " "
GUERMONPREZ Jacqueline	Collège de Gondécourt
TREFFEL Jean-Marc	Ecole Saint Joseph
POLLET Françoise	LA SAGESSE
VAUCHERET Christiane	Saint Joseph de Cluny

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à
13 H. 15.

Le Président ,
Maître MARTINACHE.

Le Secrétaire,
R. LALLAU.

COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET DES BEAUX ARTS

Réunion du 1er Avril 1952.

PROCES - VERBAL



Les membres de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville le Mardi 1er Avril 1952 à 17 h 30 sous la présidence de Me MARTINACHE, adjoint au Maire.

Étaient présents : Me MARTINACHE, Adjoint au Maire,
M. le Docteur DUTERNE, Adjoint au Maire.

Excusés : Mme DEFLINE, Adjoint au Maire,
M. le Professeur PAGET, Adjoint au Maire,
Me LUBREZ, Adjoint au Maire,
M. COQUART, Conseiller Municipal,
M. le Docteur DEFAUX, Conseiller Municipal
M. DOYENNETTE, Conseiller Municipal,
M. LANDREA, Conseiller Municipal.

Assistait également à la réunion : M. LALLAU, Chef de la
4e Division.

Le Procès-Verbal de la réunion du 20 Décembre 1951 est
adopté sans observation.

1.- ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES - ACHAT d'APPAREILS DE PROJECTION
FIXE - PROJET DE MARCHÉ DE GRE A GRE.

En vue de doter les écoles primaires élémentaires publiques d'un appareil de projection fixe - méthode d'enseignement moderne très appréciée - il a été demandé à différentes maisons de Paris spécialisées dans la fabrication de ces appareils : Camérafix, Editions Nouvelles pour l'enseignement - Office scolaires d'études par le film - Larousse, de nous faire bénéficier d'une démonstration.

Le choix s'est arrêté sur le "Camérafix", appareil très lumineux, entièrement construit en acier givré noir, d'un maniement facile, muni d'un passe-film à fenêtre interchangeable, et d'un prix intéressant.

La firme nous consent une remise de 20 % sur le prix de catalogue et prend à sa charge, outre la fourniture des prises de courant supplémentaire, les frais de marché, de port, d'emballage ainsi que les taxes.

/.....

L'importance du marché à passer pour 55 appareils est fixée à la somme de 932.580 francs et sera prélevée sur l'article 9 du chapitre XXI du B.P. 1952.

La Commission donne un avis favorable.

II.- PALAIS DES BEAUX ARTS - ACHAT D'UNE OEUVRE DE SCULPTURE d'ANTOINE BOURDELLE - PROJET DE MARCHE DE GRE A GRE.

A la suite de l'Exposition des oeuvres du sculpteur Antoine BOURDELLE, la Commission de sculpture du Palais des Beaux Arts a émis le désir de voir acheter par le Musée une statue de bronze, de 1m20 de hauteur, représentant PENELOPE.

Le prix demandé par Madame BOURDELLE est de 560.000 Francs.

La Commission donne un avis favorable.

III.- PALAIS DES BEAUX ARTS - Achat d'un tableau du peintre DERRAIN - Projet de marché de gré à gré.

Sur la proposition de la Commission de Peinture du Musée de Lille, la Commission donne un avis favorable à l'achat d'un tableau - une nature morte - du peintre DERRAIN pour la somme de 600.000 Francs. Le vendeur est M. DROUART-DAVID et le montant de cet achat sera pris sur le crédit disponible provenant de l'échange récent du tableau de HOCKERT avec la ville de NOORKOPING (Suède).

IV.- Ecole des BEAUX ARTS - Commission d'Administration et de Surveillance - Procès-Verbal de la réunion du 22 Février 1952.

La Commission prend acte des travaux de la Commission d'Administration et de surveillance.

V.- DOTATION COLBRANT - Réunion de la Commission Administrative du 18 Mars 1952 - Procès-Verbal.

La Commission prend acte.

VI.- COMMISSION LOCALE PROFESSIONNELLE - Réunion du 25 Mars 1952. Procès-Verbal.

La Commission prend acte sous réserve des questions faisant l'objet de rapports spéciaux.

VII.- GROUPEMENT PROFESSIONNEL REGIONAL D'APPRENTISSAGE DES TEINTURIERS-DEGRAISSEURS - Ouverture de Cours Professionnels. Projet de Convention.

La Commission donne un avis favorable au projet de convention présenté.

/.....

VIII.- APPLICATION DE LA LOI DU 28 SEPTEMBRE 1951 dite LOI BARAN-
GE sur l'allocation scolaire - Plan Communal.

Le programme d'équipement de chaque école est établi par l'Inspecteur Primaire et par l'Inspecteur des écoles maternelles.

La ville ne disposant pas de ressources propres suffisantes pour que le Conseil Municipal se prononce sur l'adoption du plan, la Commission propose, tout en retenant le principe du projet, de subordonner sa réalisation à une participation satisfaisante de la Caisse Départementale Scolaire.

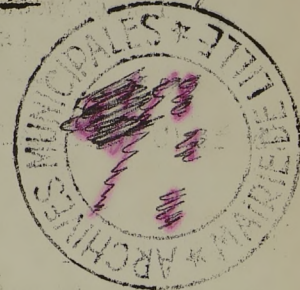
L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h.45.

Le Président,
Maître MARTINACHE.

Le Secrétaire,
R. LALLAU.

106/26

COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES BEAUX ARTS



Réunion du 1er Juillet 1952

PROCES - VERBAL

Les membres de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville le mardi 1er Juillet 1952 à 17 heures sous la présidence de Maître MARTIGNACHE, adjoint au Maire.

Etaient présents :

Maître MARTIGNACHE, Adjoint au Maire
Mme DEFLINE, Adjoint au Maire

Excusés :

M. le Docteur DUTERNE, Adjoint au Maire
M. le Professeur PAGET, Adjoint au Maire
Maître LUBREZ, Adjoint au Maire
M. COQUART, Conseiller Municipal
M. le Docteur DEFAUX, Conseiller Municipal
M. Doyennette, Conseiller Municipal
M. LANDREA, Conseiller Municipal.

Assistait également à la réunion : M. LALLAU, Chef de la 4^e Division.

Le Procès-Verbal de la réunion du 1er Avril 1952 est adopté sans observation.

1.- CONSERVATOIRE DE MUSIQUE - Commission de Surveillance et de Patronage - Procès-Verbal de la réunion du 8 Avril 1952.

La Commission prend acte des travaux de cette Commission et donne :

- a) Un avis favorable à l'acquisition d'un nouvel Orgue.
- b) son accord à la proposition de confier la classe de TUBA à titre d'essai pour un an à M. DHAENE, Professeur de Trombone et ce à compter du 1er Octobre prochain.

/....

2.- PALAIS DES BEAUX ARTS - Achat d'un tableau du peintre Marcel GROMAIRE - Marché de gré à gré.

La Commission Municipale du Musée de Peinture a marqué son désir de voir entrer dans nos collections une oeuvre du peintre Marcel GROMAIRE.

L'oeuvre choisie est "BORINAGE" toile de 65 x 81 , d'une valeur de 515.000 Francs.

La Commission donne un avis favorable à cet achat.

3.- Collège Technique BAGGIO, acquisition de 2 étaux limeurs et accessoires - Marché de gré à gré.

Il est nécessaire de procéder à l'acquisition de 2 étaux limeurs et accessoires pour le Collège Technique BAGGIO.

Après avis des ingénieurs membres du Conseil de Perfectionnement, ce sont les propositions de la Firme G.DENEFF, 87 Boulevard CARNOT à LILLE, pour 2 étaux limeurs, modèle S.L.25, licences GSP - Course 250 mm - table monobloc - clés et manivelles de service, moteur 1 CV pour courant triphasé 220/380 v 50 périodes. Etau à mors parallèles - Socle, qui sont retenus.

La Commission donne un avis favorable.

4.- Collège Technique BAGGIO - acquisition de matériel électrique pour la salle de manipulation - Marché de gré à gré.

Il est nécessaire de procéder à l'acquisition de matériel électrique pour la salle de manipulation du collège.

Après avis des ingénieurs membres du Conseil de Perfectionnement ce sont les propositions des Etablissements L. BECQUART, 115 rue Turgot LILLE, pour :

- 1 moteur asynchrone triphasé type F.R.T. 1102 avec rhéostat de démarrage,
 - 1 moteur à courant continu type MC. 91 avec dynamo et rhéostat,
 - 1 alternateur triphasé type V.A.L.T. 142 avec excitatrice type GC7 et rhéostat,
 - 2 dynamos à courant continu type GC.91,
- qui sont retenues

La Commission donne un avis favorable.

5.- Collège Technique BAGGIO, acquisition de matériel et d'outillage pour l'atelier d'électricité - Marché de gré à gré.

/....

Il est nécessaire de procéder à l'acquisition de matériel et d'outillage pour l'atelier d'électricité.

Après avis des ingénieurs membres du Conseil de Perfectionnement ce sont les propositions de la Compagnie Générale d'Electricité, 50 rue Oberlin NANCY pour :

- 1 groupe convertisseur réversible transformant courant continu en alternatif comprenant:
 - 1 moteur courant continu 14 CV
 - 1 rhéostat de démarrage
 - 1 rhéostat d'excitation
 - 1 alternateur triphasé 11 Kva 14 CV.
 - 1 auto transformateur.

- 1 groupe convertisseur réversible transformant courant triphasé en continu comprenant :
 - 1 moteur asynchrone triphasé 23 CV
 - 1 génératrice
 - 1 rhéostat d'excitation,

qui sont retenues.

La Commission donne un avis favorable.

6.- ALLOCATION POUR FOURNITURES SCOLAIRES - Année scolaire 1951/1952.

La Commission décide d'attribuer la somme de 4.800 Frs reste inemployé du crédit 1951, au petit CLAES André, élève de l'Ecole d'Agriculture de Wagonville.

7.- COLLEGE MODERNE JEAN MACE - Cantine.

Maître MARTINACHE qui a reçu la Directrice du Collège Moderne Jean Macé ainsi qu'une délégation de parents d'élèves, expose les doléances qu'elle a recueillies et qui soulignent l'inconvénient pour les élèves de venir prendre leur repas à l'Hôtel de Ville.

Tout en reconnaissant le bien fondé de ces desiderata la Commission souhaite que les autorités académiques compétentes puissent apporter un remède à cette situation, étant donnée l'installation déjà existante dans le collège.

L'Ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 18 heures 45.

La Présidente,
Maître MARTINACHE.

Le Secrétaire,
R. LALLAU.

COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET DES BEAUX ARTS

Réunion du 16 Juillet 1952

PROCES VERBAL



Les membres de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville le Mercredi 16 Juillet 1952 à 15 heures sous la présidence de Me Martinache, Adjoint au Maire.

Etaient présents :

Me MARTINACHE, Adjoint au Maire,
Mme DEFLINE, Adjoint au Maire.

Excusés :

M. le Docteur DUTERNE, Adjoint au Maire,
M. le Professeur PAGET, Adjoint au Maire,
Me LUBREZ, Adjoint au Maire,
M. COQUART, Conseiller Municipal,
M. le Docteur DEFAUX, Conseiller Municipal,
M. DOYENNETTE, Conseiller Municipal,
M. LANDREA, Conseiller Municipal,

Assistaient également à la réunion: M.M. DABENCOURT, Directeur de l'Ecole Arago, secrétaire de l'Inspecteur Primaire, représentant M. l'Inspecteur d'Académie, et MALLAU, Chef de la 4e Division.

Le Procès-Verbal de la réunion du 1er Juillet 1952 est adopté sans observation.

APPLICATION DE LA LOI BARANGE SUR L'ALLOCATION SCOLAIRE

En ouvrant la séance, Me MARTINACHE signale que dans sa dernière séance, le Conseil Municipal a adopté la délibération qu'elle croit utile de rappeler :

" Nous avons reçu de M. l'Inspecteur Primaire de Lille Adjoint à l'Ins-
" pecteur d'Académie, la lettre suivante, datée du 1er Avril :

" Monsieur le Maire,

" En application de la loi du 28 Septembre 1951, et en me référant
" à la circulaire ministérielle du 15 Janvier 1952, j'ai l'honneur de
" vous faire parvenir les vœux présentés par les Directeurs et Directrices
" lillois pour l'emploi des fonds de la Caisse départementale.

"
"

/.....

" Ce qui importe, écrit M. le Ministre, c'est d'utiliser les fonds de la
" Caisse départementale pour doter les écoles publiques du matériel et des
" aménagements nécessaires à un enseignement de qualité dans tous les domaines.

" Les propositions qui vous sont faites ont été établies d'après mes
" suggestions et rentrent dans la catégorie Tère urgence prévue par la cir-
" culaire ministérielle du 15 Janvier 1952. Elles visent à développer dans
" nos classes un enseignement concret, pratique et réellement éducatif.

" Si l'on prévoit pour chaque école de garçons un équipement comprenant:
" 1 appareil de cinéma, des rideaux d'obscurcissement, des films pour pro-
" jections fixes, un électrophone, une collection de disques, un meuble clas-
" seur et un petit atelier de travail manuel, il semble qu'on puisse chiffrer
" la dépense pour chaque école à 430.000 Frs.

" Le même équipement pour une école de filles (l'installation d'enseigne-
" ment ménager remplaçant ici l'atelier de travail manuel) reviendrait à en-
" viron 450.000 Francs.

" Je souhaite pour chaque école cet équipement de base. Si des sommes
" restaient ensuite disponibles, elles pourraient être utilisées pour accor-
" der aux écoles les aménagements ou l'outillage supplémentaires que les di-
" recteurs sollicitent dans les demandes ci-jointes.

" Comme la répartition entre les communes reste soumise à une décision
" du Conseil Général, il semble impossible actuellement de chiffrer de façon
" précise les dépenses à envisager. Il m'apparaît qu'il y a lieu toutefois
" de prendre dès maintenant une solution de principe.

" Je souhaite que vous puissiez défendre au Conseil Municipal les propo-
" sitions qui vous sont faites. Je vous en remercie à l'avance et vous prie
" de croire, Monsieur le Maire, à mes sentiments très distingués."

ARNOULD.

" S'agissant des écoles maternelles, Melle MINNE, Inspectrice départemen-
" tale, nous a transmis ses propositions .

" Au cours de sa réunion du 1er Avril 1952, votre Commission de l'Ins-
" truction Publique et des Beaux Arts a émis l'avis suivant :

" Le programme d'équipement de chaque école est établi par l'Inspecteur
" primaire et par l'Inspectrice des écoles maternelles. La Ville ne dispo-
" sant pas de ressources propres suffisantes pour que le Conseil Municipal
" se prononce sur l'adoption du plan, la Commission propose, tout en retenant
" le principe du projet, de subordonner sa réalisation à une participation
" satisfaisante de la Caisse départementale scolaire".

" Votre Commission des Finances, en sa réunion du 4 Avril, a adopté la
" résolution suivante :

" La Commission des finances émet un avis favorable à l'Inscription au
" budget supplémentaire du crédit affecté au financement des dépenses engagées
" en vue de l'amélioration du service scolaire, sous réserve :

/.....

" (a) que la Ville n'ait en aucun cas à supporter une charge nouvelle
" c'est à dire que la dépense sera limitée au montant des fonds mis à sa
" disposition par la Caisse départementale scolaire;

" (b) que le programme d'équipement des écoles établi par les inspec-
" teurs primaires ne soit présenté au Conseil Municipal qu'après une étude
" approfondie portant notamment sur l'opportunité des acquisitions envisagées
" et sur l'ordre de priorité à observer.

" Le plan des acquisitions, chiffré approximativement à 30.000.000,
" et approuvé par les Inspecteurs, n'amène aucune remarque de notre part
" tant sur le point de vue de l'opportunité qu'à celui de l'ordre d'urgence
" En conséquence, nous vous prions de vouloir bien adopter le principe du
" projet dont la réalisation tiendra compte des réserves formulées par vos
" Commissions de l'Instruction Publique et des Beaux Arts ainsi que celle
" des Finances ."

Des renseignements que nous avons pu recueillir auprès des servi-
ces Préfectoraux - et dont la notification officielle sera faite incessam-
ment - il résulte qu'en cours de sa séance du 5 Juin 1952, le Conseil Général
a décidé de ne pas accorder de subvention aux oeuvres éducatives sur les fonds
de la Caisse départementale scolaire et de répartir l'intégralité de ces
fonds entre les collectivités chargées de l'entretien des établissements de
l'enseignement public, en fonction du nombre des élèves de 6 à 14 ans, rece-
vant dans ces établissements, l'enseignement du 1er degré.

Le montant de la subvention à revenir à notre commune, a ce titre,
pour l'année 1951/1952 s'établirait à 21.325.000 Frs pour les 1er et 2ème
trimestres.

Le montant de l'allocation qui sera dévolue pour le 3e trimestre,
et qui sera de l'ordre de 10 à 11.000.000 frs, ne pourra être exactement
fixé qu'à l'expiration de l'année scolaire.

Si la Commune désire affecter au projet un montant supérieur à la
subvention dont elle est bénéficiaire, le Conseil Municipal devra voter un
crédit équivalent au complément de dépenses sur les fonds communaux.

Dans le cas contraire, il suffira de faire figurer au budget muni-
cipal supplémentaire de 1952, en recettes et en dépenses, le montant de la
subvention de la Caisse Départementale Scolaire.

Les Communes ne disposant pas de ressources suffisantes pour régler
les dépenses envisagées pourront solliciter et recevoir une avance de la
Caisse Départementale Scolaire, sur production d'une délibération du Conseil
Municipal, sollicitant l'avance et portant engagement de fournir les pièces
justificatives de dépenses dans un délai maximum de 3 mois.

Toutefois, dans la plupart des cas, la subvention allouée à la
commune sera mandatée sous forme de remboursement des dépenses engagées et
payées par la Municipalité, suivant les règles comptables en vigueur, et sur
production du relevé de ces dépenses acquittées, dûment visé par le Receveur
Municipal. Ce relevé devra rappeler, suivant le modèle établi la nature,
le montant, le chapitre, et l'article d'imputation de la dépense.

/.....

Seuls, seront remboursés à l'aide des fonds de la Caisse Départementale Scolaire, les travaux et acquisitions scolaires prévus par la Loi du 28 Septembre 1951 et figurant au projet établi par la Municipalité, agréé par délibération du Conseil Municipal, approuvée par le Préfet.

La Commission ayant pris connaissance de ces dispositions, passe à l'examen du projet des travaux et acquisitions établi par les soins de M. l'Inspecteur Primaire.

PROJET DES TRAVAUX ET ACQUISITIONS.

ECOLES DE GARÇONS

LEGENDE

- I - Cinéma parlant
- 2 - Rideaux d'obscurcissement
- 3 - Appareil de projections fixes
- 4 - Films pour projections fixes
- 5 - Electrophone
- 6 - Disques
- 7 - Appareil de T.S.F. avec tourne-disques
- 8 - Meuble classeur pour disques et films
- 9 - Abonnement " Documentation Photographique "
- 10 - Abonnement à l'Education Nationale
- 11 - Atelier de travail manuel
- 12 - Ecran mobile
- 13 - Duplicateur
- 14 - Magnétophone
- 15 - Aspirateur
- 16 - Guide-Chant électrique
- 17 - Chaises ou bancs
- 18 - Matériel d'imprimerie

/.....

Ecoles	I.	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
CARNOT	I		I	I	I	I		I			I		I					
LYDERIC	I			I	I	I												
V. DURUY	I	I		I	I	I	I	I		I	I		I		I			
BUFFON	I				I								I	I				
ARAGO	I		I	I	I	I	I				I		I		I			
B. DESROUSSEAUX	I			I	I	I		I							I		I	
MICHELET	I			I	I	I	I				I				I	I		
ROLLIN	I	I		I	I	I		I		I							I	
AMPERE	I		I	I	I	I		I					I		I			I
FOMBELLE	I	I		I	I	I				I							I	
VOLTAIRE	I		2	I		I		I										
TURGOT		I	I	I	I	I		I					I		I		I	
A. BRIAND	I	I	I	I	I	I		I		I	I							
LITRE	I		I	I	I	I		I							2		I	
L. TRULIN		I	I	I	I	I				I	I							I
A. de MUSSET	I	I	I	I	I	I						5	I				I	
VAUBAN	I	I		I	I	I												
LAVOISIER	I			I	I	I		I							I			
DE JUSSIEU	I	I	I	I	I	I			I	I								I
DIDEROT	I		I	I	I	I		I					I					
CONDORCET	I		I	I	I	I					I		I					
MONCE	I			I	I	I					I	I				I		
PAUL BERT	I	I		I	I	I				I	I	I						
BERTHELOT	I		I	I				I		I	I		I		I			
CABANIS	I			I	I	I		I							I			
MONTESQUIEU	I	I		I		I	I	I	I	I								
DUPLEIX	I	I	I	I	I	I												
A. FRANCE			I	I			3										I	
	25	12	16	27	24	25	7	14	2	9	10	7	10	1	11	2	7	3

ECOLEES DE FILLES

LE G E N D E

- I - Cinéma parlant
- 2 - Rideaux d'obscurcissement
- 3 - Appareil de projections fixes
- 4 - Films de projections fixes
- 5 - Electrophone
- 6 - Disques
- 7 - Appareil de T.S.F. avec tourne-disques
- 8 - Meuble classeur pour disques et films
- 9 - Abonnement " Documentation photographique"
- 10 - Abonnement à l'Education Nationale
- II - Ecran mobile
- 12 - Duplicateur
- 13 - Magnétophone
- 14 - Aspirateur
- 15 - Guide-chant électrique
- 16 - Matériel d'imprimerie
- 17 - Piano
- 18 - Equipement pour enseignement ménager
- 19 - Matériel pour éducation physique
- 20 - Appareil à pyrograver
- 21 - Appareil ozoniseur

/.....

Ecoles	I	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
Mme RECAMIER	I		I	I	I	I	I											I			
J. MAILLOTTE	I				I	I				I		I	I	I			I				
MONTAIGNE	I			I	I	I								I							
JACQUARD	I			I	I	I	I											I			
B. DESROUSSEAUX	I		I	I	I	I		I						I				I		I	
PASTEUR	I		I	I		I					I			I		I		I			
E. QUINET	I	I		I	I	I	I											I			
RACINE	I	I		I	I	I		I						I				I			
B. DE PERTHES	I	I		I	I	I					I							I			
VIALA	I		I	I	I	I												I			
BENAN		I	I	I	I	I		I				I		I				I		2	2
F. BUISSON	I					I												I			
Mme de STAEL	I			I	I	I						I						I		2	
A. SAMAIN	I	I		I		I				I				I				I			
D. VALMORE	I		I	I	I	I								I		I	I	I			
MAINTENON	I			I	I	I								I				I			
S. GERMAIN	I	I	I	I	I	I					I							I			
COLBERT	I	I		I	I	I		I		I											
PASCAL	I			I	I									I				I		I	
LAMARTINE	I			I	I	I		I										I			
BOUFFLERS	I			I	I	I											I	I			
GEORGE SAND	I			I	I									I				I			
J. VERNE	I			I	I	I	I			I											
P. PARENT	I				I							I		I			I	I			
DESCARTES	I					I								I				I			
Mme ROLAND				I	I	I												I			
M. SEMBAT	I			I	I	I												I			
LYCEE FENELON	I		I	I	I																
	26	7	7	24	24	24	4	5		4	3	4	I	13	-	2	4	23	I	5	2

La Commission demande à M. DABENCOURT de lui faire connaître l'utilisation pédagogique du magnétophone; ce renseignement sera communiqué dès que le directeur d'école intéressé aura pu être pressenti.

Sur la proposition de M. MARTINACHE, constatant que sur la somme allouée par la Caisse Départementale scolaire, une part estimée approximativement à 23.000.000 Frs reviendrait à l'enseignement collectif (1ère urgence) et que le reste, soit environ 9.000.000 Frs pourra être réservé pour l'acquisition de mobilier scolaire, la Commission approuve le plan des travaux et acquisitions qui lui est présenté, étant entendu qu'elle voudrait être consultée sur le choix du mobilier scolaire.

ECOLES MATERNELLES

Voici les propositions transmises par Melle MINNE, Inspectrice départementale des écoles maternelles :

Ecole maternelle Ruault, rue Frédéric Mottez Lille

Matériel pour activités dirigées
Jeux "Assemblo" n° 4
Bâtissons n° 4
20 films pour projections fixes
20 disques
Abonnement à l'Education Nationale
1 piano

Ecole Philippe de Comines, rue Philippe de Comines Lille

Appareil de projections fixes
30 films
Electrophone
30 disques
Abonnement à l'Education Nationale

Ecole V. Hugo, Bd V. Hugo 137-Lille

Electrophone
20 disques
40 tapis caoutchouc 80 x 50

Ecole Mozart, Parvis St Michel Lille

Matériel d'Education Physique
Cage à poules
20 caissettes 64 x 30 x 10
20 caissettes 48 x 30 x 10
40 nattes caoutchouc 80 x 50
Electrophone
20 disques
matériel d'imprimerie
abonnement à l'Education Nationale

Ecole Papo Carpentier, rue Racine Lille

Appareil de projections fixes
20 films
Abonnement à l'Education Nationale

Ecole André, rue Paul Lafargue Lille

Electrophone
20 disques
matériel d'imprimerie
abonnement à l'Education Nationale

Ecole Camille Desmoulins, 256 Bis Bd Victor Hugo Lille

Matériel d'imprimerie à l'école
matériel de linogravure
abonnement à l'Education Nationale

Ecole Jean Bart, rue du Général de Wett Lille

Appareil de projections fixes
20 films
Matériel pour activités dirigées
imprimerie à l'école
contreplaqué (2 m2) et scies
matériel pour linogravure et 2 m2 lino
10 disques
abonnement à l'Education Nationale
abonnement à l'école maternelle Française
abonnement à l'Education enfantine
meublier scolaire pour 60 enfants
2 tables à sable
6 bancs à dossier

Ecole Bichat, rue Fulton Lille

Matériel pour l'Education Physique
40 nattes de caoutchouc 80 x 50
20 caissettes 64 x 30 x 10
20 caissettes 48 x 30 x 10
appareil cinématographique
abonnement à l'Education Nationale

Ecole Jean Aicard, rue Verhaeren, Lille

Appareil de projections fixes
20 films
abonnement à l'Education Nationale

Ecole Jean Jaurès, rue Guillaume Tell, Lille

Appareil de projections fixes
20 films
abonnement à l'Education Nationale.

Ecole Chateaubriand, rue Roland Lille

piano d'occasion en bon état
abonnement à l'Education Nationale

Ecole MOUNOD, rue des Stations Lille

Appareil de projections fixes
20 films
Abonnement à l'Education Nationale

Ecole Gutenberg, rue de la Baignerie Lille

Piano d'occasion en bon état
abonnement à l'Education Nationale

Ecole Lemaître, rue Léonard Danel Lille

Electrophone
20 disques
Abonnement à l'Education Nationale

Ecole J.J. Rousseau, rue Princesse Lille

Electrophone
20 disques
Abonnement à l'Education Nationale

Ecole Jenner, rue Alphonse Colas Lille

Appareil de projection fixe
20 films
piano d'occasion en bon état
électrophone
20 disques
abonnement Education Nationale

Ecole Aug. Comte, rue de Thionville Lille

Appareil de projections fixes
20 films
abonnement à l'Education Nationale

Ecole Ant. Brasseur, rue Porret Lille

Appareil de projections fixes
20 films
piano d'occasion en bon état
électrophone
20 disques
abonnement à l'Education Nationale

Ecole Bara, rue Cabanis Lille

Appareil de projections fixes
20 films
Electrophone
20 disques
Abonnement à l'Education Nationale

Ecole Louis Blanc, rue Guillaume Werniers Lille

Appareil de projections fixes
20 films
Abonnement à l'Education Nationale

Ecole Lafontaine, rue St Gabriel Lille

Electrophone
20 disques
2 guide-chant 2 oct. Transpo.
Abonnement à l'Education Nationale.

Ecole Jules Simon, rue du Buisson Lille

Chevalets pour le dessin
Matériel d'Education Physique
40 nattes caoutchouc 80 x 50
Cage à poules
20 caissettes 64 x 30 x 10
20 caissettes 48 x 30 x 10
1 poutre mobile pour équilibre
abonnement à l'Education Nationale.

Le produit de l'allocation pour les écoles maternelles a été estimé approximativement à I.214,500 Frs, le total approximatif des demandes s'élèverait à I.975,510 Frs.

La Commission demande la révision du projet en fonction du produit de l'allocation en souhaitant que la part faite au matériel d'enseignement soit plus large.

Pour résumer, sur la proposition de Me MARTINACHE la Commission charge le service de chiffrer les projets - opération longue et assez difficile - puis de prévoir pour le Conseil Municipal qui se tiendra vraisemblablement en Octobre, une délibération approuvant le projet - à laquelle il sera annexé - et demandant une avance à la Caisse départementale scolaire. Dans le même temps, prévoir pour la même séance du Conseil, tous les projets de marché de gré à gré ou d'adjudication qui pourraient être mis au point pour la réalisation dudit projet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 30.

Le Secrétaire,
R. LALLAU

Le Président,
Maître MARTINACHE